CITÉ NOUVELLE

REVUE CATHOLIQUE D'ETUDE ET D'ACTION

10 OCTOBRE 1941

CHRONIQUES

LES LIVRES

EDITIONS PAYS DE FRANCE

EVUE BIMENSUELLE N° 17

DIRECTION-RÉDACTION

" Pays de France ", 39, rue de Sèze, Lyon-6e

Téléphone : Lalande 30.29

Administration :

Pour le règlement des abonnements et toutes questions intéressant l'**Administration** de la **Revue**, adresser correspondance, mandats ou chèques postaux au nom de :

M. Lucien KELLER, Maison Saint-Bernard
ISSOUDUN (Indre) - Téléphone 4.52
Chèque Postal Lyon 904.40

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Abonnement d'essai (non renouvelable) 3 mois	France . . . . . **40** francs Pays 1/2 tarif. . **48** francs Tarif postal plein **60** francs
France . . . le Numéro : **10** francs	6 mois : **80** francs Un an : **150** —

ÉTRANGER

Pays à 1/2 tarif, le Numéro : **11** francs	6 mois : **96** francs Un an : **180** —
Tarif postal plein, le numéro : **12** francs	6 mois : **120** francs Un an : **225** —

L'ARMATURE ÉCONOMIQUE DE L'U. R. S. S.

Au cours du troisième plan quinquennal

La tenace résistance de l'U. R. S. S. en guerre a suscité quelque surprise dans nos milieux d'Occident. On savait la vitalité de la race, dont témoignait l'accroissement constant de la population ; on reconnaissait un certain progrès économique, au travers des plans quinquennaux successifs et des statistiques d'Etat. Mais on réservait tout jugement définitif, ou plutôt on restait, et à juste titre, en méfiance ; l'Europe se demandait ce qu'il fallait admettre, ce qu'il fallait omettre, dans les fanfaronnades de la presse soviétique, les chiffres et les graphiques officiels, les discours optimistes, la mise en scène spectaculaire où se développaient les initiatives du gouvernement. On attendait que le temps soumît à son épreuve tant d'affirmations et de flamboyantes promesses.

L'épreuve, on sait laquelle, est venue. Dès à présent, il semble qu'on puisse, sur données réelles, établir impartialement, avec une suffisante approximation, le bilan des efforts déployés en Russie au cours de ces dernières années. Quelle que soit la part qui revienne, dans la résistance nationale, à la bravoure traditionnelle du soldat russe, ou encore, aux facteurs psychologiques et idéologiques que nous n'étudierons pas ici, il paraît acquis, d'après les renseignements fournis par la presse allemande ou neutre, que l'adversaire s'est heurté sur tout l'immense front à une armée moderne puissamment outillée. La quantité et même la qualité des avions, des chars et des armes automatiques, la multiplication des ouvrages fortifiés, le fonctionnement des transports, bref la préparation matérielle et technique de la défense russe a dé-

passé les prévisions des experts étrangers les plus optimistes. L'efficacité, encore que relative, des efforts accomplis dans ce domaine et, plus généralement, dans le domaine technique et économique ne peut donc plus être mise en doute. L'essor économique, tel quel, de la Russie soviétique est bien une réalité. Du coup, les données que nous possédons à cet égard deviennent plus suggestives, et c'est avec plus de confiance qu'il est permis de se pencher sur certaines statistiques récentes. Un coup d'œil rétrospectif sur l'évolution économique de l'Union Soviétique peut éclairer la situation présente et, dans une certaine mesure, celle de l'avenir. Voilà l'objet de ce travail.

Le double objectif des « plans ».

Si les plans de redressement économique exécutés au cours de la dernière décade n'ont pas été décidément sans résultats appréciables, c'est qu'ils correspondent, (si outranciers qu'ils parussent à l'observateur étranger), à une nécessité historique et nationale. Il serait en effet, erroné de ne considérer l'évolution économique de l' U. R. S. S. qu'en fonction de son idéologie officielle. La brutale improvisation marxiste s'attaqua surtout au côté social des problèmes économiques, et de ce fait inspira des expériences aussi coûteuses que stériles dans le domaine de l'organisation du travail, des salaires, du régime de la propriété. Par contre, elle n'ouvrit aucune voie vraiment nouvelle au développement économique du pays. Les plans successifs adoptés par le Gouvernement Soviétique, et présentés chaque fois sous une forme sensationnelle, servilement respectueuse de la phraséologie marxiste, ne faisaient que donner vie à une conception imposée par la géographie, léguée par l'histoire, depuis longtemps préconisée par de nombreux esprits clairvoyants.

Cette conception se réduit à une idée très simple. Si les régions agricoles de l'Empire représentent, au regard de l'Europe, des superficies considérables, elles ne constituent qu'une fraction relativement faible (un tiers environ) de la superficie totale du pays. La Russie, avec son rude climat, ses im-

menses étendues de territoires glacés, marécageux, désertiques ou forestiers, avec ses populations qui s'accroissent à un rythme étonnamment rapide, ne saurait être un pays exclusivement agricole, ne saurait en tous cas vivre exclusivement de l'exportation des produits agricoles. La solide richesse de la Russie réside dans son sous-sol, dans la variété incomparable de ses ressources en matières premières industrielles, dans l'immensité de son potentiel énergétique. Bref, l'avenir de la Russie n'est pas seulement dans l'agriculture, il est aussi et surtout dans l'industrie. C'est par l'industrialisation graduelle que le pays pourra se débarrasser de cette tutelle technique de l'étranger qui pesait si fort et d'une façon si déplaisante sur sa position internationale.

Cette idée, pour la première fois entrevue et appliquée par Pierre le Grand, négligée en quelque sorte au cours du siècle suivant, fut reprise à l'aube du XX[e] siècle par divers théoriciens et soutenue par de nombreux partisans. Un savant de réputation mondiale, Mendéléieff, y consacra des pages mémorables, à la fois savantes, prophétiques et passionnées ; et si, au cours des derniers règnes, la politique économique du Gouvernement se montra d'une façon générale hésitante, le jeune capitalisme russe, dès l'époque de Witte, s'engagea résolument dans la nouvelle voie. Au reste, il suffisait d'un simple calcul pour rallier à ces tendances les suffrages publics et privés : dans un monde nettement partagé en pays industrialisés et pays non-industrialisés et où prédominait à cette époque le système de libre-échange, il était bien plus avantageux, tout en réduisant leur importation, d'exporter des produits finis ou au moins semi-ouvrés, au lieu et place de produits bruts. En conséquence, l'initiative privée, trouvant en mainte occasion des appuis officiels, dota la Russie en quelques décades des houillères de Donetz, des intallation pétrolifères de Bakou, des mines de fer de Krivoi-Rog, et de manganèse de Tchiatoury.

Exploiter le sous-sol national, travailler sur place les matières extraites, rendre plus active la balance commerciale du pays en lui réservant les profits jusqu'alors abandonnés

à l'étranger, telle fut l'idée dominante dont héritèrent les économistes soviétiques. En outre cette idée, vieille de deux siècles, était de tout temps liée à des préoccupations stratégiques. Déjà pour Pierre le Grand le programme d'industrialisation était parallèlement un programme d'armement ; c'est à l'aide des canons fondus en Russie avec du minerai russe que le grand réformateur remporta sur les Suédois une victoire décisive et symbolique. A une époque plus rapprochée, les épreuves de la guerre russo-turque de 1877-78 et plus tard les déboires militaires de la guerre russo-japonaise de 1904-05 imprimèrent à l'activité industrielle de la Russie un nouvel essor.

Quant au Gouvernement soviétique, il s'inspira nettement et en premier lieu de ces considérations d'ordre militaire. Elles se présentaient du reste sous un aspect toujours plus complexe. La dure leçon de la Grande Guerre, avec, sur sa fin, celle du blocus exercé par les Alliés en 1919-20, restaient présentes aux esprits. La Russie des Soviets se considérait comme une place forte assiégée par l'ennemi, en l'espèce « le monde capitaliste ». Et ce danger purement militaire se doublait d'un danger politique. L'Empire mutilé redoutait d'autres scissions, d'autres partages. L'expérience en fait foi : les mouvements séparatistes peuvent devenir aussi dangereux que l'avance des forces d'invasion. D'autre part, le progrès des armements et les nouvelles méthodes de guerre, triomphant des distances et des obstacles géographiques, augmentaient la vulnérabilité du pays, protégé autrefois par l'immensité de ses espaces inhospitaliers.

Le besoin de parer à ces nouveaux dangers, d'adapter l'organisation économique à cette double nécessité impérieuse, détermina les plans des économistes soviétiques. Il ne suffisait plus d'accroître le potentiel industriel, il s'agissait aussi de protéger ses bases et installations. Les plans soviétiques, dès l'époque de Staline, expriment confusément d'abord, puis de façon de plus en plus nette, deux tendances caractéristiques. D'une part les nouvelles divisions économiques ne correspondront plus aux anciens territoires nationaux

ou régionaux. Les immenses « combinats » — agrégats complexes d'exploitations minières, de centrales électriques, de centres d'industrie lourde et légère, d'industries auxiliaires et annexes — seront établis dans les endroits les plus favorables, sans souci aucun des frontières politiques des diverses Républiques soviétiques, en vue d'augmenter leur indépendance, de les associer en un ensemble organique. D'autre part, c'est vers les régions économiques les plus distantes des frontières vulnérables que se porte l'attention des experts. Quelles que soient les difficultés pour la mise en valeur de ces provinces mal peuplées et sans voies d'accès commodes, on s'attachera pourtant à leur exploitation. Ce terrain-là est vierge : tant pis ou tant mieux. On y fera du neuf : centres d'habitation, voies de communication, sources de ravitaillement. Au point de vue démographique, cette industrialisation de la Russie comportera non seulement un drainage des populations agricoles vers les centres urbains, mais aussi une migration de l'Ouest vers l'Est, une intensification de l'activité colonisatrice, le déplacement progressif du centre démographique au delà des antiques provinces grand-russes.

Le résultat des « plans ».

Lorsque l'ère des plans quinquennaux débute en 1929, il ne s'agit donc pas tant de créer une industrie de « temps de paix », d'augmenter le revenu national, de pourvoir aux besoins de la population et de relever son niveau d'existence : il s'agit essentiellement de produire, à l'intérieur du pays, tout ce qui est nécessaire pour survivre en cas de nouveau blocus, et, en première ligne, tout ce qui est nécessaire pour la conduite d'une guerre éventuelle.

Le premier plan quinquennal, « la bataille décisive pour l'industrialisation de l'U. R. S. S. », se déroule dans une véritable atmosphère de guerre. On dépense sans compter, les capitaux sont investis en masse. On construit des usines qui, notoirement, de toute évidence, seront en déficit d'exploitation, tout au moins pendant le longues années. On les construit en des lieux où aucune entrepreneur jugeant avec bon

sens (aucun entrepreneur privé, s'entend) ne se serait aventuré dans des conditions normales. Au plus fort de cette « bataille » industrielle livrée à l'encontre de toutes les règles de l'économie classique, on verra la balance commerciale de la Russie baisser d'une façon catastrophique et, en même temps, la population souffrir d'une pénurie complète des articles de première nécessité. En effet, l'industrie des produits destinés à la consommation, loin de se développer, est en plein mouvement rétrograde, et le pays économiquement saigné à blanc, n'a plus de quoi les acheter à l'étranger.

Le premier plan quinquennal se termine dans un véritable chaos. D'une réalisation d'ensemble tant soit peu uniforme ou équilibrée dans le domaine de l'Economie nationale il ne peut être question : telle branche a atteint et dépassé même les exigences du plan ; telle autre est tombée au-dessous du point de départ. Tout semble décousu dans cette économie planifiée qui vient d'acculer le pays à la famine. Voici pourtant les résultats qui se dégagent : ce qui a été sacrifié, c'est, nous l'avons dit, l'industrie des articles de consommation et, généralement, tout ce qui a trait au bien-être de la population ; ce qui a été réellement développé et qui a fait un véritable bond en avant, c'est l'industrie lourde, celle des moyens de production : l'industrie du pétrole, du fer, du charbon, des machines, des produits chimiques, de tout ce qui constitue l'armature, le potentiel militaire d'un Etat moderne.

Cependant, là encore, les résultats obtenus sont loin d'être uniformes et de permettre un ajustement ordonné de l'ensemble. Tout comme sur un champ de bataille : tel corps de troupe s'est avancé trop vite ou trop loin et se ravitaille péniblement ; tel autre, même en progressant, est en retard sur le rythme de marche prévu. Ici de même. L'industrie des machines a dépassé les prévisions du plan ; mais voilà que l'industrie d'extraction, malgré son essor, énorme en chiffre absolu, ne parvient même pas à lui fournir tout le métal et toute la houille dont désormais elle a besoin. Et l'industrie pétrolifère, après de puissants progrès, en est même, à la fin du plan, à marquer une baisse inquiétante. Quant aux moyens de trans-

port, ils se révèlent bien incapables de suffire à l'énorme augmentation du trafic des produits industriels.

Mettre de l'ordre dans ce chaos, exploiter stratégiquement la « percée décisive » — tel sera l'objectif du second plan quinquennal et de ceux qui vont suivre. Un immense effort a été fourni au prix de bien des misères ; il s'agit de reprendre haleine en procurant à présent à la population, des articles d'utilisation courante dont elle a un besoin urgent. L'industrie dite « légère » va effectivement doubler sa production au cours des années du second plan (1933-1937). On lui enjoint d'avoir à la tripler (par rapport à 1932, dernière année du premier plan quinquennal) à l'expiration du troisième plan, en 1942. Mais là n'est pas le centre des préoccupations du régime. On n'a accordé à la population que le strict nécessaire pour faire face à une situation devenue intolérable ; celle-ci tend à devenir dangereuse pour le système lui-même. Persévérant dans la même ligne, le Gouvernement s'applique dorénavant à mettre de l'ordre et force encore le développement de cette industrie. Alors qu'elle avait déjà presque quadruplé sa production pendant les cinq années du premier plan, elle fait plus que la doubler pendant le second, et vise à la quintupler (par rapport à 1932) pour la fin du troisième. En valeur, 6 milliards de roubles en 1927-28, 23 milliards en 1932, 55 milliards en 1937 et, d'après le plan, 114 milliards en 1942).

Depuis le début de cette guerre mondiale, la Russie a cessé de publier les statistiques détaillées de son industrie lourde, 1938 étant la dernière année pour laquelle nous ayons des données complètes. Pourtant le montant global de la production lourde en 1940 a été donné dans les rapports présentés à la XVIII[e] Conférence du parti communiste, en février 1941 (1). Il est de 84 milliards de roubles — donc déjà plus de trois fois et demi la valeur de la production de 1932 et en accroissement de plus d'un tiers par rapport à 1938. D'après la même source, c'est surtout l'industrie des machines qui con-

(1) Voir *Bulletin Trimestriel sur l'Economie de la Russie Soviétique*, publié par le Professeur S.-N. Prokopovicz, n° 7, Genève, mars 1941.

tinue à se développer à une cadence forcée (9,4 milliards de roubles en 1932 ; 27,5 milliards en 1937 ; 48,4 milliards en 1940).

Peut-on ajouter foi à ces chiffres officiels ? Il le semble, à s'en tenir à des témoignages allemands. Voici ce qu'en écrit par exemple le « *Bulletin hebdomadaire de l'Institut d'Etudes de la Conjoncture* (« Institut zur Konjunkturforschung ») de Berlin dans un exposé sur « La production industrielle de l'U. R. S. S. », en date du 30 mars 1940 :

« En ce qui concerne les matières premières industrielles, toutes les données dont nous disposons portent à croire que la production de l'U. R. S. S. s'est extraordinairement accrue dans ce domaine. Il n'y a pas une seule branche de cette industrie dont la production ne dépasse de loin celle de 1929 et, à plus forte raison, celle de 1913. On peut dire en un mot que la production des matières premières industrielles a plus que quintuplé entre 1913 et 1937-38, l'augmentation par rapport à 1929 étant d'environ 275 %... Une augmentation particulièrement puissante doit être relevée dans l'industrie des machines qui, autrefois insignifiante, est devenue aujourd'hui une des plus grandes branches industrielles du pays ».

Quant au total de la production industrielle de Russie, l'Institut berlinois estime qu'elle atteignait, dès 1933, environ 12 % de la production mondiale, ce qui placerait l'Union Soviétique à la troisième place parmi les grands pays industriels du monde, immédiatement après les Etats-Unis et l'Allemagne.

Quoi qu'il en soit, on constate, dès la fin du premier plan quinquennal, que la Russie soviétique a de moins en moins recours au marché étranger pour couvrir ses besoins en produits de l'industrie lourde. L'objectif essentiel de l'industrialisation — rendre la Russie indépendante de l'étranger en tout ce qui concerne les produits intéressants de près ou de loin la défense nationale — semble donc être atteint en grande partie.

En effet, si la Russie achetait à l'étranger en 1931 des moyens de production pour une somme de 962,5 millions de roubles-or, si les Soviets en achetaient pour 817 millions en 1927-28, alors qu'ils dépensaient sans compter pour acquérir l'équipement nécessaire à leur industrie en voie d'édification,

ces mêmes achats n'étaient plus que de 629 millions en 1932 et de 267 millions seulement en 1937. Le tableau est encore plus frappant si l'on considère les différentes catégories de produits achetés en dehors du pays. Ainsi, après avoir importé 194.000 tonnes de métaux et de produits métallurgiques en 1913, et plus d'un million de tonnes (chiffre maximum) en 1932, la Russie n'en importait que 146.000 tonnes en 1938. Pour le charbon, les importations qui étaient de 7 millions 758.000 tonnes en 1913, tombent à 12.000 en 1937 et à zéro en 1938. Pour les produits chimiques, de 242.000 tonnes en 1913, à 10.000 tonnes en 1938 ; pour les machines, de 322.000 tonnes en 1913 et de 293.000 tonnes en 1932 à 73.000 en 1938. Bien plus, la Russie se mit dès lors à exporter des machines dans les pays asiatiques limitrophes.

Le caractère de plus en plus « autarcique » de l'Economie russe s'accentuait en même temps grâce à une autre conséquence de l'industrialisation. Emancipée de la tutelle étrangère, l'U. R. S. S. était à même désormais de réserver pour son marché intérieur les produits agricoles et les matières premières qu'il lui fallait auparavant exporter pour maintenir l'équilibre de sa balance commerciale. D'où la décroissance continue des exportations russes dont bénéficiait par contrecoup une population aux besoins plus exigeants, rien que du fait de son accroissement constant. D'autre part la nouvelle et puissante industrie de transformation a elle-même besoin de pétrole, de charbon, de minerai, de toutes ces matières qui figuraient autrefois parmi les principaux produits exportés par la Russie. Se rend-on compte, en effet, des quantités d'essence qu'exigent les quelques 500.000 tracteurs et 150.000 « combines » employés par l'agriculture russe ? Tracteurs à chenilles et « combines » construits pour la plupart par des usines russes, lesquelles de ce fait, notons-le, sont outillées pour fabriquer des chars d'assaut.

La période de neutralité équivoque entre Allemagne et Russie après le déclenchement de la guerre actuelle, n'a fait qu'accentuer ces tendances. Le Gouvernement soviétique, de par ses contrats, était tenu de livrer à l'Allemagne certaines

quantités de céréales, de manganèse, de pétrole même. Un peu plus d'un million de tonnes de pétrole ont été fournies au cours des dix-huit mois (1940-41), à en croire les estimations anglaises récemment reproduites par la presse suisse (1). Pour le blé, les fournitures russes ne semblent pas avoir excédé en 1940 deux millions de tonnes, maximum de la capacité d'exportation actuelle de la Russie, soit de quoi nourrir la population allemande pendant deux ou trois mois.

D'autre part quels étaient les produits demandés à l'Allemagne en échange ? Machines ? Articles de consommation ? C'est peu probable. Selon l' « Etoile Rouge » — organe officiel de l'armée soviétique (du 17 décembre 1939) — toutes les commandes passées à l'Allemagne par les divers organismes soviétiques devaient être obligatoirement visées par le Chef du Département de l'Artillerie au Commisariat de la Défense Nationale et par le Commissaire du Peuple aux Constructions Navales. En décembre 1939, ces deux fonctionnaires firent même en Allemagne un voyage d'études de plusieurs semaines.

Le sursis que l'U. R. S. S. s'était accordé entre septembre 1939 et juin 1941 semble donc avoir été employé à compléter l'armement aux frais même du futur adversaire, tout en entamant le moins possible les réserves alimentaires et de matières premières constituées en Russie. Bien plus, les traités de commerce extrêmement avantageux passés au cours de la même période entre l'Union Soviétique et les pays voisins contribuèrent grandement au stockage accéléré des produits nécessaires à la conduite de la guerre. Tout en laissant passer par son territoire, *via* Vladivostock et la Sibérie, des marchandises d'outre-mer à destination des pays européens, danubiens ou balkanniques plus ou moins touchés par le blocus anglais, la Russie s'était réservé le droit de se faire payer ce service *en nature*, prélevant pour ses propres besoins une partie très importante (le 1/3 dans certains cas), des produits ainsi transités.

---

(1) « Die Weltwoche », 17 août 1941 (Zürich).

Et l'effort « stratégique ».

En résumé, le bilan des efforts économiques accomplis par l'Union Soviétique au cours des récentes années, est nettement positif ; nous venons de le constater, chiffres à l'appui. Le potentiel économique qui conditionne le potentiel militaire de la Russie s'était considérablement accru.

Les buts stratégiques qu'avaient dû se fixer, en cas de la guerre, les promoteurs des plans soviétiques ont-ils été atteints eux aussi ? Jusqu'à quel point ont-ils été modifiés, bousculés par l'avance des forces étrangères en territoire russe ? En particulier la nouvelle organisation économique a-t-elle réussi à enrayer les velléités séparatistes au sein de l'Union Soviétique ? Les centres vitaux de l'Economie russe ont-ils pu être déplacés vers l'intérieur du pays ?

Il est impossible, faute de données certaines, de répondre avec précision à la première de ces questions. On ne peut que souligner l'application méthodique des principes « supra-nationaux » que nous avons déjà eu l'occasion de mentionner. A la seule exception de l'Ukraine, aucune république de l'U. R. S. S. ne constitue à l'heure actuelle de région économique séparée. Le plus grand combinat industriel reliant les houilles de Karaganda aux minerais de l'Oural couvre une partie des territoires grand-russes aussi bien que des steppes de Kasakhstan. Tout un réseau de chemins de fer nouvellement construits rattache le Turkestan et ses trois grandes républiques turco-iraniennes aux territoires slaves de la Sibérie et de la Grande Russie. A plus forte raison les nombreux territoires autonomes enclavés dans les grandes républiques fédérales, ne présentent-ils pas le caractère de cellules économiques distinctes. Il n'y a qu'un seul plan, qu'une seule Economie impériale, qu'un effort commun dirigé vers des buts communs. La colonisation des territoires autrefois déserts ou semi-déserts s'accomplit grâce à des contingents ethniques étonnamment disparates et les nouvelles régions industrielles aussi bien que les vieux centres urbains de plus en plus congestionnés, représentent autant de creusets où s'opère

un malaxage de peuples, un amalgame des races les plus variées.

En ce qui concerne le deuxième problème — le déplacement des centres industriels vers les profondeurs de l'U.R.S.S. — nos données sont certainement plus précises. L'exploration du pays a confirmé les intuitions de Mendéléieff et complété les données superficielles d'il y a vingt ans. Les recherches géologiques entreprises sous le régime soviétique démontrèrent définitivement l'existence de réserves immenses sur tout le territoire de la Russie. D'après les dernières évaluations, on les estimerait à environ un milliard 600 millions de tonnes de houille (plus de 4 fois celles de l'Allemagne), 10 milliards de tonnes de minerai de fer, 660 millions de tonnes de minerai de manganèse (près de 60 % des réserves mondiales), 3 milliards 800 millions de tonnes de pétrole (un peu plus de la moitié des réserves mondiales). Et la majeure partie de ces immenses richesses, se trouvent précisément dans les territoires de l'Extrême Nord, en Sibérie et dans l'Oural, en Asie centrale, en un mot, à une distance énorme des frontières occidentales.

L'exploitation de ces richesses fabuleuses n'est cependant qu'à ses débuts. Le programme du premier plan quinquennal parle certes de « la création de nouveaux centres industriels et d'industrialisation des régions arriérées ». Cependant l'effort principal du Gouvernement soviétique reste concentré à cette époque sur la restauration des anciens centres russes. De 1927 à 1937 elle permet de faire passer l'extraction de la houille du Donetz, de 27 millions de tonnes à 77 millions, celle de la fonte de Krivoï-Rog de 2,5 millions de tonnes à presque 9 millions, la production des pétroles du Caucase de 9 millions de tonnes à 32 millions. Rien ou presque rien n'est fait au début de cette période pour les nouvelles régions. « Les chiffres nous montrent », écrivent en 1929 les auteurs du premier plan quinquennal (1), « que la création de centres industriels nouveaux en Sibérie, en Asie Centrale et au Caucase, ainsi que le développement dans ces nouveaux centres de la consommation

(1) « *Plan quinquennal de la Construction économique de l'U. R. S. S.* » Moscou, 1929, t. II.

industrielle des combustibles sont si insignifiants, d'après ce plan, qu'ils n'ont pas eu d'influence notable sur la répartition générale de cette consommation ».

C'est seulement vers cette époque que l'orientation du plan subit un changement radical. Au cours du XVI[e] congrès du parti communiste (1930), Staline se fait lui-même champion de ces nouvelles tendances. Il réclame la création rapide du combinat Oural-Kouzbass, deuxième base charbonnière et métallurgique. Cependant il faut attendre 1932 pour que l'on décide de ne plus construire de nouvelles entreprises industrielles à Léningrad et à Moscou, et ce n'est qu'en 1933 que les principes fondamentaux de l'orientation actuelle sont formulés d'une façon décisive. Il faut enfin que la guerre se rapproche en 1939 des confins occidentaux de l'U. R. S. S. pour que l'interdiction des constructions industrielles nouvelles soit étendue aux principaux centres de la Russie d'Europe : Kiev, Kharkov, Rostov-sur-le-Don, Nijni-Novgorod (Gorki) et Jekaterinbourg (Sverdlovsk).

Si l'idée mûrit lentement, si l'effort est long à se déclencher, la rapidité des résultats obtenus est d'autant plus remarquable. Des steppes de l'Asie Centrale, des monts de Kouzbass, du sol éternellement gelé de la Sibérie Orientale, on fait sortir la houille qui, en 1937, représente déjà 34 % de l'extraction totale de l'U. R. S. S. En 1913, ces mêmes régions n'en avaient livré que 12 %. Les courbes de production de la fonte dans l'Oural et en Sibérie montent encore plus vite que dans le Krivoï-Rog : après avoir fourni 26 % du total de la production russe en 1913, ils fournissent 31 % en 1937. Et, à partir de 1934, le Caucase n'a plus le monopole de la production pétrolifère russe. En Sibérie et surtout dans les steppes fécondes comprises entre la Volga et l'Oural, un « second Bakou » se lève, dont la production cinq ans plus tard, en 1939, atteint déjà près de 2 millions de tonnes par an.

Durant la même époque, nous assistons à une véritable ruée vers l'Est des industries de transformation à la remorque des industries d'extraction. Au fond du continent eurasien, à des milliers de kilomètres des frontières, des usines se

dressent, s'installent autant que possible à proximité de leurs bases de matières premières. C'est à Tcheliabinsk, dans l'Oural, et à Tzaritzine (Stalingrad) sur la Basse-Volga, que s'installent les plus puissantes usines de tracteurs et de tanks de la Russie. C'est sur la moyenne Volga, à Nijni-Novgorod (Gorki), que se situe le centre de la jeune industrie automobile. C'est encore aux confins des vieilles provinces grand-russes, à Berezniki, que surgit l'immense « combinat » chimique.

Enfin, autre phénomène lié au précédent, le déplacement des centres industriels entraîne un mouvement démographique de pareille ampleur. Si, pendant la période 1933-39, la population totale de la zone forestière (Grande Russie) augmente de 40 %, et celle de la zone des terres-noires (Ukraine) de 17 %, en revanche la population du Turkestan, pendant la même période, s'accroît de 58 % et celle de la Sibérie Orientale de 118 %. Il s'agit là tout particulièrement de la population urbaine qui pour le même temps augmente de 369 % au Kazakhstan et en Sibérie Occidentale. Quant à la population ouvrière proprement dite, elle passe, entre 1933 et 1936 (derniers chiffres publiés) de 168.300 hommes à 241.000 au Kazakhstan et en Sibérie Occidentale, et, en Sibérie Orientale, de 50.000 à 104.500. Afin de faciliter le ravitaillement de ces masses immigrées, un département spécial a été créé en mai 1939, ayant pour tâche « le transfert des paysans de kolkhozes suffisamment pourvus de terres arables dans les secteurs disposant de terres libres » et notamment dans les régions de Kazakhstan, d'Omsk, d'Altaï, de l'Extrême-Orient. Un chiffre global concrétise l'ampleur de ce mouvement migrateur : de 1924 à 1938, près de trois millions de colons ont franchi l'Oural pour s'installer dans les nouveaux centres de production, et il est à croire que le rythme de cette colonisation s'est sensiblement accru depuis. Il faut remonter à la colonisation de l'Ouest des Etats-Unis pour rencontrer quelque chose de comparable (1).

---

(1) *Bulletin Trimestriel de l'Economie de la Russie Soviétique*, publié par le professeur S.-N. Prokopovicz, n° 4, avril 1940, Genève.

CONCLUSION.

La guerre a saisi la Russie en pleine transformation, au moment où la nouvelle organisation économique incomplètement achevée commence à peine à porter ses fruits. Les résultats acquis ont été suffisants pour permettre la préparation de la résistance russe. Ils suffisent même, économiquement parlant, au prolongement de cette résistance. En principe, la perte des provinces occidentales et même du bassin du Donetz, ne saurait signifier fatalement (comme elle l'aurait signifié il y a une dizaine d'années) l'écroulement de la puissance russe. Les bases essentielles de cette puissance se trouvent — nous avons pu le constater — au delà de la Volga et des monts du Caucase. La principale de ces bases, le système Oural-Kouzbass-Karaganda, est organisée de façon autarcique, non seulement quant à la production industrielle, mais également quant au ravitaillement de la population. Enfin, aux confins du Pacifique, l'armée d'Extrême-Orient possède sur place ses bases essentielles et ne dépend pas — économiquement et militairement — de la métropole menacée.

Tels sont les faits. Tenons-en compte, sans toutefois exagérer leur portée. Le fait économique, malgré son importance, n'a qu'une valeur subsidiaire ; au travers de lui jouent les imprévus et les « impondérables » d'où dépendent finalement les decisions. L'objet de cette étude ne comporte pas leur analyse.

Jean PALOIS et Pierre AISNY.

UNE CRISE
DE LA CONSCIENCE FRANÇAISE

Ce ne sont ni les lois ni les décrets seuls qui referont la France. On aura beau légiférer sur tous les problèmes de réorganisation nationale : les décisions seront vaines si la Nation tout entière n'est pas prête à les appliquer. La Révolution nationale exige donc avant tout une prise de conscience du peuple tout entier, une volonté morale d'effort, une restauration de l'autorité non point imposée du dehors, mais acceptée cordialement et voulue. Ce n'est donc pas seulement l'intelligence de la France qui demande à être renouvelée, c'est sa volonté, sa conscience. La morale du pays est étroitement liée à sa moralité.

Or sur ce point une année d'expérience indique assez nettement que beaucoup reste à faire. Pour ne pas parler de la conscience civique chez les adultes, bornons-nous à signaler la crise grave de moralité qui sévit dans la jeunesse française à propos du copiage aux examens et aux concours.

Dèjà, en Octobre 1940, une recrudescence de copiage avait été signalée aux examens du baccalauréat. Bien des milieux éducateurs s'en étaient émus. Au sein du Gouvernement lui-même, on s'en était montré inquiet. Des plaintes étaient parvenues. Dans l'entourage du Maréchal, on s'était étonné de cette tendance à la facilité en ce moment si grave de notre reprise nationale. On avait hésité à agir, mais le mal était passé, les étudiants pouvaient présenter certaines excuses qui leur valaient peut-être quelques circonstances atténuantes : les examens n'avaient pu être préparés sérieusement, l'installation des vacances était précaire, les concours étaient improvisés. Bref, le copiage d'Octobre 1910 faisait encore partie de la courbe descendante française. Il était

un aspect de notre défaite. La reprise nationale se ferait ensuite.

En cours d'année, des signes d'inquiétude se manifestèrent un peu partout, surtout chez les dirigeants d'établissements d'enseignement secondaire et supérieur. Le copiage ne diminuait pas. Il sévissait même de plus en plus. Les éducateurs s'apercevaient avec anxiété d'une certaine oblitération de la conscience chez les écoliers et étudiants. Le copiage semblait en passe d'être admis non seulement comme une nécessité mais comme une habitude normale. On commençait à ne plus se cacher pour copier. Le respect humain jouait chez ceux qui hésitaient à ne pas faire comme tout le monde et qui craignaient de s'attirer les quolibets de leurs camarades en faisant du copiage une question de conscience.

Dans plusieurs collèges, la J. E. C. fit passer le questionnaire suivant auquel on devait simplement répondre par oui ou par non :

Copies-tu ?

Souvent ?

Avec préméditation ?

Le mensonge consistant à se faire passer pour autre qu'on est, le copiage est-il un mensonge ?

Même si tu ne fais de tort à personne, en conscience, vis-à-vis de Dieu, peux-tu copier ?

« A tous les jeunes, je demanderai les mêmes efforts, ceux qui feront de la jeunesse française une jeunesse forte, saine de corps et d'esprit, préparée aux tâches qui élèveront leur âme de Français ». As-tu conscience, en copiant, de répondre à cette demande du Maréchal ?

Conçois-tu que, comme Jéciste, tu portes la responsabilité du mouvement ?

Peut-on en même temps copier et faire son devoir de Jéciste ?

As-tu l'intention de copier au bachot si tu le peux ?

Es-tu prêt, sans condition, à prendre l'engagement de ne pas copier d'ici la fin de l'année scolaire ?

Es-tu prêt à prendre cet engagement pour le bachot ?

Pour les compositions ?

Dans le cas d'une action d'ensemble, jéciste ou autre ?

Les réponses à ce questionnaire révélèrent la gravité du mal : tout le monde copiait, et l'on avait beaucoup de mal à se rendre compte que le copiage posait une question de moralité.

Cette constatation inquiéta sérieusement les dirigeants des Mouvements de jeunesse. On y décelait l'infiltration d'une morale étrangère aux traditions françaises. Peu à peu, nous aussi, nous avions tendance à considérer que seul le résultat compte, que « la fin justifie les moyens », que la loyauté, que la parole, que l'honneur même pouvaient céder devant des considérations utilitaires. Ce n'est pas seulement l'extension du « système D » qui paraissait grave, mais l'acceptation, comme un principe, du manque de respect vis-à-vis des lois morales et de l'autorité.

La morale chrétienne, que sur ce point nous pouvons appeler la morale française tout court, semblait céder la place à une morale purement sociale et pratique. Etudiants et écoliers concevaient encore la gravité du copiage lorsqu'il y avait un tort fait au prochain, dans un concours par exemple. Mais s'il n'y avait aucun dommage pour le camarade, aucun risque social, dès lors le copiage semblait perdre toute espèce de caractère moral. La conscience individuelle était libre et sans devoirs. La morale était non seulement laïcisée, mais socialisée.

C'est toute l'obéissance aux lois, c'est toute la vertu civique des Français qui se trouvait en question. Au moment où tout le monde parlait de rénovation nationale, où le Maréchal dans des messages émouvants faisait appel à l'effort de chaque Français pour rompre une bonne fois avec les habitudes de facilité et de jouissance, il était inquiétant de constater une sorte de rupture entre l'extérieur et l'intérieur. Les paroles de discipline, les défilés imposants, les « Marseillaise » dignement chantées, les saluts aux couleurs coexistaient avec une sorte de lâchage intérieur, de recul devant l'effort, de désertion intime. Si la jeunesse française acceptait cette division intérieure, si sa conscience morale était en

péril, on pouvait être inquiet de l'avenir de la France et de la sauvegarde de son patrimoine d'honneur.

C'est pour toutes ces raisons qu'une campagne fut décidée pour extirper le mal autant que faire se pouvait, tout au moins pour attirer l'attention de la jeunesse française sur le danger qui la menaçait.

Le Maréchal, interrogé sur l'opportunité d'une telle campagne, se montra prudent et réservé. Avant tout, déclara-t-il, il faut éviter que les écoliers signent sans tenir leur promesse. Le remède serait alors pire que le mal.

C'est pourquoi il fut décidé que la campagne contre le copiage se ferait sans bruit, sans remuements d'enthousiasme. Il fallait à tout prix éviter qu'un garçon ne se sentît pressé de signer, quitte à lâcher plus tard au moment de l'exécution. Il fallait que la signature elle-même représentât un effort du même ordre que celui de l'engagement même qu'elle promettait.

La Jeunesse Etudiante Chrétienne se concerta avec les autres Mouvements de jeunesse : Compagnons de France, Scoutisme français, Fédérations d'Etudiants, etc... pour organiser la campagne.

Dès la première réunion des délégués de Mouvements, les objections se firent nombreuses. En réalité, on doutait de la possibilité d'un tel redressement. On n'avait pas sérieusement foi dans l'entreprise. Chacun proposa son système. On était d'accord, en général, sur la nécessité d'une propagande intense, mais devant l'acte, l'engagement proposé à chacun de ne pas copier, on hésitait, certains même reculaient.

Ces hésitations retardèrent la préparation de la campagne ; l'unanimité nécessaire des Mouvements ralentit l'activité des organisateurs. Des questions de financement, des démarches à faire au Secrétariat à la Jeunesse, etc... ne permirent pas de donner à la campagne toute l'ampleur qu'elle méritait. La plupart des Mouvements pensèrent que, pour une première expérience, il fallait s'adresser aux seuls étu-

diants des Facutés en négligeant l'enseignement secondaire et primaire.

Pourtant l'on se décida. Des tracts furent imprimés. Des séances organisées, des engagements proposés qui alertèrent tout le monde étudiant. Les tracts attiraient l'attention sur la gravité du copiage. Voici, par exemple, le texte de la circulaire adressée par la J. E. C. à tous les responsables de ses actions :

« A l'heure actuelle, dans les écoles primaires, secondaires et supérieures, dans les Facultés, aux examens, aux concours même, tout le monde copie...

La belle affaire ! me diras-tu... Le copiage vaut-il tant de tapage ?

Oui, le copiage est TRES GRAVE.

En copiant, tu commets UNE LACHETE.

Agir ainsi, n'est-ce pas la preuve que tu as peur d'aborder la vie franchement, totalement, avec tous ses risques, de FAIRE FACE aux échecs, de t'affirmer au grand jour.

Une DELOYAUTE.

Le copiage empoisonne l'atmosphère de l'école. Il tue la véritable communauté étudiante, celle qui unit les étudiants entre eux, et avec leurs professeurs.

UN MENSONGE.

Les faux succès ainsi obtenus abusent la famille. Comment sur le mensonge édifier une communauté familiale ?

UN SABOTAGE.

A quoi bon des efforts ? A quoi bon poursuivre un travail sérieux, puisque le succès est si facile ?

UNE TRAHISON.

La France a besoin de jeunes, habitués à l'effort et qui, le moment venu, sauront pour elle prendre leur part des souffrances communes. Aucun ne doit manquer à l'appel. Le Maréchal, la France entière a besoin de chacun d'eux, de TOI. Malheur à celui qui voudrait rejeter le fardeau, « tricher » encore !

« Dans la France nouvelle, nul ne sera sauvé s'il n'a d'abord travaillé à se réformer soi-même ».

As-tu compris maintenant ?

Il te reste à agir et tout de suite.

EN TOI-MEME D'ABORD.

Chaque militant doit se souvenir qu'il engage par ses actes toute la J. E. C. et, par elle, *toute l'Eglise*. Aucun Jéciste donc, sous aucun

prétexte, ne doit copier. Est-ce possible ? Oui, si tous gardent les yeux fixés sur leur Chef qui, Lui, n'a pas craint les échecs humains.

DANS TON ECOLE ENSUITE.

Répands ces idées.

Là où tu crois la chose possible et efficace, organise une réunion d'amitié en collaboration avec les autres mouvements ; puis, en conclusion, distribue *à bon escient* les formules d'engagement établies par le Comité de lutte contre le copiage qui te les fera parvenir *en petit nombre.*

Ce Comité, dont le siège est au S. G. de la J. E. C., 5, quai Claude Bernard, Lyon, groupe à cette date la J. E. C., le Scoutisme Français, les Cœurs Vaillants, la F. F. E. C., la F. F. A. E. C., la F. F. A. C. E.

Il ne s'agit pas de signer dans un moment de ferveur, mais après réflexion, sa décision bien pesée, tout seul.

On ne veut pas établir de records statistiques. On veut seulement la qualité, la solidité de l'engagement.

On ne se servira pas des noms, on ne les publiera pas ; on les donnera seulement avec les autres au Maréchal, parce que le Maréchal représente la France.

AU TRAVAIL !

ET BON COURAGE - »

L'accueil réservé à ce tract fut assez varié. Dans tel Lycée de zone libre, la section Jéciste rend compte dans les termes suivants de la façon dont les différentes classes réagirent devant la distribution :

« *Classe de Math-Elem.*

Les tracts sur le copiage ont été accueillis en général avec ironie, car la plupart des élèves ne se font pas faute de copier. Cependant cela leur a donné à réfléchir et rien que le fait d'en parler pendant 4 ou 5 jours prouve quand même l'influence de ce tract.

Résumé : en général aucun effet, mais influence légère sur chacun en particulier.

Philo.

Tous ont pris le tract et après l'avoir lu, l'ont mis dans leur portefeuille. Un m'a dit : « Je le piquerai devant mon bureau ». Un seul en a commenté un.

15 engagements pour les examens de Juin 1941 ont été distribués.

Les termes ont paru un peu forts.

1e A,

Dans l'ensemble, les tracts ont été reçus avec indifférence. Quelques-uns les ont conservés, mais d'autres (3 ou 4) les ont assaisonnés de commentaires stupides. La majorité de la classe (y compris les jeunes filles) a déclaré que le résultat serait nul. Pourtant un petit nombre de types a compris que quelque chose devait changer et il est permis d'espérer un résultat en entretenant une pression constante de ce côté.

1e B.

Trois groupes très distincts :

1) Accueil indifférent (une douzaine). Certainement dans ce groupe certains ont été fortifiés, mais ils ne l'ont pas laissé voir.

2) Accueil ironique (8 environ).

3) Accueil hostile : une minorité, les trois ou quatre éléments perturbateurs de la classe.

2e A.

Les types ont lu les tracts et les engagements, les ont soigneusement pliés et les ont non moins soigneusement rangés dans leur portefeuille. Aucun commentaire.

2e A'

Les types ont pris ça à la rigolade, et se sont traités mutuellement de traîtres, de saboteurs de guerre, etc... dans de vibrants éclats de rire ; puis on n'en a plus entendu parler.

3e A'

J'ai commencé la distribution des tracts dès lundi matin. 28 élèves ont été touchés et j'ai pu constater que tous ont lu et conservé le texte remis. J'ai même vu plusieurs élèves ranger très soigneusement le texte dans leur portefeuille.

C'est un signe certain de l'intérêt que mes camarades portent à cette campagne qui doit ramener un véritable esprit de camaraderie. J'ai l'impression qu'avec un peu de patience et de ténacité on fera disparaître cette forme de mensonge qu'est le copiage.

4e A.

Accueil plutôt mauvais. Les tracts ont été commentés. Deux élèves se sont mouchés avec.

4e B.

Poussés par la curiosité, les élèves ont accepté les tracts.

5e AB.

Quelques élèves ont déchiré les tracts. Par contre les autres les ont rangés dans leur sac après les avoir lus.

6e AB.

Lundi matin à 10 heures, les cadets distribuent dans les rangs les feuilles. Comme il se produisait un peu de tumulte, M. X., Professeur, nous a demandé ce qu'il y avait. Nous lui avons dit que nous distribuions des tracts contre le copiage ; il nous félicita, nous en demanda un, le lut et félicita la J.E.C. de son initiative. Il nous expliqua les conséquences du copiage et les sanctions qu'il avait prises (2 élèves renvoyés). Le lendemain, M. Z., Professeur, nous raconta à ce sujet une histoire en nous expliquant qu'il était difficile de réprimer le copiage quand il était devenu intense dans un lycée ».

Dans plusieurs grandes villes, en Avignon par exemple, les écoles organisèrent toutes ensemble des séances de propagande. Chaque Mouvement de jeunesse venait dire pourquoi la campagne contre le copiage correspondait à son idéal propre. Des sketches venaient illustrer les déclarations en insistant sur la loyauté française nécessaire. Le délégué à la Jeunesse, ou telle autorité municipale venait appuyer l'effort scolaire de tout le poids de son autorité, et des formules d'engagements étaient distribuées à la sortie.

Ces formules d'engagement constituaient l'essentiel de la campagne. Voici quels étaient leurs considérants et le texte proposé à la signature de chacun :

« ETUDIANT...
pour les examens de Juin 1941
ENGAGE-TOI !

« Dans la France nouvelle, nul ne sera sauvé s'il n'a d'abord travaillé à se réformer soi-même.

« Veux-tu répondre à ces paroles du Maréchal en te mettant tout de suite et pratiquement à la besogne ?

Si oui, signe l'engagement que te proposent la J. E. C., le Scoutisme Français, la F. F. E. C., la J. E. C. ., la F. F. A. E. C., la F. F. A. C. E.

Si la France te demandait ton aumône, tu la donnerais ; tes bras pour la moisson, tu les offrirais ; ton sang pour sa défense, tu n'hésiterais pas.

Elle te demande aujourd'hui mieux que cela : l'effort de ton caractère, la preuve de ta loyauté, la qualité de ta culture.

Elle a moins besoin de ton succès que de ta valeur d'homme.

Il s'agit par ce don de refaire la France, de continuer la lutte en sauvant son esprit.

La tradition française ne dépend ni de sa production de beurre, ni du nombre de ses canons. Elle est faite avant tout de fidélité à la parole, d'honneur intact.

Si tu veux la bâtir commence par toi-même.

La France sera ce que seront les Français.

Ne signe pas dans un moment de ferveur, après une réunion enthousiaste.

Réfléchis bien. Pèse ta décision. Signe tout seul.

On ne cherche pas la quantité des signatures. On ne veut pas établir de records statistiques.

On veut seulement la qualité, la solidité de ton engagement.

C'est à le tenir que tu t'engages, et non seulement à le signer.

On ne se servira pas de ton nom, on ne le publiera pas.

Tu en as assez d'entendre parler de reconstruction française ? Tu voudrais y travailler toi-même, agir ?

Alors, signe.

Et tiens bon.

ENGAGEMENT

Devant Dieu, sur mon honneur,
Pour donner à la France quelque chose de moi-même,
Et contribuer ainsi à son relèvement,
Je m'engage à observer la loyauté la plus parfaite au cours des examens ou concours qui terminent mon année scolaire 1940-1941.

Signature :

Date : ....
Classe : ....
Etablissement scolaire : ....

Un essai de campagne dans les journaux n'eut qu'un succès relatif. Certains hebdomadaires particulièrement qualifiés, comme l'*Echo des Etudiants*, se montrèrent réticents devant l'initiative des Mouvements de Jeunesse. Personne, naturellement, ne pouvait critiquer l'intention. Tout le monde admirait la générosité du geste, et l'idéal de la campagne. Mais quand il s'agissait d'approuver ou de recommander l'engagement personnel, les critiques et les prétextes se multipliaient. Les uns avaient peur d'une délation possible, les autres pensaient que l'acte personnel n'était pas nécessaire et que la propagande suffirait. En général, la campagne fut chaudement félicitée, mais tous les prétextes furent inventés pour éluder l'acte net qui devait engager chacun. De nombreux Scouts et Eclaireurs estimèrent que leur promesse suffisait à les engager sans qu'il fut besoin de préciser l'objet particulier de cette promesse. D'autres furent choqués de l'aspect chrétien ou même simplement théiste de l'engagement « devant Dieu ». D'autres rejetèrent la faute sur les professeurs, sur le manque de surveillance, sur la pression des parents, sur l'exemple donné d'en haut.

Au total, il fallut bien constater que le mal continua de sévir de façon grave aux examens et concours de Juin-Juillet 1941. Des concours jusqu'alors à peu près indemnes, comme celui de Centrale, de Saint-Cyr, de Polytechnique, furent gâtés par un copiage marqué. Dans telle grande ville de province, les étudiants du P. C. B. réussirent à se procurer à prix d'argent les sujets du concours, et ce n'est qu'à force de démarches instantes et multipliées que l'on réussit plus tard à faire annuler les résultats.

Dans l'ensemble, lorsque, le mercredi 9 Juillet, Maurice-René Simonnet, secrétaire général de la J. E. C., vint présenter au Général Laure les résultats de la campagne pour que celui-ci les transmit au Maréchal, il apportait 1486 engagements.

Si l'on considère que la population étudiante de la zone libre et nord-africaine comporte plus de 100.000 étudiants, la proportion est évidemment infime. Il faut tenir compte, pour

l'apprécier, du court délai dans lequel fut improvisée la campagne, de l'absence volontaire de propagande spectaculaire qui l'entoura et des moyens modestes qui furent mis en œuvre. Le dépouillement des engagements révèle que 175 seulement d'entre eux concernent l'enseignement supérieur. Le reste provient d'étudiants de l'enseignement secondaire. L'intérêt du dépouillement réside surtout dans ce fait que la proportion d'engagements dans chaque collège est infime, mais que le nombre des collèges et lycées touchés est considérable. En moyenne, ce sont 1, 2, ou 3 élèves d'un lycée, d'une E. P. S., d'un cours secondaire, qui s'engagent. Aucun mouvement de masse : rien que des actes individuels, isolés, et par là même présentant toute garantie de sérieux et d'efficacité. Si la morale est en péril, pourtant partout l'on trouve des personnalités solides qui désirent remonter la pente et qui ne craignent pas d'engager leur honneur. L'action des sections de J. E. C. sur ce point est manifeste : tous les engagements viennent d'institutions où travaille une section Jéciste.

Il est assez difficile de tirer des conclusions nettes de cette campagne et de ses résultats. On peut y voir la confirmation précise d'un mal dont on connaissait déjà l'existence. La campagne souligne également la difficulté créée par l'individualisme français qui hésite à s'engager, qui se laisse convaincre facilement, mais refuse de se donner en acceptant le risque d'une signature, qui approuve intellectuellement, mais n'a pas le courage de passer à l'acte. Il semble bien que ces déficiences de la jeunesse française ne lui soient pas particulières. On les retrouve partout dès qu'il s'agit de problèmes moraux, qu'il s'agisse de natalité, d'obéissance aux lois ou de marché noir. Le mal ne provient pas seulement d'une faiblesse écolière, il est dû aussi, en grande partie, aux déficiences des éducateurs. Qu'il s'agisse de ceux qui sont chargés de la surveillance ou qui devraient appliquer des sanctions, qu'il s'agisse des parents trop intéressés par le résultat et le diplôme et trop peu soucieux de la conscience morale de leurs enfants, le mal trouve un peu partout ses responsables. La circulaire adressée aux parents par le Colonel Chas-

sepot, Commissaire du District de la Côte d'Azur pour les Scouts de France, souligne admirablement le devoir des parents en pareille matière. Nous n'en citerons que la conclusion :

« Vous savez tous, par vos fils, que nombreux sont, dans les classes, ceux qui ont pris l'habitude de tricher dans leur travail et ont adopté des méthodes de malfaçon qui leur profitent. Copiage sous toutes ses formes :

— Pour obtenir une bonne note, ils lisent leur leçon sur leur livre.

— Pour éviter une punition, ils copient le devoir d'un camarade.

— Pour faire comme tout le monde — ce qui est plus grave — et lutter ainsi contre une terrible concurrence, ils rédigent leurs compositions avec l'aide de leurs cahiers ou de leurs manuels.

— Pour réussir au baccalauréat — et leur déformation sera devenue telle qu'ils auront une conscience tranquille « parce qu'ils ne font de tort à personne » — ils bourreront leurs poches de notes frauduleuses. .

Cette déloyauté scolaire, universellement répandue à l'heure actuelle, est un fait grave. Elle manifeste la déformation précoce des esprits et laisse prévoir que ces enfants n'apporteront pas plus la conscience professionnelle dans l'exercice de leur rôle social, qu'ils n'en témoignent aujourd'hui dans leur devoir d'état actuel.

Déformation précoce également, moins grave cependant, mais déformation quand même, chez ceux qui, trop droits pour copier, invoquent pour ne pas réagir contre ceux qui copient, un soi-disant « Code d'Honneur » dont ils sont les victimes volontaires puisque, de ce fait, ils se voient frustrés de la juste récompense de leur travail et qu'ils se font ainsi les complices de ces mauvais camarades.

Par analogie, ne dénonceraient-ils pas un voleur qu'ils viennent de surprendre en flagrant délit ?

N'est-ce pas, cependant, le moment d'effectuer le redressement du sens de l'équipe (« le sens de l'équipe », de notre Maréchal...), au bénéfice des Bons et non plus des Mauvais ?

Je vous l'ai déjà dit : Ce sont les « durs *bons* » et non plus les « durs *mauvais* » qui doivent mener.

Il importe que tous les éducateurs réagissent vigoureusement pour opérer ce redressement.

Etablissements d'instruction, troupes scoutes vont entreprendre une campagne sur ce point.

Parents, vous vous devez d'intervenir aussi. Marquez une sévérité absolue à l'égard de procédés frauduleux dont vous entretiendraient vos fils. Faites leur comprendre la gravité d'une faute dont ils ne se sont souvent pas rendu compte, parce qu'on ne le leur a jamais expliqué.

Et n'admettez plus, surtout, que vos enfants se vantent devant vous, de leurs habiletés malhonnêtes, ni qu'ils se retranchent derrière une coutume trop répandue.

Formez au contraire leur conscience en leur montrant que, dans ces roueries qu'ils tiennent souvent pour des peccadilles, des valeurs graves sont engagées.

Vous aurez avec vous tout l'Enseignement.

Pour nous, Scouts de France — et je tiens à terminer par là — la cause est entendue. Nous exclurons définitivement du Mouvement un garçon, Louveteau, Scout ou Routier, ayant été surpris deux fois, trichant en classe, sous quelque forme que ce soit ».



Les coups de sonde donnés par la campagne contre le copiage permettent le juger l'état de la conscience morale française, et non seulement de celle de sa jeunesse. A ce point de vue, ces résultats, si peu encourageants qu'ils soient, sont extrêmement précieux pour juger de l'état moral réel du pays. Un immense travail de rééducation morale s'impose. Les valeurs spirituelles, éducatives, familiales, du pays doivent prendre conscience de l'écrasante responsabilité qui pèse

sur elles à ce point de vue. Il nous faut rééduquer la Nation, lui redonner une âme et non seulement un esprit. Tant que la France n'aura pas retrouvé sa morale elle ne sera pas capable de l'effort de redressement indispensable pour son renouveau. Toutes les activités devraient aujourd'hui céder le pas devant cette impérieuse nécessité. Rien ne sera perdu pour la France tant qu'on aura sauvegardé chez elle le sens de l'honneur et du devoir.

Victor DILLARD.

AUX CHANTIERS DE JEUNESSE

POUR LA FÊTE DES MÈRES

« La famille aura désormais le respect et la protection de la nation », déclarait solennellement le 11 juillet 1940 le Maréchal Pétain, en spécifiant l'usage qu'il entendait faire des pouvoirs étendus dont l'Assemblée Nationale venait de l'investir. Or, une politique familiale devait naturellement se traduire par la remise à l'honneur du « culte » de nos Mères que, le 25 mai dernier, le chef de l'Etat légitimait en termes éloquents.

« Mères de notre pays de France, votre tâche est la plus rude, elle est aussi la plus belle. Vous êtes, avant l'Etat, les dispensatrices de l'éducation. Vous seules savez donner à tous ce goût du travail, ce sens de la discipline, de la modestie, du respect qui font les hommes sains et les peuples forts. Vous êtes les inspiratrices de notre civilisation chrétienne.

Et voici qu'aujourd'hui dans nos deuils, dans nos misères, vous portez la plus lourde croix.

Mères de France, entendez ce long cri d'amour qui monte vers vous ;

Mères de nos tués, mères de nos prisonniers ;

Mères de nos cités qui donneriez votre vie pour arracher nos enfants à la faim ;

Mères de nos campagnes, qui, seules à la ferme, faites germer les moissons ;

Mères glorieuses, mères angoissées, je vous exprime aujourd'hui toute la reconnaissance de la France ».

Cette reconnaissance, dans maints chantiers de jeunesse, les « Jeunes » l'exprimèrent d'une manière touchante qui mérite d'être signalée.

Les jours qui précédèrent la fête des mères, bien des chefs utilisèrent les cercles d'études et les veillées pour exalter la famille, créant ainsi une atmosphère favorable à la manifestation des sentiments intimes de chacun.

« Peu d'enthousiasme, dans le début, constate un de nos correspondants. C'était nouveau. Une certaine pudeur faisait barrage. Peu à peu cependant, les « jeunes » se déridèrent et sourirent à l'idée ; surtout les orphelins. Et parmi eux, plus d'un pleura ».

Tel jeune chef raconte, dans son style « nature » :

« Le mardi, je réunis mes « types » au foyer. Très simplement je leur ai parlé, évoquant même devant eux des souvenirs personnels. Je leur décrivis comment dans ma famille où nous étions nombreux, nous fêtions notre mère, les bras chargés de bouquets que de diverses manières nous nous étions procurés, de petits cadeaux, de surprises, etc.

« Les « jeunes » étaient pris comme jamais je ne l'avais vu. Çà et là, des larmes perlaient qu'à la dérobée, le revers de la main essuyait. Je conclus, pour nous conformer aux directives reçues : « Il faut donc que nous, les gars du Chantier, nous fassions quelque chose pour les mamans de France ».

Les mamans de France, c'était d'abord leur propre mère, puis celles des hameaux voisins.

A leur maman, presque tous écrivirent une lettre de circonstance pleine d'affection et de reconnaissance que certains ornèrent d'un dessin à la plume ou au crayon.

« Ce geste était tellement nouveau pour la plupart d'entre eux, raconte une lettre, qu'un de mes gars me confie : « Je ne savais pas qu'il était si difficile d'exprimer des sentiments qui paraissent tellement naturels ! »

D'autres firent partir par la poste une pièce de bois que patiemment ils avaient « travaillée » à cette intention.

Les initiatives pour fêter les mamans des hameaux voisins furent des plus variées.

Nombreux furent les cas d'adoption par une équipe — ou un groupe de jeunes — d'une famille nombreuse ou nécessiteuse. Avec le consentement des chefs, une journée de travail leur fut offert, renfort apprécié à une époque où le travail des jardins pressait du fait du retard de la saison.

« Dans telle maison où la maman chargée d'enfants demeurait seule, son mari étant prisonnier, il n'y avait pas de combustible pour la cuisine et la lessive. Pendant leurs quartiers libres, quelques jeunes rapportèrent de la forêt voisine quelques charretées de bois qu'ils entassèrent près du logis ».

Chez une fermière, maman de 6 enfants, dont le mari lui aussi était en Allemagne, c'est le toit du hangar qui est remis en état. Ailleurs, une femme n'avait, pour l'aider à faire marcher l'exploitation, que deux neveux, dont l'un à moitié fou et l'autre prisonnier : les écuries furent nettoyées.

Un jeune relate que lorsqu'il se présenta au logis d'une jeune maman, femme elle aussi de prisonnier, et qu'il lui offrit de bêcher son jardin avec l'aide de quelques camarades qui attendaient à quelque distance, celle-ci tout d'abord méfiante, redoutant sans doute quelque mauvais coup, — sa maison était quelque peu isolée, — ... puis bientôt prise de peur, s'enfuit précipitamment, emportant son petit serré dans un fichu. Les jeunes s'amusèrent fort de l'aventure et travaillèrent d'arrache-pied, pour qu'avant la tombée de la nuit, leur ouvrage achevé, la propriétaire du logis qui sans doute les faisait épier, put rentrer chez elle rassurée. Le lendemain arrivait au camp une lettre qui d'une façon quelque peu gauche, mais pleine de cœur, exprimait sa reconnaissance.

Un de nos correspondants nous fait le récit que voici :

« La nuit tombait. Fatigués par la route et le travail accompli, nous revenions du chantier forestier, situé à quelque douze kilomètres du camp. Toute la journée, nous avions fait du terrassement, cassé des pierres et empierré les routes de la forêt. A peine étions-nous rentrés que le chef de groupe convoquait les chefs d'équipes.

« *On vient de me signaler qu'à dix kilomètres d'ici*, leur dit-il, *se trouvait une veuve, mère de famille, dont la vigne et la récolte de pêches — qui, chaque année, assure son pain et celui de ses enfants — sont compromises par une invasion de sauterelles. Il est urgent de lui venir en aide. Y aurait-il des volontaires qui accepteraient de s'y rendre demain, bien que ce fût dimanche ?* »

« Un chef d'équipe, sans hésiter, réclama pour ses jeunes l'honneur de rendre ce service.

« A vrai dire, au moment de partir, plusieurs éprouvèrent un serrement de cœur à la vue de leurs camarades « endimanchés » qui s'apprêtaient à se distraire pendant qu'eux, après une longue marche à pied, s'astreindraient à un pénible labeur qu'ils ne quitteraient qu'à la nuit tombée, pour rejoindre le camp. Pourtant, relevant la tête et le sourire aux lèvres, ils se mirent en route.

« Le soir, au camp, le téléphone sonna. C'était le chef d'équipe qui, au nom de ses gars, remerciait de la faveur qui leur avait été

accordée de rendre ce service et demandait l'autorisation de ne revenir que le lendemain, afin que plus totalement et plus efficacement la besogne fût exécutée. On coucherait dans une grange.

« Non seulement la permission sollicitée fut concédée, mais l'équipe recevait quelques heures plus tard des vivres pour la journée suivante ».

*
**

L'aide de ces jeunes gars robustes était fort appréciée, mais elle n'était qu'un service rendu à l'occasion de la fête des Mères. Restait à l'égayer de réjouissances et de cadeaux.

A une famille de sept enfants, une équipe remit : un tablier de fillette, une paire de pantoufles, deux bérets basques, des crayons, porte-plumes, deux kilos de pain, cinq cents grammes de chocolat, un kilog de gruyère achetés grâce au produit d'une collecte que les jeunes avaient faite entre eux, ou prélevés sur leur ordinaire.

Même prélèvement sur les rations dans un autre chantier qui disposait de fours à pain. On y fit cuire une brioche pour chacune des mamans et un chou à la crème pour chacun des enfants.

« Pour présenter les cadeaux, de jolis petits paniers, des corbeilles, des plateaux avaient été tressés.

« Puis, le dimanche, la grand'messe achevée, le chef de chaque équipe, assisté de deux jeunes envoyés avec lui en délégation, se présentait aux mamans, les complimentait et leur remettait les cadeaux. Le défilé par les chemins des hameaux, de ces gars portant avec précaution les paniers et plateaux ornés par eux de fleurs, ne manquait pas de pittoresque. Tout le monde était sur le pas des portes.

« — Eh ! dis donc... Ceux-là, c'est pour la Louise !...

« — Ceux-ci pour la Marguerite !...

« Les jeunes, je vous l'assure, étaient heureux et fiers de leur travail ! »

Voici comment le chef d'un autre groupe décrit la scène dont il fut témoin :

« Deux petits coups discrets. La porte s'ouvre. Une pauvre dame, les bras chargés d'un poupon, apparaît. En nous voyant, interloquée, elle reste un moment sans parler. Mais nous nous présentons à elle, lui disant que nous venions pour la fêter, elle, une des mamans méritantes de France, et nous lui offrons le cadeau préparé.

« Evidemment elle est saisie : sa gaucherie trahit son émotion. Manière de se donner une contenance, elle offre une des friandises à son aîné qui, intimidé, cherche à se « camoufler ». Enfin, avec un léger tremblement de la voix — que couvraient presque les accords des autres petits qui, moins « conscients », se disputaient déjà le bouquet de muguet, tandis que le poupon, lui, souriait aux anges — elle nous remercia.

« Nous étions tout aussi heureux qu'elle, et certes plus émus ! »

Citons ici la lettre adressée le lendemain par une dame à un autre chef d'équipe :

« Cher Monsieur,

« C'est avec une vive émotion que j'ai reçu, il y a deux jours, votre délicate et charmante lettre et aujourd'hui ce qui l'accompagnait. Vous ne sauriez croire combien cette attention m'a causé de joie ; et si votre désir était de faire plaisir à mes enfants, croyez que vous avez réussi. Sachez que je vous en remercie de tout cœur et suis heureuse des sentiments que vous m'adressez à la fin de votre lettre. C'est avec cet esprit d'amour de la famille que notre Maréchal veut faire de grandes choses et je ne doute pas qu'ainsi, pour une grande part, vous contribuiez à assurer comme vous le dites un avenir meilleur et plus facile aux mères de familles nombreuses ».

En bien des hameaux depuis lors, les équipes viennent régulièrement rendre visite à la famille que le 25 mai elles avaient adoptée.

Souvent, ce jour-là, ce fut fête au village. De belles affiches voyantes ornaient les murs des carrefours, et aussi parfois des bouquets et des banderoles de calicot sur lesquelles on lisait : « A nos Mères ! » Le soir, au feu de camp, où tous avaient été convoqués, des chants, des poésies en l'honneur des mères précédaient le discours d'un des chefs qui présentait à tous « ses jeunes » d'abord, à leurs mamans ensuite qui, absentes, pensaient sûrement à eux et aux mamans du village toutes réunies ce soir, ses souhaits de « bonne fête » !

A Brassac, la mère de l'un d'eux fut invitée à parler. Elle leur dit simplement :

« Mes enfants, je ne suis pas une conférencière : je suis tout simplement une maman 100 %. Oh ! je ne viens pas vous dire d'aimer vos mères : je sais que vous les aimez et je crois même qu'à partir d'aujourd'hui vous les aimerez encore davantage. J'ai connu autrefois un

petit garçon qui écoutait dans un jardin un monsieur et une dame qui parlait de sa mère... Et l'on a entendu tout à coup sa voix claironnante. Il criait d'un accent stupéfait : « Maman ! maman ! Monsieur et Madame Un tel disent que vous êtes jolie ! » Et puis, il a traversé la pelouse, il est venu se planter devant sa mère, il l'a regardée des pieds à la tête et il a constaté d'un air encore plus étonné : « Mais, maman, c'est que c'est vrai ! ».

Puis évoquant à chacun les traits de leur maman absente :

« Tenez ! prenez dans votre mémoire un souvenir qui vous est personnel à tous les deux, une petite histoire qui n'appartient qu'à vous : « Hier, écrirez-vous, c'était la fête des mères, et je me suis rappelé tout à coup comme tu avais été gentille avec moi, le soir où j'avais tant de chagrin, parce que j'avais été refusé à mon examen ». Ou bien : « Te souviens-tu comme tu étais fatiguée après ma grosse bronchite ? » Et vous verrez combien votre mère sera heureuse de ces quelques mots. Car la personne au monde à laquelle vous pouvez faire le plus facilement beaucoup de plaisir... ou beaucoup de peine, c'est votre maman ».

Dans le silence de la nuit envahissante, les mots évocateurs de cette voix féminine éveillèrent chez beaucoup une émotion profonde. Et combien, au moment de s'étendre sur leur rude couche de campeurs, se sentirent vraiment meilleurs et plus dignes de la France !

Gabriel Robinot Marcy.

CULTURE DE L'ART ET DU GOUT

Quelle est la fin poursuivie par l'Art en général ? C'est de « plaire », répètent à l'envi, après Cicéron et Quintilien, depuis des siècles, nos dociles manuels.

Plaire ? Plaire n'est pas sérieux. Plaire n'est pas un terme ontologique. Même entendu au sens le plus haut, de production ou jouissance du bonheur, plaire n'est pas une fin digne de l'homme, pas plus qu'il n'eût été une fin digne de Dieu.

Lorsqu'on dit que le premier Artiste a créé l'homme pour le bonheur, on ne parle qu'à moitié. Dieu a créé les êtres pour être. Et il les a créés êtres imparfaits, incomplets, larvaires, afin qu'ils devinssent parfaits, complets, *étants*. Or c'est lui qui est l'existence même. Dieu nous a donc créés pour lui. Cela, dites-vous, est le bonheur. Le corollaire est juste. C'est un corollaire qui vient après, comme font les corollaires. Il serait tout de même mesquin de commencer par dire que Dieu nous a créés pour nous faire plaisir.

Or rien de ce que fait l'homme, image de Dieu, ne saurait s'assigner d'autre but que celui de son modèle. L'Art, en suite de l'œuvre du Créateur, procède d'un instinct de conservation du monde créé et d'un besoin de son perfectionnement. L'idée que nous donnions du travail d'Adam (1) est celle que nous retrouvons dans la définition de l'Art : *Il tend à l'être, en renforçant les multiples connexions naturelles de ce monde sensible avec l'esprit.* Car il est maintenant entendu que c'est en vertu des connexions de ce genre que le monde existe. Sans elles il serait matière, autant vaut dire rien.

Nous avons déjà envisagé sous ce rapport la musique. Soit Jean-Sébastien choisi comme exemple ; nous l'avons loué (2), ce divin Bach, ouvrier édénique, artiste d'avant la faute, ambassadeur honoraire du premier paradis. Cet homme par sa

---

(1) *La Parabole du Monde.* Adam au Jardin.
(2) *Ibid.*

musique a su conserver à l'activité humaine son *sens*, et c'est selon ses formules que toutes les industries de la terre travailleraient si nos nuques ne s'étaient pas raidies et nos cœurs surchargés d'un inutile poids de chair. La belle et sainte musique n'est pas une exception ; après l'expression du grand orgue, considérons encore, par exemple, celle de la peinture.

Prenons le paysage. Qu'y a-t-il de plus ridicule que de pretendre recommencer les arbres sur une toile avec des couleurs empoisonnées ? Qu'y aurait-il de plus vain d'espérer tirer de là un mélange plaisant ? Allons, n'y a-t-il pas assez d'arbres dans les forêts, assez de poisons chez les apothicaires ?

Vous me répondez doctement : Ouais ! je recommence des arbres, mais je recommence aussi *un instant*, lequel ne se reproduirait pas de lui-même. Cette tombée de crépuscule entre des saules, que je vois accrochée dans votre cabinet, avec cette éclaircie dans ce lointain, que perce un clocher attentif, ne s'en ira plus, l'instant est fixé à jamais, le temps changé en éternité.

— Il y a quelque chose de sensé dans ce que vous venez de dire, je l'admettrai et vous en convaincrai tout à l'heure. Au premier moment laissez-moi vous répliquer avec ma mauvaise humeur coutumière : Changer le temps en éternité ? eh ! quel trafic est-ce là ! et quelle éternité frelatée allez-vous suspendre sur ma tête avec votre clou et votre tableau ! Si « l'instant » ne se reproduit pas tout seul, c'est qu'il a sans doute ses raisons ; de quel droit viendrons-nous inquiéter sa réserve ?

L'inanité de notre application à « reproduire », afin de « faire joli », n'est-elle pas la cause principale du dévoiement de la peinture moderne ? J'en ai recueilli l'aveu de la bouche de cubistes. Ils ne veulent plus copier parce qu'ils trouvent que cela est stupide. Ils ont le courage de l'avouer. Alors, comme tout de même ils sont peintres, et qu'un peintre ne saurait démontrer qu'il l'est du moment qu'il ne peint pas, ils peignent. Ils peignent en assignant à leur peinture des buts de guerre auxquels leurs pères n'auraient jamais pensé, et ce sera l'Art nouveau. Quand on est un peintre de l'Art nouveau

on est libre de tout faire, tout, excepté ce que l'on a devant ses yeux. A la bonne heure. L'Art qui en résulte ne sera plus ce qui plaît. *Quod visum placet.* Il sera ce qui déplaît. Allez vous en convaincre aux Indépendants.

Dans ma courte sagesse, je suppose qu'ils auraient mieux fait de ne pas chercher à rien inventer. Pourquoi s'imposer une pareille corvée. Qui les y obligeait ? Dieu est bon. Lui qui crée et invente sans cesse, il n'a jamais demandé aux hommes que de l'imiter de loin, dans ce palais des Mirages où il nous fait vivre. Et ce sera déjà beaucoup de fait, si au lieu d'inventer du nouveau, nous parvenons à renforcer quelque peu les apparences de l'être.

Or pour cela il eût suffi, en toute simplicité, de se demander ce que c'est que voir.

Voir, c'est s'apercevoir, et de quoi donc ? que la nature a *commencé* quelque chose qu'elle nous fait passer en nous priant de le faire davantage être, si nous en avons l'esprit. Et si nous n'avons pas d'esprit ? Rassurez-vous. Avec les ressources inépuisables du ripolin et celles du lait de chaux, tous les peintres éviteront le chômage.

Mais, même avec de l'esprit, il vous arrivera de ne pas plaire. Retenez bien cela. D'abord, quel vrai artiste s'est arrêté à la pensée d'une aussi basse opération ? J'ai connu un excellent homme, dont les livres se vendaient, et qui avait entrepris de me corriger de mes défauts littéraires. — Le malheur est que vous n'avez pas assez de points à la ligne, me disait-il. Actuellement on aime ce qui est écrit ainsi. — Et lui-même écrivait ainsi, à la ligne, toujours à la ligne. Je reconnais volontiers que le public lui donnait raison. Le public aimait lire la littérature à la ligne de cet auteur, et il n'aimait pas, hélas ! que j'écrivisse plus serré. C'est égal, de pareils propos me faisaient frémir.

Multiplier les points à la ligne, cela s'appelle aujourd'hui « aérer ». Or la culture physique nous a donné le goût de l'aération. Aller à la ligne c'est donc plaire.

Mettre à la ligne après chaque phrase est faire semblant de courir après l'esprit, et surtout c'est vouloir faire croire qu'on

l'a rattrapé. Il est déjà loin, ce brigand ! N'empêche que le candide lecteur voit profond, parce qu'après avoir proféré sa sentence, avec son point à la ligne, l'auteur est revenu à grands pas se terrer dans un silence inexplicable, ce qui est l'attitude même du génie. Et le public se dit : C'est incroyable ! cela est si intelligent et pourtant j'ai compris ! La constatation ne saurait que lui plaire. Mais en vérité, gagner la complaisance du public par de tels moyens n'est pas de l'Art. C'est de la publicité.

Le point à la ligne a comme raison non son agrément, mais l'exigence de la pensée. La ligne doit s'arrêter avec le souffle, le souffle avec le mouvement mental, et ce mouvement avec l'espace réel qui se présentait à couvrir. Prescriptions codifiées au livre du vouloir divin, et que je ne me sentirais pas disposé à enfreindre en connaissance de cause. Comment, triste Garo, ferais-tu mieux que ton Créateur ?

Ce que l'artiste fait, il le fait par conscience que cela *doit être,* sans qu'aucune considération impure puisse faire dévier sa main. De ce côté, tandis qu'il y regarde de près, sa vue ne discerne plus qu'imparfaitement entre morale et art. La racine des deux est commune dans la conscience. De même qu'un homme moral est celui qui n'écoute que son devoir pour agir, de même l'artiste est une espèce d'individu qui, quand il s'est mis une fois à son affaire, se fiche du tiers comme du quart, y compris le tiers et le quart de ses amis lettrés, et de son public prêt à siffler ou applaudir. Tout ça se vaut. Moyennant quoi cet artiste sera un artiste vrai et non un agréable distributeur de salamalecs. — Il ne plaira pas. — Et puis après ? depuis quand *l'Art vrai* s'est-il soucié de plaire ?

Le peintre vrai n'a devant lui personne. Ça l'empêcherait. Il a devant lui la Nature qui se propose et lui dit : « Finis-moi ». « Fais-moi être. C'est l'unique nécessaire ». — Et pour répondre il a des lignes et des couleurs.

La ligne est ce à quoi *se réduisent* les choses. Elle fixe sur du blanc ce que les choses ont *d'essentiel.* Leurs *contours,* parce qu'il est entendu que l'on peut faire le tour des choses,

qu'elles sont *finies*. Prenez bien garde à tous ces mots que je souligne. S'ils évoquent en mémoire quelque souvenir de mots déjà entendus, s'ils ramènent à vos yeux un brouillard métaphysique reconnu, ce sera une preuve de vos brillantes dispositions à vous occuper de ces matières.

Continuons. Les lignes, ces lignes que votre crayon promène sur du blanc, toile ou papier, et réunit en esquisse de la nature morte disposée devant vous (une nappe, trois oranges et un citron, un gobelet, une théière, une étoffe somptueusement rejetée en arrière sur un dossier), ces lignes, dans la nature, *n'existent pas*. C'est bien cela, nous l'avons appris. Les « essences » créées *ont l'air* d'exister, mais il y a là un quiproquo sinistre. Personne n'a jamais pu dire ce qu'elles faisaient là, et elles-mêmes n'ont jamais fourni une justification de leur « existence ». Ainsi, cher ami, tracez votre esquisse tout à votre aise. Fermez soigneusement ces contours arrondis, et dites que ce sont des oranges. Je le veux bien, vous ne les rendrez pas plus juteuses pour cela. La ligne crée indistinctement l'apparence de l'être ou son ombre chinoise, en somme tout ce qu'il y a au monde de peu nourrissant.

Les gens instruits qui écrivent sur l'Art nous ont appris que la ligne est *intellectuelle*. Qu'ils en soient remerciés. On aurait pu le deviner sans eux. La ligne est évidemment intellectuelle, puisqu'elle fixe les essences, et que l'essence, le « quid est », est précisément l'article de fabrication de l'intelligence. Elle nous les sert agréablement préparées, cuites à point et parfaitement digestives, à une mode connue dans les festins de l'esprit sous la rubrique de « concept ». Digestives, disons-nous, plutôt que nutritives, témoin mon ancien professeur de métaphysique si terriblement anémié.

Telle est la ligne. Elle « définit », surtout quand elle est, comme disent les rapins, « serrée ». Qu'on la serre donc, des doutes demeurent sur ce qu'elle aura le bonheur de retenir.

Mais le dessin de notre nature morte est achevé, et voici que, par une initiative d'un courage inouï, le peintre rejetant son crayon s'est emparé d'un pinceau, il a fouaillé sa palette avec une brusquerie que j'ai attribuée à la colère, et plaf ! un ma-

gnifique platras de vermillon, de rouge de saturne, de vert véronèse entortillés s'est abattu sur ce fantôme d'orange, sur cette orange possible et inexistante, sur cette infortunée encore embarrassée de dire si oui ou non elle est. Et par un ordre magique imposé à cet inerte et indigne objet, une orange a mûri en dehors de la toile, absolue, autoritaire, séduisante. Elle existe ! votre orange est parlante, Monsieur. Vous venez de me faire admettre les petits oiseaux qui honorèrent à coups de becs une nature morte d'Apelle. La vôtre excite ma soif et déjà la rafraîchit.

Et ceci encore est normal. Les érudits disent que la couleur répond au sentiment, comme la ligne à l'intelligence. Etait-il besoin de se fatiguer le cerveau pour trouver cela ! Nous dirons que la couleur est créatrice d'existence, la première note que nous puissions attribuer à l'existence étant l'expérience de nos sens. Une orange peut légitimement être traitée d'existante dès lors qu'elle me donne l'envie de la manger.

Toute couleur apparue dans notre champ visuel y déclanche une oscillation, un balancement musical qui nous amène, telle une escarpolette, à l'intérieur du monde matériel pour nous ramener aussitôt au centre de contrôle de notre propre vie. — Je suis rouge donc j'existe, s'écrie l'orange dans sa fierté cartésienne. — Et moi je lui réponds : Si tu existes, j'existe, puisque je t'ai vue et que je vais te manger. Et la fête de l'existence s'ouvre alors, lumineuse, accompagnée de tous les gongs et de toutes les fanfares de ciel, propagée jusqu'aux dernières barrières du Jardin de Dieu. Car les fêtes cosmiques, savez-vous, c'est ainsi. Ce n'est pas comme les bals d'un dancing où l'on bute en tournant d'un côté contre l'orchestre, de l'autre contre les tables des buveurs.

Ligne et couleur recomposent l'être. Ils le recomposent, cet être, de la même manière que l'être nous semble, à nous, avoir été composé par son Auteur. De la même manière, oui, en ressemblance de cette manière. Nous n'imiterons jamais Dieu que comme des ombres. C'est déjà joli. Mais le peintre d'oranges serait-il Apelle en personne, jamais il ne nous rendra, avec ses essences-lignes et ses existences-couleurs, les services

particuliers d'un oranger. Qu'est-ce donc que l'on dit que l'Art *ajoute* à la nature ? Cherchons à répondre, en prenant notre parti d'une orangeade que nous risquerions d'attendre indéfiniment.

Entre ligne et couleur l'unité est mal rétablie. Il y a toujours coupure. Le dessin poussé aussi loin que l'on veut ne rejoint pas la couleur, ni inversement. C'est infiniment regrettable. Quelque chose intérieurement nous dit que les deux doivent se rejoindre, quelque part — mais où ? — et reconstituer l'unité. A quoi correspond la coupure ? Pourquoi, au lieu de se précipiter fraternellement dans les bras l'un de l'autre, ces regards de froideur qu'échangent entre eux le crayon et le pinceau ? N'est-ce pas notre fatal penchant à l'isolement qui condamnerait notre art pictural à sa dangereuse irréalité ? Un artiste fait un croquis de son tableau. Puis, il s'occupera du coloris, quand le moment sera venu. Comment se fait-il que les *formes* qu'il a d'abord reproduites ne lui aient pas imposé leur *mode d'existence* propre, en l'espèce, leur couleur ? Je vais blasphémer, je le sens. N'ai-je pas eu l'impression que les couleurs de Raphaël s'arrangeaient *entre elles*, schismatiquement, plutôt qu'avec le dessin préalablement terminé (1). On constate dans les ateliers la même infirmité mentale que nous déplorions en sortant de chez quelques philosophes l'autre jour. Ces philosophes se plaisaient à concevoir leurs essences comme *possibles*, c'est-à-dire hors de toute existence (comme si cela même n'était pas impossible : car, hors de toute existence, que concevoir ?). Puis, un coup de baguette, et comme une ampoule électrique soudain allumée par un déclic, leur lamentable possible transporté dans un milieu plus confortable se prenait à exister. Les peintres font de même, avec leurs belles théories sur l'équilibre des teintes, comme si la question était la couleur. Ils se trompent, l'équilibre des teintes est secondaire. Le problème primaire est la

---

(1) Faisons exception pour les couleurs attribuées par la tradition aux vêtements de certains personnages, en vertu de leur symbolisme. Voir à ce sujet le livre très documenté de Frédéric Portal, *Les Couleurs symboliques dans l'Antiquité, le Moyen-Age et les temps modernes.*

reconstitution de l'objet par l'accord de la ligne et de la couleur. Si le problème de la couleur est numéro un, ou numéro deux, à part de celui des lignes, vous ne peignez pas, vous coloriez : la manière des enfants, et des cartographes.

A ce point de notre exposé, si je m'apercevais que je m'adresse à des réfractaires de notre Mystique, je déclarerais carrément insoluble le problème que nous venons d'énoncer. *Matériellement*, la ligne ne s'arrange qu'avec la ligne, la couleur qu'avec la couleur. Matériellement, si vous excellez en l'une ou en l'autre, vous opterez entre le métier d'Ingres et celui de Turner et pousserez de votre côté vers la célébrité.

Delacroix est un grand peintre. Il n'a pas opté, à cause de *l'esprit* qu'il a. Il n'a ni la ligne *finie* d'Ingres (ou de Bouguereau !) ni la couleur de Turner (ou de tels impressionnistes) *infinie*. Ses lignes et ses couleurs s'envolent ensemble dans un même mouvement. Et c'est par là qu'il se *dématérialise tout en existant*. Il est *à la fois* fini et infini, comme les œuvres de Dieu.

La ligne, qui n'était qu'*imitative*, devient *significative* par sa vibration, par son mouvement. Le mouvement, en effet, découvre l'action, qui s'identifie à l'être. La couleur ébranle les parties sensibles du sujet pensant, s'associe au mouvement, et concourt ainsi à la connaissance concrète. Les tableaux faits de lignes et de couleurs, par la vertu de leur symbolisme, peuvent compléter la nature. On peut dire qu'à leur manière ils font, eux aussi, de l'être, travail divin !

J'ai déjà signalé les observations de M. Delamain sur les expressions de la ligne en tant qu'orientée suivant les diverses directions de l'espace. Ajoutons : tout l'espace est foyer et pour ainsi dire matrice d'expression. Et de là vient que toute ligne, quelle qu'elle soit, suggère, *par son sens*, l'attitude mentale dont elle dérive, une pensée, un mouvement vers le bien, que ce soit la spirale du liseron ou le zig-zag de la foudre. De même toute couleur témoigne de la réalité de l'univers suivant un certain rapport du sentiment avec les essences. Il semble que personne ne devrait avoir le droit de tou-

cher un pinceau si quelque chose, au centre de son cœur, ne lui chante cette vérité qui guidera sa main.

Alors, oui, vous pouvez aller de l'avant. Vous, Corot, vous étalerez sous nos regards vos lointains dont la lumière semble être devenue la seule essence, tant elle est vraie. Et vos ramures musicales, infléchies par le vent de l'esprit et qui n'admettent que ces tendres et légères verdures. Vous, Fernand Maillaud, au lieu de vous séquestrer jalousement, tout entier à votre pierre philosophale de la peinture, vous feriez mieux, je crois, d'installer votre atelier ouvert à quelque carrefour. Vous apprendriez à tous les yeux comment d'un exposé pastoral, large comme un mouchoir de poche, vous créez un domaine plus précieux pour les hommes que leurs vastes propriétés de rapport.

Il m'arrive parfois de rêver après cela, dans mes heures d'égarement, à une peinture supérieure. Ce serait celle qui, brassant indistinctement lignes et couleurs, tirerait de leurs éléments confondus des significations identifiées à notre âme. Dans cette œuvre inouïe, plus de dessin préalable gratifié après coup d'une existence colorée ; ce ne serait rien autre que le « Moi » lui-même, le Moi existant, image de Dieu et à son tour créateur, qui resplendirait sur la toile, revêtu du rayonnement de sa bonté et de sa gloire. Alors, le comble de l'Art se trouverait atteint, la visée de la nature dépassée, tout ce qui est dans l'art métier et procédé abandonné aux basfonds comme une scorie. Alors, le besoin serait enfin apaisé de copier des arbres, des rivières et des maisons ! Alors, la splendide forme humaine elle-même n'aurait plus besoin d'être évoquée dans ses « contours ». Nous savons bien que l'on ne fait pas le tour de l'homme ! Nous savons ce qu'ont d'aléatoires ces apparences, et que toute humanité occupe, avec son centre placé quelque part, la sphère universelle. La mélodie assurée, l'organe serait oublié. Alors, je ne dis pas que l' « instant » passager serait « reproduit » (oh ! le vain travail des hommes ambitieux, de « durer ! »). Il serait élevé jusque dans l'instant immuable, durée réelle des esprits, au delà de nos sphères pesantes.

Ce tableau auquel je rêve parfois et qui défie ma fragilité, vous l'avez exécuté, Seigneur, et il existe, lorsque vous avez engendré, distinct de vous, un avec vous, le Verbe infini, votre parfaite Image, dont procède toute essence créée, toute existence. Vous avez ensuite ajouté à l'essentielle Génération adorable votre magnifique Création, à la ressemblance de ce Verbe encore. En sorte que, regardant Jésus, je vois tout, comme la claire manifestation de toute essence. Il est la Forme Universelle apparue dans la Lumière incréée. Possédant Jésus, je participe à l'universelle existence. Dès lors mon goût de baptisé me prend par la main et m'emmène. Je puis assez mesurer toute l'inquiétude ressentie par les hommes lorsqu'ils se mettent en tête de reproduire vos œuvres seulement avec leur Art. Je comprends, en hochant le front, le scandale humain de votre peintre, qui brise à vos pieds crayons et pinceaux, ô Beauté ! dans sa hâte de réaliser l'Œuvre suprême en se livrant à vous.

Victor POUCEL.

LA GÉOGRAPHIE CHEZ LES JÉSUITES

« De toutes les connaissances, la seule dont ne puisse se passer l'honnête homme, c'est l'histoire », a dit Léon Bloy ; nous ne nous en serions guère douté il y a seulement quelques années, à voir la façon dont étaient conçus nos manuels d'enseignement. Encyclopédique certes il l'était cet enseignement, et « de omni re scibili », mais d'attache avec le passé, pas l'ombre ; pour nos yeux éblouis d'enfants ou d'adolescents, toute cette savante architecture du monde, toutes ces notions si complexes, et si neuves, tout cela sortait tout armé et casqué du cerveau de Jupiter, ou, pour mieux dire, toute cela apparaissait infiniment plat, section mince découpée dans l'espace-temps, sans racines profondes, sans causes, sans terre nourricière, sans Histoire.

Par une de ces étranges aberrations dont l'esprit humain est coutumier, en ces trois quarts de siècle qui ont vu le prodigieux développement de la thèse évolutionniste, alors qu'aucun biologiste d'aujourd'hui n'oserait se vanter de « comprendre » quoi que ce soit à un cheval ou à un rosier s'il ne connaît leur généalogie et leur lente maturation à travers des millénaires d'histoire ancestrale, jamais, semble-t-il, notre enseignement ne s'était moins préoccupé de faire l'historique de ses acquisitions, jamais il ne s'était montré moins « révolutionniste », jamais plus « primaire », au sens le plus péjoratif de ce mot.

Puisqu'il s'agit ici de géographie, il n'est que de nous reporter à nos années de collège et nous revoir sur les bancs de jadis à l'heure de la classe : méridiens et parallèles, latitudes et longitudes, divisions en climats et orbite autour du

soleil, répartition des vents et mouvement des marées, courants marins et cycle de l'eau, tout allait de soi ; jamais, semblait-il, l'humanité n'avait eu à chercher, aucune question ne se posait, tout était absolu, tout avait toujours été résolu.

Aussi quel émerveillement, quelle « découverte » le jour où, par hasard, à la faveur d'un livre de prix de géographie, ou de quelque volume de la bibliothèque paternelle dévoré durant les mois de vacances, apparaissaient soudain les vraies dimensions des choses, l'enracinement de notre science actuelle dans un lointain passé, l'effort de dizaines de générations élaborant une synthèse, la caducité enfin de nos acquisitions les plus modernes parce qu'elles ne marquent jamais qu'un moment de l'histoire de la science ! Alors tout n'était donc pas résolu ? La science n'était donc pas cet être infiniment plat des manuels ? Il y avait donc quelque chose à trouver ? Oui, certes, et c'est ainsi que naissait une « vocation de savant ».

Aujourd'hui qu'il est partout question de revision des valeurs et de réforme profonde de l'enseignement, un livre vient à son heure — un livre d'Histoire de la Géographie. Livre neuf, suggestif, bien fait pour nous obliger à réfléchir, pour nous humilier aussi, car s'il nous montre les progrès incontestables accomplis depuis le XVIIe siècle dans l'élaboration d'une science de la Géographie, il est non moins affirmatif sur l'étrange recul de l'enseignement d'il y a quelque soixante ans comparé à celui des contemporains de Richelieu ou de Descartes.

Histoire de la Géographie est pour nous un terme équivoque, qui suggère aussitôt la vision de chevauchées et de caravelles, d'expéditions polaires ou d'explorations centre-africaines ; il ne s'agit pas ici de l'histoire des découvertes géographiques, mais de l'Enseignement de la Géographie. La « *Géographie des Humanistes* » du R. P. François de Dainville (1) envisage la question sous *l'angle scolaire*. L'auteur

---

(1) *Les Jésuites et l'éducation de la Société française. La Géographie des Humanistes.* Thèse principale présentée devant la Faculté des Lettres de Montpellier par Fr. de Dainville, licencié-ès-lettres, 1 vol. XVIII-562 pp. Paris, Beauchesne, 1940.

nous replonge d'emblée parmi les écoliers des collèges de Jésuites du XVIe siècle finissant, et c'est dans ce milieu, en pleine effervescence d'humanisme, que nous allons réapprendre comment naît une science, comment s'acclimatent lentement des notions nouvelles, comment mûrissent des synthèses, comment, du conflit de la tradition et de l'expérience jaillirent les vues fécondes, comment enfin, les plus beaux départs s'infléchissent et s'enlisent, lorsqu'un perpétuel afflux de sang jeune ne vient pas les vivifier.

Bien entendu, en cette aurore de la science géographique, les maîtres humanistes n'ont point encore songé à créer pour cette matière un enseignement spécial. Si les éléments de notre géographie moderne s'y trouvent déjà représentés avec les descriptions et les représentations cartographiques successives par lesquelles l'homme a tenté d'exprimer la face de la terre, l'exposé des phénomènes géographiques tels que chaque génération en a pris conscience ainsi que les explications qu'elle s'efforce d'en donner, tout cela n'est encore qu'à l'état de « membra disjecta » répandus dans des cours qui nous semblent bien étrangers à la géographie : « prélections » et commentaires des auteurs classiques, volumineux cours de mathématiques, où, parmi des théorèmes de géométrie, des propositions d'arithmétique, d'optique ou d'acoustique, se cachent les notions essentielles d'astronomie de position qui servent aujourd'hui d'introduction à nos traités de géographie générale. Ou encore, ce sont dans des traités « *De Coelo* » ou « *Des Météores* » que s'esquissent les ébauches de géographie physique : discussion sur l'origine des montagnes, des sources, sur le circuit de l'eau, les marées, les vents, etc.

Au reste, pour qui connaît l'histoire de l'humanisme, cette dispersion ne cause nul étonnement, elle s'explique : par les origines mêmes de l'enseignement secondaire tel que l'ont organisé les Jésuites : enseignement littéraire suivi d'une formation philosophique et scientifique, et par le prestige incomparable dont jouissent les Anciens en cette fin du XVIe siècle où, en toutes choses, ils font autorité et sont seuls maîtres,

En bons humanistes donc, les professeurs jésuites redé-

couvrent la géographie auprès des anciens, puisant dans ce commerce leurs trois manières diverses de décrire la terre :

— l'une scientifique, mathématique et astronomique, tendant à la représentation de la terre par la carte, c'était celle qu'avait illustrée Ptolémée ;

— l'autre, plus littéraire, descriptive et historique, par suite plus accessible à l'honnête homme, s'attachait surtout à peindre l'homme à sa surface, à la mode de Strabon ;

— une troisième enfin, héritée de la pensée ionienne, et pratiquée par Aristote et les Stoïciens, étudiait les phénomènes selon les quatre états ou « éléments » de la matière.

Ainsi, au terme de sa formation scolaire, l'honnête homme avait-il acquis — bien qu'en des cadres fort différents des nôtres — une somme de connaissance, qui ressemble assez à une ébauche imparfaite et instable de la géographie moderne. Et que l'on ne sourie pas trop de cette géographie enseignée par des professeurs de belles lettres ou de mathématiques férus d'auteurs anciens et de distinctions scolastiques ; sans doute c'est le livresque qui domine encore — et de beaucoup — sur l'expérience, mais tout n'est pas sot dans l'héritage ancien — nous en vivons encore aujourd'hui — et ceux qui l'utilisent savent se servir du crible scolastique, ce merveilleux outil de coordination, pour faire le départ du vrai et du faux, dans l'amas des connaissances brutes, des informations et des observations contradictoires. Voici par exemple ce que nous dit de l'origine des montagnes le traité classique « *De Rebus ad quatuor Mundi elementa pertinentibus* » publié par l'Université de Coïmbre et adopté dans nombre de nos collèges de France dans les dernières années du XVI[e] siècle. Toutes les montagnes n'ont pas été créées par Dieu au troisième jour de la création, plusieurs sont nées depuis, d'autres ont été réduites en plaines (!) « ce qui est ordinairement le fait de la force et de la violence des eaux » (lisez : de l'érosion). Les montagnes naissent en effet de plusieurs façons :

« Les eaux en découlant d'en haut creusent la terre et déterminent des versants, des hauteurs escarpées et des montagnes. Ou bien elles les emportent et détruisent plus ou

moins complètement selon le site, la nature dure ou tendre du sol et les autres circonstances de temps et de lieu » — voilà qui n'est pas si banal !

A son tour le célèbre P. Richeome, après nous avoir doctement exposé que selon Aristote et les autres philosophes, « la cause efficiente des vents est le mouvement du ciel du Levant au Ponant, ou le mouvement des planettes du Ponant au Levant, ou l'esprit vital, par lequel nature engendre toutes choses, qui va poussé çà et là, comme le fruict au ventre de la mère, ou un air battu des divers mouvements des planettes et de la multiplicité de leur rais... ou que les vents s'engendrent aux cavernes de la terre et que là, demeurans enfermés quelque temps comme bestes sauvages en des geoles, se desbondent après d'impétuosité et courent desbridez la campaigne... » conclut sagement que si « toutes ces opinions sont probables, car sans doubte les cieux et les astres interviennent en général à tout ce qui se fait ez corps d'icy-bas, aucune d'icelles ne nous déclaire la *cause* propre et voisine des vents, d'autant que si ces choses l'étoient, nous aurions les vents sans cesse, comme nous avons les mouvements des cieux et rais des astres et cest esprit de nature » ; quant à la naissance des vents « ez cavernes de la terre », cette belle théorie ne nous explique pas la génération des vents « ains le lieu de leur génération » et encore ! « car on (en) voit souffler sur les grandes plaines, et sur la mer, où de cent lieues à la ronde on ne sçauroit soubçonner aucunes telles grottes ». Les combats que se livrent entre eux « les escadrons armés » des vents s'opposent à la généralisation d'une telle hypothèse. Lui-même au reste sait observer et nous conduit naïvement aux « eaux en chaleur » ; leur température est telle qu'on y cuit des œufs et plumes de la volailles, « comme i'ay veu en Rouergue, au bourg nommé Caudes Aigues ». Sur les bains de Digne, sa ville natale, il est intarissable, et ne nous passe aucun détail. Sur les eaux qui « appierrissent ce qu'elles baignent », après nous avoir rapporté avec fidélité la leçon de Pline, il s'interrompt brusquement : « Jusques icy Pline »... et le voici, lui : En Périgord à deux lieues de la ville de Périgueux se trouve une fontaine, dont l'eau « en se congelant en guise de

glace... forme mille figure de marmosets » et revêt de « crouste pierreuse » ce qu'on y jette. Ne croirait-on pas de l'Elisée Reclus !

Tout n'est pas futile et sans ordre dans ces premières ébauches. Voici, à titre d'exemple la table des matières d'un traité *De Mari*. L'auteur expose l'origine de la mer (ch. 1) ; ce qu'il sait par les « hydrographes » des principales mers, à savoir « l'Océane, Méditerranée, Mer Rouge, Mer Persique et Caspienne (ch. 2) ; les mouvements qui agitent la mer (ch. 3) ; les variations du flux et du reflux selon les lieux (ch. 4) ; les opinions diverses des philosophes sur la cause des marées (ch. 5) ; de l'influence de la lune (ch. 6) ; de la raison d'être des marées (ch. 8) ; émersion et immersion de terres (ch. 9) ; des déluges locaux et du déluge universel (ch. 10).

Ainsi donc va l'expérience chicanant Modernes et Anciens, voire Aristote, dévoilant l'impuissance des théories trop simples à expliquer la complexité du réel. Pas plus que la « ferveur du soleil qui cresme l'humeur douce des vapeurs » ne rend raison de la salure des mers, pas davantage l'origine des sources ne s'explique par des canaux souterrains en communication avec la mer. Antagonisme de l'érudition et de l'expérience ? Non point ! Mais collaboration féconde qui élargit les bases de notre géographie scientifique. Car l'érudition n'est au fond que la somme des observations anciennes interprétées par le passé, et l'expérience de nos humanistes commence déjà à se mouvoir et à respirer dans cette gangue.

Mais la ferveur humaniste n'était pas la seule cause de cette ébullition géographique. Plus profondément encore que la soif d'érudition brûlait dans ces âmes de régents de collèges l'appel des missions, la sincère et bienveillante curiosité pour tout l'humain et tout le créé, si fortement inculquée par leur Père St Ignace, l'enthousiasme suscité par les lettres de Xavier et les premières relations missionnaires, la nécessité de se préparer un solide bagage scientifique, mathématique et géographique, en vue des missions futures, la volonté des supérieurs majeurs d'être soigneusement renseignés sur tout ce qui con-

cernait ces pays neufs : climats, distances, coutumes, productions, — tout cela contribuera merveilleusement à ventiler la pure érudition livresque, à créer le courant favorable à une nouvelle géographie et même... à faire de nouveaux géographes. Car Rome ne recevait pas sans déplaisir les lettres d'Extrême-Orient vieilles de deux ou trois ans et s'acharnait à trouver des raccourcis à travers les continents — le prodigieux voyage entrepris par le Fr. Bento de Goes à travers l'Asie Centrale afin de vérifier l'intuition de Ricci sur l'identité du Cathay et de la Chine (1602-1607) n'est pas étranger à ce désir. A des fins semblables, Trigault, rentrant en Europe pour exposer au St Père l'état des affaires de Chine, passa par Cochin, Goa, Ormuz, et de là parcourut à travers des contrées désertes, souvent seul, les cinq à six cents lieues qui le séparaient de la Méditerranée, d'où il lui fut facile de gagner Rome. Quelques années plus tard, l'accès de l'Ethiopie par la côte, occupée par les Mahométans, n'étant plus possible, « nostre R. Père Général a donné charge que l'on descouvrit tous les chemins possibles, tant par la Mer Rouge que par le Mozambique et... l'Angola » (!). Le Père Goswin Nickel concevra même le plan audacieux d'une liaison Rome-Macao à travers les steppes de l'Asie centrale. Pour l'essayer, il chercha un homme. Son choix heureux tomba sur le père Grueber qui se rendit de Venise à Smyrne par mer, de là à Pékin, trois mois après, ayant traversé toute la Chine, partie par route, partie en Sampan (1656-1658). Rome-Pékin en quinze mois, c'était un record !

Et que l'on ne se figure pas que les yeux de ces hardis missionnaires aient été constamment si modestement baissés qu'ils n'aient rien su observer — il s'en faut ; telle relation de voyage en Ethiopie vaut largement un des derniers ouvrages parus sur la question ; le plus grand explorateur d'Asie centrale dans les temps modernes, Sven Hedin, se plaît à reconnaître que le « *Commentaire sur l'Inde* » du P. Monserrate (1590) demeura durant deux cent cinquante ans l'autorité de premier ordre, et il faut lire dans le livre du P. de Dainville (p. 130 sq.) les savoureuses et suggestives et étonnamment

modernes descriptions de géographie physique que le P. José Acosta croque de l'Amérique espagnole dans son « *Histoire naturelle et morale des Indes* », fruit des longs voyages auxquels l'obligèrent ses charges de provincial du Pérou, puis de visiteur des Indes occidentales : un homme accompli certes qui n'est nullement un spécialiste et qui peut pourtant nous donner la première carte du coton !

Un siècle à peine s'écoulera et voici des événements qui ne peuvent que nous obliger à un examen de conscience salutaire. Trouverait-on aujourd'hui parmi nos professeurs de lycées et de collèges, (car il ne s'agit ici que de professeurs d'enseignement « secondaire »), une quarantaine de mathématiciens capables, une fois arrachés à leurs chaires, d'être jetés dans l'univers avec des instruments rudimentaires, et de s'y comporter en savants de grande classe, déterminant des longitudes par l'occultation des satellites de Jupiter, dressant des cartes qui ont fait foi jusque dans les temps modernes ? C'est pourtant ce que vit la fin du XVIIe siècle. Les pages 450-456 nous racontent cette prodigieuse épopée suscitée par les lettres pressantes du P. Verbiest resté seul en Chine après la mort de ses compagnons, et encouragée par Louis XIV et l'Académie des Sciences. Trois expéditions s'organisèrent, la première, partie de Brest le 3 mars 1685, détermina la longitude du Cap, grâce à une éclipse du premier satellite de Jupiter (5 juin 1685), mit à l'essai entre le Cap et Batavia l'un des premiers *pendules à spirale et à seconde,* débarqua au Siam en septembre 1685, y détermina force latitudes et longitudes, réduisant ainsi de 24 degrés la longitude généralement adoptée par les meilleurs cartographes pour le Siam, commença la carte du pays, et repartit pour la France demander du renfort pour édifier deux observatoires dans ce pays. Les autres expéditions mi-maritimes, mi-terrestres à travers l'Asie centrale, du golfe Persique à la Chine ou de Moscou au Pacifique rencontrèrent des obstacles qui ne permirent pas un plein succès, mais quelle audace tout cela ne suppose-t-il pas ! Et les résultats généraux ne trahirent point les espérances.

Il est clair que dans un tel milieu, donné par des maîtres capables, sur un simple signe de leurs supérieurs, d'accomplir de telles œuvres, l'enseignement de la géographie devait être singulièrement en honneur, se renouveler vite, s'accroître sans cesse. Ainsi, point de collège important qui n'eût son astronome... et son observatoire rudimentaire, déterminant la latitude par les hauteurs méridiennes du soleil et des étoiles, observant pour le calcul des longitudes, les éclipses de la lune ou les occultations des satellites de Jupiter. Les instruments peu coûteux, souvent construits par les observateurs eux-mêmes, favorisaient la multiplication des stations ; les premières lunettes, encore bien imparfaites, connaissaient un prodigieux succès. Et que l'on ne se figure pas que ces recherches s'exécutaient en marge de l'activité du collège ; l'occasion était trop belle d'initier les élèves à des « travaux pratiques », de les sortir de l'érudition livresque pour leur mettre entre les mains les instruments de topographie et d'arpentage, de cartographie ou d'astronomie... Nous en sommes loin !

Un fait savoureux montrera mieux que de longs développements ce qu'étaient ces observatoires et... ces observateurs : « Dépourvu d'instruments d'observation, Aristote s'était arrêté à l'incorruptibilité apparente et présumée des astres « comme à des colonnes d'Hercule ». Après lui, savants et philosophes avaient admis sans grande difficulté des cieux incorruptibles, quand l'invention des lunettes, en rapprochant le soleil de l'œil humain, révéla sur cet « œil du monde » des taches ! L'invention en avait été faite par un jésuite professeur de mathématiques à Ingolstadt, le P. Scheiner. Son provincial à qui il se hâta de confesser l'étrange découverte ne l'en voulut croire : « J'ai lu plusieurs fois mon Aristote en entier, lui aurait-il répondu, et je puis vous assurer que je n'y ai rien trouvé de semblable. Allez, mon fils, ajouta-t-il, tranquillisez-vous et soyez certain que ce sont des défauts de vos verres ou de vos yeux que vous prenez pour des taches dans le soleil ». L'exactitude historique du trait n'est pas certaine, le fait est que le P. Scheiner ne fut pas autorisé à divulguer

sous son nom et qualité l'invraisemblable découverte. On lui permit seulement d'en informer un ami, l'humaniste Velser. Il s'en acquitta par trois lettres : *De maculis solaribus*, que Velser s'empressa de publier, sans doute avec le consentement de l'auteur, qui gardait l'anonymat sous le pseudonyme d'*Apelle caché derrière le tableau* (1612). Prévenu par Velser, Galilée déclara avoir remarqué ces taches quelques mois avant Scheiner, et revendiqua une priorité difficile à prouver.

Pendant que Galilée disputait à Scheiner sa découverte, c'était, comme l'avaient redouté les supérieurs du Père, grand émoi et scandale parmi les péripatéticiens. Ils clamaient qu'injure était faite au ciel et déclaraient la philosophie « outrageusement offensée ». « C'estoient esblouissements de la vue et illusions, ou déceptions provenans des verres », car on ne pouvait imaginer « opinion plus erronée que celle qui impose de l'ordure à l'œil du monde lequel Dieu a establi pour être le flambeau de l'univers ». Les plus conciliants, Tarde ou le P. Malapert, préféraient y voir de petits satellites placés devant le soleil, comme ceux qu'on venait de découvrir autour de Jupiter.

Le P. Scheiner laissa dire et, à l'aide d'une lunette à dispositif spécial et verres bleus inventée par lui (hélioscope), poursuivit méthodiquement l'étude des fameuses macules. Il fit plus de deux mille observations sur leur mouvement et leurs caractères. Au terme de cette patiente enquête dont il publia les résultats détaillés en un volumineux in-folio de près de 800 pages, la *Rosa Ursina sive sol ex admirando facularum et macularum suarum Phaenomeno varius* (1626-1630), le savant conclut sans hésiter à la présence de taches dans le soleil lui-même, et, incontinent, aux graves conséquences qui en découlaient : corruptibilité des astres, liquidité des cieux, révolution des astres sur leurs axes. C'était d'un seul coup ruiner le péripatétisme, mais fonder la physique moderne » (pp. 230-231).

Outre les collèges où se donnait l'habituelle culture classique et qui ajoutaient parfois à leurs programmes, surtout

dans les villes littorales, des cours d'hydrographie et de navigation, les Pères durent accepter, au cours du XVIIe siècle, bien des postes d'*Hydrographes du Roi* dans les nouvelles écoles créées à cet effet par Colbert et Seignelay, et qui furent une magnifique pépinière d'officiers de marine accomplis. Dans ces cours, que l'on professait naturellement en français, la géographie tenait une place hors pair, où abondaient exercices pratiques, maniement des instruments astronomiques essentiels, lecture et confection des cartes, etc., etc...

C'est à l'usage des élèves de ces écoles et de leurs aînés, déjà navigants, que parurent les premiers ouvrages de fond, les premières « *géographies de la mer* », telle cette *Hydrographie contenant la Théorie et le Pratique de toutes les parties de la Navigation,* publiée en 1643 par le P. Fournier, aumônier de la marine royale, et qui est, pour l'époque, un ouvrage magistral, la première encyclopédie complète des choses de la mer. Au cours de cet exposé « aussi approprié à la lecture suivie, intéressante, amusante souvent, qu'à la recherche d'un renseignement précis », le lecteur apprend l'art de l'architecture navale, les principes de l'hydrostatique, les normes du chargement d'un navire, les forces mouvantes dont on se sert sur mer pour remuer les fardeaux, on lui parle des arsenaux, des officiers et des équipages, de l'apostolat des gens de mer... Il y trouve enfin une vraie géographie de la mer dont les développements peuvent se grouper autour des trois chefs suivants : rapports de l'homme avec la mer — la mer — aspects géographiques de l'art de naviguer. Et voici un épisode des plus savoureux pour illustrer le succès de ce gros in-folio : « C'était un jour de mars 1651. L'équipage du *Léopard,* navire armé en course, mutiné, avait pris les armes et gagnait la dunette où se trouvait le commandant Nicolas Gargot, et l'eût mis à mal si celui-ci n'eût « paré » assez heureusement les premiers coups avec une baïonnette qui lui servait de couteau, puis avec un livre qu'il prit sur la dunette (c'était l'*Hydrographie* du P. Fournier). Il reçut quantité de coups de pique dans ce livre dont il se servait comme un plastron... Cependant il reçut plusieurs coups dans les bras et les cuisses,

qui lui firent tomber ce livre des mains. Il prit néanmoins encore un matelas afin de parer... ». Voilà un témoignage assez inattendu de la présence de l'*Hydrographie* jusque dans la bibliothèque de bord des corsaires (p. 275).

Nous ne pouvons songer, dans les limites de cette brève esquisse, à donner même une vue d'ensemble ni des richesses que contient le livre du P. de Dainville , ni moins encore, de toute cette activité enseignante qui s'étend sur 150 années et va de la géographie amusante des classes enfantines aux cours de navigation des futurs officiers du Roy. Nous ne voudrions que susciter la curiosité du lecteur... et aussi l'émulation qui rendra à notre enseignement contemporain l'entrain, la richesse des procédés, le concret, le savoir-faire, en un mot, de ces maîtres d'antan.

Veut-on encore quelques exemples ?

Un contemporain du P. Fournier, professeur comme lui de mathématiques et qui fut un des maîtres de Descartes, est vraiment « possédé du démon géographique ». Les cartes ne sont plus une rareté à son époque, on en possède de bonnes, « au crayon, à la plume, au burin et au pinceau... en telle multitude et variété qu'on n'y peut presque souhaiter davantage ». Mais cela ne suffit pas au P. François qui rêve à des choses étonnantes. Pourquoi pas s'instruire en déambulant dans son chez soi sans fatigue ni labeur ? La chose est facile. La céramique dont on revêt le sol peut fort bien se convertir en une instructive carte de géographie. Il suffit de dessiner « des cartes sur des quarreaux peints en couleurs de mer ou autre, de faire cuire ces quarreaux et de les placer dans les salles, de manière à représenter une province, même les longitudes et les latitudes ; mais pourquoi n'en ferait-on pas sur les tapisseries, les lambris, les parois et sur les parterres dans les jardins, auxquels on pourrait facilement donner la figure d'une carte ? On mettrait en eau effective la partie qui représenterait la mer, l'autre partie serait de terre avec les élévations et abaissements conformes à ceux du globe, pour donner la pente aux rivières et le moyen de découler depuis leurs sources jusque à la mer ».

Voilà un plan de décoration pour un institut de géographie qui ne manquerait pas d'originalité.

Le P. François voyait plus grand encore. Il était né pour vivre en notre siècle de grandes expositions. Ce serait une entreprise digne d'un monarque, disait-il, de représenter en miniature dans « quelque grande campagne » de son royaume toute une partie du monde avec ses rivières, mers, lacs, forêts, montagnes, escueils... bref, toutes les particularités qu'on veut représenter « par l'exhibition de la même chose en petit volume » ; pour les autres on les indiquerait par un signe conventionnel, par exemple les villes « par une pierre en forme de clocher ». « Ce qu'estant, on apprendrait plus de géographie en six jours, plus facilement et plus distinctement estant conduit par un homme intelligent dans tous les endroits de cette carte, que l'on ne ferait en six mois sur les cartes communes, et en douze par discours sans cartes » (pp. 291-292).

Voilà qui est parlé — et voilà une suggestion que nous voudrions voir réalisée par l'une de nos grandes villes, dans un de ses jardins publics, pour le plus grand bien de sa jeunesse écolière... et même de ses parents. Mais à défaut de ces gigantesques cartes « parlantes » qui ne sont jamais que des réductions du réel, les maîtres jésuites du XVII[e] siècle n'avaient pas attendu aujourd'hui pour organiser des « routes » au cours desquelles on apprenait la géographie au naturel. Le journal d'une de ces équipées nous en fait foi : à cheval, en compagnie de deux Pères, six logiciens et trois rhétoriciens du collège de La Flèche passent la semaine de Pâques 1699 sur les routes de l'Anjou et de la Touraine, visitant Angers, la *ville noire* (bien sûr puisqu'elle est de schiste !), Saumur, Chinon, Richelieu, Tours. Aux grandes vacances suivantes, ils rêvaient d'aller voir « les deux mers et passer jusqu'aux frontières d'Espagne » ; le P. Dez, provincial de France, modéra leurs projets. Ils s'en furent donc en Bretagne, par laquelle ils voyagèrent à cheval où en bateau durant 27 jours. Le récit qui nous rapporte ces faits prouve l'intérêt que nos collégiens prêtaient à cette géographie vivante, il éclaire cer-

taines prescriptions restrictives que les supérieurs majeurs édictaient au sujet des vacances de leurs inférieurs en compagnie des élèves : celles-ci laissent entendre que de telles « routes » n'étaient point exceptionnelles à la fin du XVIIe siècle (p. 411).

Devenus hommes, et hommes du monde, magistrats, gentilshommes, ecclésiastiques ou religieux de toutes robes, ces collégiens continuent de se passionner de géographie au point que celle-ci a pu être appelée l'une des « idoles » du siècle ; jugeant « bien plus beau de savoir quelque chose de tout que de savoir tout d'une chose », ces honnêtes gens sans enseigne aimaient à se réunir chez un mécène ou plus simplement chez l'un d'entre eux ou dans la cellule d'un de leurs maîtres, comme le P. Mersenne, pour discuter mathématiques ou astronomie ; Pascal, Roberval y coudoyent les PP. Petau, Caussin, Sirmond, François. Absents, ces hommes passionnés de savoir échangent une correspondance assidue où se débattent toutes les questions curieuses et actuelles. A en juger par cette correspondance on ne peut qu'admettre le vieux dicton qui disait « les livres de voyage sont les romans des philosophes », pour montrer qu'ils y prennent autant de plaisir que les gens du monde font dans leurs romans.

L'étendue de leurs lectures n'étouffait pas chez ces grands liseurs toute curiosité pour le livre de nature. Peiresc, qui invitait Holstenius à profiter de son voyage de Malte pour « desterrer mille bons livres », lui demandait aussitôt d'y aller voir les montagnes de sel et « celles où se trouvent tant de scheletes de geants » ; qu'il tâche de trouver des os encore en place et s'assure si elles n'ont pu être autrefois sous les ondes, « comme noz montaignes garnyes de coquillages et aultres animaux ou fruicts marins », (p. 363).

Petits cénacles de spécialistes que tout cela ! dira-t-on. — Non pas ! Les problèmes géographiques ne sont point réservés alors à quelques érudits, mais passionnent la société tout entière et sont une des curiosités majeures des esprits. Sur ce point comme sur tant d'autres, le P. de Dainville ne se livre point à des conjectures : entre 1600 et 1660, plus de qua-

tre cents ouvrages parurent sur les pays exotiques. Les missionnaires, notamment les jésuites, ont à leur actif un grand nombre de ces ouvrages, plus du tiers, mais à côté de leurs relations, il y a les voyages des navigateurs et des capitaines, les récits des voyageurs : Champlain, Malepart, de Razilly, Jean de Laon, du Castel, de Court, de La Boulaye, de Flacourt... Et toutes ces publications trouvaient des lecteurs, nous en avons une preuve très sûre dans leur nombre, et plus encore dans les rééditions de plusieurs d'entre elles.

En apprenant à la jeunesse de France à regarder et à voir, à diviser et à mesurer, enfin à décrire, l'étude de la géographie contribua donc sans aucun doute à l'éducation de quelques-unes des qualités de l'esprit classique. Mais son rôle propre fut autre.

Parmi les lettres humaines, il lui revenait, comme à la poésie et à la géométrie, dont on la rapproche, de nourrir l'imagination de l'élève. En un temps où l'image était rare encore, le maître devait s'ingénier à lui faire concevoir la réalité à travers sa représentation « comme s'il y estoit ». Lectures, tableaux, cortèges et ballets exotiques coloraient ces visions imaginatives que les grimauds de collège n'étaient point seuls à goûter.

La lecture du livre savoureux du P. de Dainville aura eu, entre autres mérites, celui de nous ouvrir d'étranges échappées sur les horizons de très honnêtes gens d'il y a trois siècles. « Comme ils nous apparaissent différents des portraits un peu froids, figés en la dignité de leur raison, que des stylisations trop scolaires nous ont accoutumés à imaginer, ces gens passionnés de cartes, disputant des marées ou des sources du Nil, lisant ou écoutant « avec tant de plaisir » les récits des voyageurs ! Avec quelle surprise ne voit-on pas les *Météores* inspirer les poètes et occuper les rimeurs, les dames du monde se délecter d'inventions cartographiques, apprendre la dévotion et l'humilité en de savoureuses morales « géographiques », s'enthousiasmer pour le roman de Descartes, de graves bourgeois ne point dédaigner la jouissance de connaître sans risque les découvertes d'aventureux explorateurs !

Aux uns et aux autres, la géographie offrait « la part du rêve ».

Mais si l'imaginative faculté est piperesse, il n'est guère de grandes actions qui se puissent passer d'elle. Combien eussent été des héros, s'ils n'en avaient d'abord rêvé ! En nourrissant les imaginations juvéniles de visions missionnaires ou coloniales, en développant chez nous cette sympathie, amusée parfois, toujours compréhensive et bienveillante, pour les peuples de couleur, la géographie travaillait grandement à donner à la France son premier empire colonial, elle l'aidait, avec la grâce de Dieu, à vivre sa plus grandiose épopée spirituelle », (pp. 505-506).

La géographie des humanistes a été fondée dans l'enthousiasme. Et là est la grande leçon sur laquelle nous voudrions conclure cette esquisse. Admiration et enthousiasme sont aussi indispensables au savant qu'au poète ou à l'homme d'action. Et n'est-ce pas ce qui nous manque tant aujourd'hui ?

La science froide ne sera jamais qu'une caricature de la vraie science, « celle qui se penche non sur un catalogue de données acquises, mais sur une découverte à faire » et qui garde toujours au fond des yeux une splendide vision du monde. La vraie science est très exactement une passion. Passion qui n'a rien d'aveugle, au contraire, mais qui rend sensible à des rayons, à des lueurs, à des reflets qui demeurent invisibles à la foule. Elle donne un regard neuf là où les autres sont « habitués » à voir. L'admiration est plus qu'une grâce de lucidité, l'intuition de la sympathie. C'est elle qui a dévoilé à Buffon, Saussure, Suess ou Termier quelques traits de la « Face de la Terre ». Pour n'être pas de même taille, les humanistes géographes n'en méritent pas moins le qualificatif « de mépris » que l'on a décerné au maître de la géologie. Ils sont des « géopoètes ». Chez les uns et chez les autres l'enthousiasme est pareil. Voir, s'étonner, chercher à comprendre, émettre des points d'interrogation, là même, là surtout où l'on ne sait soi-même que répondre, ne sont-ce pas là les premiers... et les derniers pas de toute science véritable, et le signe infaillible auquel on reconnaît une « vocation de savant ? ».

Pierre de Saint-Seine.

LE PLAN DE RÉFORME DE M. JÉROME CARCOPINO

Le 3 septembre, en une allocation radiodiffusée, M. Jérôme Carcopino a présenté les grandes lignes de la réforme de l'enseignement.

Adoptant « une méthode de travail essentiellement réaliste », le Secrétaire d'Etat à l'instruction publique s'est défendu de bâtir sur un plan idéologique. Il n'est que de parcourir les principaux chapitres de la réforme pour en être convaincu.

Se heurtant « aux mythes funestes » qu'avait élaborés la législation démagogique des quinze dernières années, M. Carcopino n'a pas voulu leur sacrifier. C'est pourquoi il n'a pas hésité à supprimer la gratuité dans le second cycle de l'enseignement secondaire, tout en déclarant vouloir tenir les généreuses promesses de l'école unique : « Il n'y aura plus un seul petit Français qui ne reçoive de l'Etat le moyen de poursuivre aussi loin qu'elles le poussent, le développement de ses facultés ». De l'école unique encore, M. J. Carcopino a adopté l'architecture d'ensemble et poussé l'achèvement, en rendant possible l'ascension de tous les enfants d'un bout à l'autre de l'édifice scolaire et en facilitant les passages entre les divers ordres d'enseignement. Mais il a répudié, en même temps, le principe de « nivellement » qui était la rançon de facilités offertes aux dépens de la culture, en refusant « d'aligner l'enseignement secondaire sur l'enseignement primaire et le technique » (1).

L'enseignement primaire supérieur, transformé en enseignement moderne, bénéficiera des méthodes de l'enseignement secondaire. Car, répondant aux vœux depuis longtemps exprimés par les membres de l'enseignement primaire eux-mêmes, M. Carcopino a définitivement fermé les écoles normales primaires pour ouvrir aux instituteurs les sources de la culture secondaire.

---

(1) Interview du 10 septembre (Journal des Débats, 11-9-41).

Marchant dans la voie ouverte par MM. Mireaux, Ripert et Chevalier, il a poussé jusqu'au bout les exigences de cette réforme en supprimant les Ecoles primaires supérieures, vestibules désormais inutiles des écoles normales. Ce n'est pas à dire que la très intéressante clientèle de ces établissements, recrutée à l'ordinaire parmi les éléments les plus méritants des classes moyennes, soit obligatoirement astreinte à des études trop longues ou trop désintéressées au gré de familles modestes, ou qu'elle soit vouée, sans rémission, au grec et au latin. Un enseignement rural, un enseignement technique revalorisés leur sont promis au même titre que l'enseignement général qui, dès 1942, leur sera offert dans les établissements secondaires. Car, ici encore, l'auteur de la réforme a voulu se libérer de tout système à priori, de tout dogmatisme.

Humaniste distingué qui « a gardé le culte des lettres anciennes », M. Carcopino en a souligné la valeur aux yeux du corps enseignant, en rendant « le grec obligatoire pour les élèves de l'Ecole normale supérieure, et le latin obligatoire pour tous les licenciés es-lettres sans exception ». Mais, contrairement aux décisions de son prédécesseur, il a admis l'enseignement moderne parmi les branches de l'enseignement secondaire, scindé l'enseignement classique en trois sections : latin-grec, latin-langues, latin-sciences et fait voisiner, dans les collèges, ces enseignements littéraires avec les enseignements agricole et technique. Ce qui est revenir, pour les programmes, à la réforme de 1902 et accomplir la répartition des élèves dans les bâtiments scolaires prévue en 1937-1938.

C'est à un compromis entre les exigences de l'éducation générale et sportive, et celles des disciplines classiques et scientifiques, également dénommées jadis « générales », que l'on doit les nouveaux horaires. Ils imposent une large tranche d'activités physiques et d'exercices pratiques, ce qui est excellent, mais réduisent le nombre d'heures, déjà jugé insuffisant, accordé au français, au latin, au grec, aux mathématiques. Exigence à laquelle le Secrétaire d'Etat a dû céder à contre-cœur et, pensons-nous, mesure transitoire.

C'est la marque de cette réforme, toute en dosage, que d'exprimer, avec les tendances diverses qui se sont manifestées depuis quarante ans, les exigences de l'heure. Elle marque plus un effort de conciliation qu'une volonté de refonte totale. Il n'est pas besoin d'examiner longtemps les quelques 25 arrêtés qui mettent en

œuvre la déclaration du Secrétaire d'Etat, pour se rendre compte que nous ne sommes pas en présence d'un édifice neuf, d'une éducation nationale repensée, d'une application vigoureuse de principes nouveaux accordés à la doctrine que professerait un nouvel Etat soucieux d'incarner sa constitution. Cela se conçoit du reste. Cette doctrine, cette constitution de l'Etat français, on les pressent, on les découvre à travers les discours du Maréchal, mais ils n'ont pas encore légalement fini de prendre corps. Les circonstances extérieures, l'éducation même de l'opinion ne le permettent sans doute pas. N'est-ce pas ce que M. Jérôme Carcopino a voulu faire entendre en faisant allusion au caractère pragmatique de sa méthode de travail ?

Nous essaierons, dans cette chronique, de dégager les éléments durables des arrêtés déjà publiés et, comme la majeure partie d'entre eux ne sera appliquée, année par année, qu'entre 1942 à 1949, nous seront à l'aise pour indiquer les points qui semblent plus faibles et que la vie amènera sans doute à réviser, en même temps que se fortifiera dans la nation l'esprit nouveau.



L'Enseignement primaire.

Le communiqué officiel qui présenta la réforme lui assignait pour premier objectif : « de ranimer l'enseignement en y introduisant une éducation morale, manuelle et civique destinée à former les caractères et les corps vigoureux, sans toutefois abaisser le niveau intellectuel ni surcharger les élèves ». M. Carcopine a tenu à ce que ce vaste programme, qui élargit singulièrement l'horizon des élèves et de leurs maîtres, devint, par obligation légale, celui de l'enseignement primaire élémentaire.

Désormais, l'objet même de cet enseignemnt, dont la composition des programmes, la distribution des horaires, la formation des maîtres devront tenir compte, est ainsi défini : « l'enseignement donné dans les écoles primaires publiques se rapporte à un triple objet : éducation morale, civique et patriotique, éducation intellectuelle, activité d'éducation générale à base d'éducation physique » (1).

Il n'est que de parcourir le nouveau programme pour constater que sans retard l'*enseignement patriotique et civique* y a obtenu

(1) Arrêté du 16 août 1941. Article 17.

la place de choix. Dès la première classe, à l'âge de six ans, qui, pour beaucoup d'enfants, est celui du premier contact avec l'école, le petit Français entendra conter des récits historiques « destinés à faire naître la piété envers la patrie ». Les années suivantes, ce sont encore « des sujets moraux ou historiques empruntés à la tradition nationale ou locale », « des pages à valeur éducative empruntées au monument de la langue française, moralistes, écrivains politiques, messages du Maréchal Pétain » qui devront faire l'objet de ces « entretiens familiers », de ces lectures, au retentissement si profond, et si impatiemment attendus, lorsqu'un vrai maître sait les manier. Ils prépareront et renforceront les notions théoriques de morale qui feront l'objet d'un enseignement plus précis sur « la patrie, l'attachement au sol natal, la tradition et l'unité française, la communauté nationale, le drapeau, la fierté de la France, la piété envers la patrie et les devoirs qu'elle implique : esprit de sacrifice, volonté de servir, loyalisme envers le Chef de l'Etat, respect de l'autorité, obéissance aux lois ».

L'enseignement de l'histoire, rénové lui aussi, contribuera à rendre aux Français la connaissance et l'amour de leur pays. Reprenant une expression de M. Ripert, le programme recommande aux maîtres d'insister sur « la perpétuité de l'effort français à travers tous les régimes », sur l'unité française. Il prend même garde que des idées par trop simplistes — qui n'étaient trop souvent que projections sur les siècles passés des conceptions politiques des maîtres et notamment de la doctrine marxiste qui veut que l'évolution historique soit commandée par la lutte des classes — ne faussent la droite ligne de notre développement national ou ne ternissent d'authentiques gloires.

Il est nommément prescrit de parler de « la grandeur du siècle de Saint-Louis », de donner des « notions simples et exactes sur la monarchie absolue » et, pour les aînés, de retracer l'œuvre des « grands rois : Philippe-Auguste, Saint-Louis, Philippe-le-Bel », et celle de « l'Eglise », en montrant sa « mission civilisatrice ». La part faite au XVIII[e] siècle, à la Révolution française, à la III[e] République, a été réduite. On a voulu couper le mal en sa racine et mettre fin à la propagande partisane, à la néfaste déformation civique, dont la louange exagérée de ces époques était trop souvent le prétexte.

Cette éducation patriotique et civique, qui obtient le premier rang dans les programmes, est complétée par un *enseignement*

de la morale individuelle, familiale et sociale. Il s'inspire des textes déjà promulgués par MM. Ripert et Chevalier. On remarquera toutefois que M. Jérôme Carcopino a maintenu son point de vue sur l'inopportunité de placer officiellement Dieu à la base et au sommet de l'ordre moral. On regrettera, à propos de la famille, qu'il ne soit plus fait mention de sa « stabilité nécessaire ». Notion d'importance cependant, en un temps où la législation s'efforce de réduire les ravages opérés par le divorce.

9 h. 1/2 d'éducation physique, de chant, de dessin, de travail manuel à l'intérieur et en plein air, de récréations organisées, doivent permettre aux maîtres de mener de front, avec la formation des esprits et des cœurs, celle des caractères et des corps, dans une atmosphère plus détendue, plus éducative. Le corps enseignant se trouve ainsi bien armé pour remplir auprès des enfants sa mission d'éducateur, au sens le plus large et le plus élevé du mot. C'est un grand progrès marqué par cette réforme. Il répond aux vœux du pays et des familles.

Mais, pour que la réforme ne déçoive aucun espoir et devienne source de solide éducation, elle devra satisfaire à une condition essentielle qui ne semble pas avoir obtenu toute l'attention désirable. Sous peine de stérilité, il faudra que cet enseignement puisse trouver son complément normal dans l'enseignement religieux et l'éducation chrétienne. Telle fut bien la pensée du législateur, lorsque, par la loi du 10 mars 1941 (retouchant la loi du 6 janvier 1941), il définit que « l'instruction religieuse sera comprise à titre d'enseignement facultatif dans les horaires scolaires ». C'est dans le même but que la journée du jeudi fut laissée à la disposition des familles par la loi de 1882.

Or, en fait, les heures d'*instruction religieuse facultative* n'ont pas été incluses dans le temps de présence obligatoire à l'école, mais ajoutées aux trente heures d'enseignement hebdomadaire, si bien que les enfants qui veulent bénéficier des cours de religion doivent s'imposer des classes supplémentaires et une surcharge de leçons et de devoirs que leurs camarades n'ont pas à subir. Une circulaire du 7 avril 1941 précise aux Inspecteurs d'Académie et aux membres de l'enseignement les règles qu'ils auront à observer dans l'application de la loi. Or elle prévoit, qu'après entente avec les autorités religieuses, les cours de religion pourront être placés soit avant, soit après les classes, à raison de 3/4 d'heure deux fois par semaine. Ce jour-là — et c'est la seule modification

à l'état de choses antérieur — les heures de classes seront décalées pour tous les élèves (1).

Contrairement aux intentions qui semblent bien avoir été celles du législateur, suivre les cours de catéchisme continue donc d'être, pour les enfants de l'école publique, une assez lourde surcharge et, pour les familles, la source de bien des difficultés. Il eut fallu, pour les éviter, que l'enseignement facultatif de la religion fut vraiment intégré dans les programmes et horaires, qu'il y figurât comme classe à option. Les élèves qui n'auraient pas été inscrits par leurs familles au cours de catéchisme seraient occupés aux mêmes heures, sinon par un autre enseignement — ce qui poserait de délicats problèmes — du moins par un travail sérieux, tel que pourrait l'être, par exemple, un ensemble de devoirs, de lectures, ou d'exercices sur le programme commun et obligatoire de morale.

Telle serait la solution rationnelle. Que l'on ne dise pas que l'on serait alors obligé à une réduction des programmes pour les autres matières ou à une augmentation excessive des heures de présence à l'école. On vient d'intégrer 8 heures d'éducation physique, de plein air et de récréations organisées dans les horaires. Ce qu'il a été possible de faire pour la culture du corps et l'éducation en plein air, on doit le pouvoir pour la culture de l'âme et l'éducation des petits Français en climat chrétien. Si les horaires et programmes étaient déclarés si bien ajustés que l'on ne pût rien ajouter aux uns ni retrancher aux autres, sous peine de malmener les écoliers ou leur culture, cela vaudrait probablement pour les enfants inscrits au cours facultatif de religion, comme pour ceux qui ne le suivent pas. Pourquoi, dès lors, prétendre imposer aux uns ce que l'on déclarerait les autres incapables de supporter ?

A la vérité, la bonne entente qui peut facilement régner entre les membres de l'enseignement officiel et les autorités ecclésiastiques peut venir à bout des difficultés que provoque l'application de la loi. On comprend que l'Assemblée des Cardinaux et des Archevêques ait déclarée :

---

(1) Si le cours de religion est donné avant la classe du matin ou de l'après-midi, les classes commenceront et se termineront à l'école, 3/4 d'heure plus tard soit le matin, soit l'après-midi. Si le cours de religion est donné après la classe du matin, tous les élèves entreront en classe et en sortiront 3/4 d'heure plus tard. l'après-midi. Si l'instruction religieuse était donnée après la classe du soir, aucune modification ne serait apportée aux horaires.

« L'enseignement religieux ne saurait être considéré comme l'apanage des écoles libres. L'Etat s'est déjà honoré en lui faisant place depuis longtemps dans les lycées. Des décisions récentes ont compris, à titre d'enseignement facultatif, dans les honoraires scolaires, l'instruction religieuse donnée en dehors des édifices scolaires. Cette disposition, dont l'application pratique retient toute notre attention, nous amène à désirer vivement un rapprochement entre le clergé et les membres du corps enseignant public. Ce rapprochement, déjà officiellement préconisé, nous apparait plus que jamais nécessaire ».

La question du jeudi soulève elle aussi quelques difficultés. 1 h. 1/2 d'instruction religieuse par semaine ne peut suffire à la formation d'une âme chrétienne. Il lui faut, pour vivre de la vie du Christ, participer à la liturgie et aux sacrements de son Eglise, et surtout, développer harmonieusement toutes ses facultés en atmosphère spécifiquement chrétienne. C'est à quoi concourent les messes d'enfants et l'ensemble des organisations chrétiennes éducatives, tels que les patronages et les divers groupements de jeunes adoptés par les diocèses et les paroisses, au mieux de leurs besoins. Une liberté théorique laissée à leurs activités ne suffit pas. Il leur faut du temps pour exercer leur action. Ce temps, seul, le jour de congé, jusqu'ici fixé au jeudi, peut le procurer. Or si la récente loi qui règle le régime des vacances scolaires prévoit que le jeudi est laissé libre de classes, elle ajoute au texte de 1882 — on ne voit vraiment dans quel but — une disposition qui enlève à la loi son caractère de stricte obligation et remet aux autorités académiques le soin de décider si le jeudi sera ou non laissé à l'entière disposition des familles pour la formation religieuse de leurs enfants.

On aurait aimé qu'en ces questions délicates des solutions nettes mettent un point final aux discussions et coupent court à toutes les intrigues locales. Nul doute que ce ne soit le souhait profond de toute la nation. Il faut regretter que cette réforme de l'enseignement primaire, d'une ampleur indéniable, néglige de s'y appliquer, qu'elle ne mette pas fin à un malaise qui continue de nuire à la formation des enfants. C'est priver l'œuvre gouvernementale du bénéfice de mesures courageuses qui aideraient à l'unité morale du pays en écartant, du même coup, par un accord public et loyal, les soupçons de surenchère cléricale, comme ceux de sectarisme camouflé.

« L'*éducation intellectuelle* » a été répartie en deux cycles :

Un cycle préparatoire assurera, de 6 à 11 ans, les connaissances

de base indispensables : lecture, écriture, orthographe, calcul. Il conduira à un examen-clé, dont le diplôme intitulé « Diplôme d'études primaires préparatoires » sera exigé, dès 1942, à l'entrée de l'enseignement classique, technique et agricole comme à celle des modestes cours complémentaires.

Un deuxième cycle recevra jusqu'à 14 ans les élèves qui n'auront pu obtenir le Diplôme d'études primaires préparatoires ou qui ne voudront pas continuer leurs études au-delà de la scolarité obligatoire. Ces années de fin d'études, jusqu'ici assez mal acceptées des familles, et dédaignées des élèves déjà munis du Certificat d'études, perdent leur étiquette irritante de « scolarité prolongée » et sont sanctionnées par un nouveau « Certificat d'études » qui devient vraiment le diplôme de fin d'études de l'enseignement primaire obligatoire. La logique n'est pas seule à y gagner. Les programmes des trois années de ce deuxième cycle ont été conçus pour orienter progressivement les enfants vers la vie où ils entreront sans tarder. A l'intention des urbains et des ruraux, des garçons et des filles, une partie du programme a été sérieusement différenciée. Sans doute sommes-nous loin d'avoir, par ces modestes adaptations, un enseignement tourné vers le métier et le milieu qui vont happer l'enfant à sa sortie d'école. Il y faudrait, dans toute l'école, et non plus seulement en quelques leçons de son programme, un climat bien différent de celui qui y règne aujourd'hui, et qu'elle fût résolument mise au service du village rural, du quartier urbain, du « pays », au sens géographique du mot. Il faudrait qu'elle répondît aux vrais besoins des familles, des communes, des régions ; qu'elle prît pour idéal, non de déraciner ses élèves en les poussant vers des études qui les écartent de leur milieu de vie, mais de former une véritable élite sinon sur place, du moins pour reprendre place en son milieu naturel.

Revenir à cette conception de bon sens était sans doute prématuré. Faudra-t-il attendre que la maison France soit remise sur pied en bon ordre pour oser ce rétablissement ? Il faudrait surtout que les futurs instituteurs soient imprégnés d'idées saines sur la culture et l'élite véritables. M. Jérôme Carcopino l'a souligné, les programmes et la législation ne sont pas tout. Ils rendent ce que valent les hommes qui les appliquent, aussi le Secrétaire d'Etat a-t-il justement insisté sur l'importance qu'il attachait à la série d'arrêtés qui règlent la nouvelle formation que recevront désormais les instituteurs.

La formation des instituteurs.

La formation générale des maîtres de l'enseignement primaire sera assurée, comme celle de tous les Français, par les méthodes et les professeurs de l'enseignement secondaire. Leur formation technique, le développement et la culture de leur vocation sont confiés, en fin d'études secondaires, après obtention des deux baccalauréats, à des instituts de formation professionnelle. Ils y recevront, pendant un an, une formation pédagogique. En outre, ils accompliront une série de stages dans des écoles du type de celles ou ils auront à enseigner, puis dans des écoles rurales ou techniques pour les garçons, ménagères pour les filles et, enfin, dans les centres d'éducation générale et sportive dirigés par le Commissariat à l'éducation générale et aux sports. On le voit, on a groupé tous les éléments qui peuvent ouvrir des esprits déjà munis d'une bonne culture générale aux aspects divers de la profession enseignante. Il y a là de quoi enthousiasmer des jeunes pour leur tâche d'éducateurs et leurs donner les moyens techniques d'y devenir éminents.

A peine amorcée, on peut dire que déjà cette nouvelle institution porte ses fruits. Les stages d'enseignement ont été, dès cette année, fort bien acceptés par les normaliens et normaliennes. Les plus blasés ont ordinairement trouvé, dans ces expériences qui les mettaient en face de vraies responsabilités, un réel stimulant. Beaucoup y ont découvert ou réveillé leur vocation d'enseignants. Si les stages d'éducation ménagère n'ont pas eu, dans l'ensemble, le même succès, c'est que les professeurs qui en furent chargés confinèrent de grandes étudiantes en des travaux uniquement matériels ou en des cours théoriques fastidieux, et ne surent pas donner aux exercices et aux leçons le caractère féminin, l'orientation artistique, la portée sociale qui auraient donné une âme à ces humbles exercices de l'ordre ménager.

Quant aux périodes de formation dans les centres d'éducation générale et sportive, elles ont eu le plus franc succès. Telle normalienne n'écrivait-elle pas, après une semaine passée au centre :

« Depuis trois ans que je suis à l'école normale, c'est la première fois que je puis dire que je fais un travail intéressant dans un cadre sympathique, dans un établissement où l'esprit soit excellent. Oui, je garderai un bon souvenir de mon séjour ici. Toutes mes camarades de promotion s'y sont retrouvées avec joie et, il faut le dire, avec un esprit nouveau. Nous, qui avions la détestable

manie de protester, de critiquer, nous avons accepté ,dès les premiers jours, la discipline du centre. Nous nous sommes mises au travail, chacune dans notre équipe, sans récriminations. Que nous sommes loin de l'esprit de l'école normale ! Oui, il y a vraiment quelque chose de changé, et chez nous et chez nos professeurs. Tout ce que nous faisons présente intérêt. Outre les leçons d'entraînement général, de sports collectifs, d'initiations sportives ,nous faisons de la pédagogie pratique : nous dirigeons nous-mêmes les leçons et vraiment nous apprenons quelque chose. Il nous arrive de nous retrouver toutes ensemble pour échanger nos impressions, discuter tel sujet qui nous a frappées... Nous avons décidé de conserver un lien entre nous, de nous retrouver lorsque, en octobre, après avoir reçu nos nominations, nous serons chargées d'une responsabilité réelle. Car nous avons toutes compris, je crois, que cette fois c'était la vraie vie qui commençait et qu'il s'agisait de la bien commencer. A part quelques sujets extravagants, notre promotion n'a plus l'indifférence ni le laissez-aller de notre première et seconde année de Normale. Nous nous serions bien moquées de qui nous aurait prédit un tel changement ! Et cependant, nous en sommes toutes heureuses ».

Que les instituts de formation professionnelle obtiennent le même succès et M. Jérôme Carcopino aura accompli une grande œuvre dont les répercussions peuvent être capitales pour l'avenir du pays. Aussi bien, est-ce la partie de sa réforme qui lui a valu les plus durs reproches. Il fallait s'y attendre.

Dans « l'Œuvre », M. Château regrette l'Ecole Normale : « Tout est mis en œuvre, pour que désormais nos instituteurs soient inférieurs à ce qu'étaient leurs devanciers. Jadis ils étaient choisis parmi les élites, triés au sortir des écoles primaires supérieures. Maintenant ils sont recrutés dans le déchet des lycées... ». Et encore : « Le nouveau régime de la formation des instituteurs condamne nos écoles primaires à n'avoir désormais pour maîtres que ceux des bacheliers qui ne pourront continuer vers les grandes écoles ou vers les Facultés, c'est-à-dire, le déchet de nos lycées ».

M. Château ne formule pas ouvertement le reproche d'avoir donné aux maîtres de l'enseignement primaire la formation secondaire. Sa critique est de surenchère. A son gré, il faudrait sans doute conduire les instituteurs jusqu'à la licence. Le lui accorderait-on, il reprocherait probablement au Secrétaire d'Etat de fournir les enfants du peuple en licenciés qui ne sont que le déchet de l'agrégation.

Au fait, on ne voit pas pourquoi les maîtres qui auront reçu

la nouvelle formation, munis de leur baccalauréat, ayant acquis des méthodes de travail personnelles, ne pousseraient pas plus loin leurs études, sinon vers la licence, ce qui risquerait peut-être de trop détourner leur attention de leur devoir professionnel. du moins vers ces sciences rurales, techniques, pédagogiques, dont ils recevront, au cours de leur formation professionnelle. une intelligente initiation. Si, comme il faut l'espérer, les élèves des sections classiques sont bientôt mis à même de se présenter, comme leurs camarades des sections modernes, au concours des élèves-maîtres, il est certain que le niveau culturel des instituteurs et institutrices s'élévera vite et qui donc oserait s'en plaindre ?

Quant à prétendre que seuls des cancres, ayant toutefois franchi les barrages du concours d'élèves-maîtres et des deux baccalauréats, opteront pour la carrière d'instituteurs, ce serait faire accroire que cette profession était restée, dans l'enseignement public, le propre de besogneux sans vocation, qui n'y entraient que pour chercher un gagne-pain et une retraite, que leur formation intellectuelle ne leur permettait pas d'obtenir ailleurs. Nous croyons au contraire qu'il est peu de professions aussi belles que celle d'enseignant, qu'elle est très propre à attirer les dévouements des jeunes les mieux doués et que si l'Ecole Normale de jadis a trop souvent décoloré les vocations les plus généreuses, la nouvelle formation que M. Carcopino a prévue pour les instituteurs saura si bien les épanouir qu'elle attirera en peu de temps des candidats nombreux et de valeur.

L'enseignement secondaire.

« De toutes les réformes nécessaires, c'était peut-être la plus difficile, en raison des problèmes qu'elle imposait », a déclaré M. Jérôme Carcopino, en indiquant, dans un interview, les points de vue auxquels il avait voulu se placer pour tenter de concilier des exigences multiples.

L'enseignement secondaire doit offrir une formation pratique, proche de la vie, mais développer la culture générale, plus que jamais nécessaire. Il lui faut intégrer, dans une armature cohérente, le faisceau des branches d'enseignement qui répondent aux divers besoins professionnels et culturels ; mais il doit garder une souplesse suffisante pour que les corrélations établies entre ces branches n'aient pas pour rançon un nivellement de culture qui ferait perdre à l'enseignement classique son effi-

cacité. Il lui faut enfin mettre sa culture à portée des enfants susceptibles d'en profiter, quelle que soit leur origine, urbaine ou terrienne, ou leurs ressources, sans que « les familles riches soient exonérées des frais d'études ».

En fait, M. Carcopino a utilisé les plans de réforme légués par le passé, en y incorporant les éléments que les événements présents commandaient d'introduire. La conception d'ensemble évoque une architecture déjà dessinée ; les programmes font retour à ceux de 1902 ; les horaires s'ouvrent largement à l'éducation générale et sportive, aux travaux pratiques et manuels ; les directives pédagogiques expriment des vœux formulés ces derniers temps pour que fut rendue à l'enseignement secondaire son efficacité ; une série d'examens, un nouveau régime des Bourses aménagent, en les tempérant, sélection et gratuité.

***

De l'école unique, c'est la *structure* qui a été retenue.

Le principe qui était à la base de cette construction était de faire prendre à tous les enfants le même départ, dans les mêmes écoles et sur les mêmes bancs : ceux de l'école primaire. De là, par une série d'examens, dont le premier eut été le Certificat d'études primaires obligatoire et le second l'examen terminant le premier cycle de l'enseignement secondaire, elle aurait conduit, de barrage en barrage et d'orientation en sélection, à travers les branches différentes mais coordonnées de l'enseignement secondaire, vers des baccalauréats multiples assurant les mêmes droits et, notamment, celui d'aborder l'enseignement supérieur.

Plusieurs de ces dispositions viennent de recevoir force de loi.

Désormais tous les petits Français devront étudier le même programme, celui de l'enseignement primaire élémentaire, quelles que soient les études classiques, modernes, techniques, rurales qu'ils veulent entreprendre. Pour être admis dans ces diverses branches d'enseignement, qui viennent d'être groupées sous la même étiquette secondaire, ils devront obligatoirement posséder le « *Diplôme d'études primaires préparatoires* ». Au cours d'un premier cycle de quatre années d'études, ils s'orienteront vers un enseignement professionnel, technique, commercial, rural, nettement différncié, ou opteront progressivement pour les études littéraires ou scientifiques des enseignements classique et moderne. Pour franchir le passage du premier au deuxième cycle

de l'enseignement secondaire, un second diplôme, le « *Certificat d'études classiques* » ou « *modernes* », sera obligatoire. Des séries multiples de baccalauréat et des examens d'entrée feront la connexion entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur.

Plan, certes, cohérent, qui réglemente étroitement et peut « faciliter le passage du primaire au technique ou au secondaire et du secondaire au supérieur », comme le porte le commentaire officiel de la réforme, mais au prix de deux inconvénients qui ont valu à tous les systèmes d'école unique de justes critiques : la multiplication des examens, qui généralise le bachotage ; le morcellement de l'enseignement, qui nuit à la solidité de la culture.

L'*obligation de posséder un diplôme*, qu'il soit dénommé « d'aptitudes », « d'études préparatoires » ou simplement « Certificat d'études », du moment qu'elle entraîne des épreuves écrites et orales, conduit, par une pente fatale, élèves et maîtres à négliger la lente culture de l'esprit. Elle porte à acquérir au plus vite, à force de procédés, recettes et répétitions, la partie la plus matérielle et donc la moins formatrice du programme. Evidence d'autant plus éclatante que l'examen est passé plus jeune, car la mémoire y a nécessairement plus de part. Or voici imposés, à tous les élèves de l'enseignement public, un premier examen à l'âge de dix ans et demi ou onze ans (1) et un second examen à l'âge de quatorze ans, qui, tous deux, décident de la continuation de leurs études.

Tout ce qui fut dit sur la possibilité de décider de l'avenir d'un enfant à ces âges et sur l'imprudence de se fier à leur seul comportement scolaire, même au cours d'une année d'observation, vaut a fortiori ici, pour enlever à ces examens de barrage toute valeur probante. A moins que l'on ne décide, à l'avance, de rendre le barrage à peu près inoffensif. Mais, à quoi bon, dès lors, en menacer maîtres et élèves et risquer par là de faire perdre à l'enseignement sa valeur de profonde et progressive formation ?

---

(1) Les élèves admis au concours des bourses (1re série) sont dispensés de cet examen. Comme ce concours se passe à l'âge de dix ans, les boursiers se trouvent en avance d'un an sur leurs camarades. Avastage appréciable pour la préparation des grandes écoles et des concours comportant une limite d'âge. Mais anomalie, car l'admission à l'examen des bourses ne dépend pas u seul mérite. Il faut, pour y être présenté, que les ressources de la famille soient jugées insuffisantes.

D'autant que la solidité des études ne sera pas la seule victime. La multiplication des examens tend à faire jouer automatiquement les sélections et à détourner l'administration, comme les maîtres eux-mêmes, de la patiente observation des enfants. Elle rend l'élève anonyme et le transforme en bête à concours. Elle mécanise l'enseignement et rend impossible cet « enseignement sur mesure » qui est le rêve toujours inachevé du véritable éducateur. Conséquence inévitable, parents et enfants risquent eux aussi de se méprendre sur les vraies possibilités qui leur sont offertes. Il y a là un grave danger social.

N'est-il pas à craindre, par exemple, que l'obligation faite à tous les Français de passer dès onze ans le même petit examen primaire pour être admis à des études aussi différentes que les études secondaire, rurale ou technique, ne soit vite interprétée par l'opinion comme un droit strict à les entreprendre ? Ne risque-t-on pas de bercer enfants et parents de l'illusion que tout possesseur de ce maigre diplôme tient en ses mains un brevet de réussite future ? N'est-ce pas lancer imprudemment la masse de la nation sur des voies qui se fermeront vite et placer une foule d'enfants et l'Etat lui-même devant les insolubles problèmes de sélection et d'orientation obligatoires, de « numerus clausus », de contrôle à l'entrée des professions auxquels la réalisation progressive de l'école unique était en train de nous acculer, à la veille de la guerre ?

Il en serait autrement si ces examens, au lieu de terminer une série d'études, par définition différentes de celles qui vont être entreprises, consistaient en une épreuve probatoire, passée en chaque branche d'enseignement, après expérience dans les disciplines du même ordre. Car il faut avouer qu'il est anormal de juger un enfant encore jeune sur sa capacité à profiter d'un enseignement, alors qu'il ne s'y est pas encore essayé. On dira, il est vrai, que ces examens porteront sur des connaissances de base indispensables. L'expérience montre malheureusement qu'il n'en est rien et que la part donnée aux disciplines et aux connaissances accessoires, la mathématique des coëfficients, bref les dispositions et le cadre administratif des épreuves font souvent échec au bon sens des examinateurs les plus perspicaces.

Loin de scinder les études en tranches successives dont aucune n'est de durée suffisante pour porter fruit, et de souligner cette discontinuité artificielle de la formation par une cascade d'examens, c'est au développement naturel, continu, progressif, de

chaque discipline qu'il faudrait revenir. N'est-ce pas, du reste, le principe que M. Jérôme Carcopino a reconnu pour l'enseignement que sa formation d'humaniste lui a fait distinguer entre tous : l'enseignement des lettres anciennes ?

En faveur des études classiques, l'homogénéité des élèves et des professeurs a été assurée dans *les lycées,* puisqu'à l'avenir ces établissements ne donneront pas d'autre enseignement que l'enseignement à base de latin. Les études y bénéficieront de la continuité désirable, car c'est au seuls lycées qu'ont été confiées les classes de philosophie et de mathématiques et les classes préparatoires à l'enseignement supérieur, notamment les classes de lettres supérieures qui comprendront obligatoirement l'étude du latin. C'est encore dans les lycées que seront rétablies les « classes élémentaires » (7e, 8e, 9e, 10e), menacées d'extinction par M. Jean Zay, et que sera reconstitué leur cadre spécial de professeurs recrutés au concours. C'était le vœu que le Syndicat national des professeurs des lycées et collèges et les Associations de parents d'élèves des lycées formulaient depuis que M. Jean Zay avait coupé l'enseignement secondaire en tronçons, en transformant notamment ses « classes élémentaires » en « classes primaires » confiées à des instituteurs. Il n'est pas indifférent, en effet, que des enfants destinés à l'enseignement classique y aient été préparés par des maîtres au courant des méthodes et des exigences de cet enseignement.

Cet ensemble de mesures prises en faveur des études classiques fortifie, à n'en pas douter, cette branche d'enseignement. On ne voit pas pourquoi le principe qui les justifie n'a pas trouvé d'aussi heureuses applications dans l'aménagement des programmes eux-mêmes et dans l'organisation des collèges. Car — et c'est le second inconvénient qu'il fallait signaler — l'enseignement que les « Collèges » distribueront à la majorité des petits Français et, par voie de conséquence, l'aménagement des programmes de l'enseignement secondaire, manquent de cette continuité et de cette cohérence qui sont les conditions de toute vraie culture.

Les collèges abriteront désormais, sous l'étiquette secondaire, les quatre premières années de l'enseignement technique et de l'enseignement rural, l'enseignement moderne et l'enseignement classique, jusqu'à la classe de première y compris. Par un retour aux programmes de 1902, ce dernier est divisé en trois sections : latin-grec, latin-langues, latin-sciences (A, B, C).

M. Jérôme Carcopino a déclaré qu'il ne voulait pas transformer en assimilation ces juxtapositions, ni « aligner l'enseignement secondaire sur le primaire et le technique ». Il n'en reste pas moins que les élèves de l'enseignement technique, de l'enseignement rural surtout, trouveront difficilement dans les collèges et au contact de leurs camarades des branches moderne et classique, ce « climat », cette atmosphère qui développent une vocation, qui nourrissent un idéal. Uniformiser est toujours stériliser. Beaucoup d'enfants ne seront-ils pas tentés, n'ayant pas trouvé le cadre adapté à leurs aptitudes naturelles, n'ayant pas puisé leurs premières acquisitions culturelles dans les connaissances qu'ils avaient apportées de leur famille, du terroir, de délaisser ces branches professionnelles pour se diriger vers le classique ou vers le moderne ? Ces études techniques et rurales, dont l'importance est vitale pour le pays, ne deviendront-elles pas, dans l'opinion, plus encore que par le passé, des spécialités qui ne permettent pas un véritable développement culturel ?

A cette rencontre, dans les mêmes établissements, des enseignements techniques et ruraux avec le moderne et le classique, ne faudrait-il pas préférer la création de véritables collèges secondaires réservés aux enfants des familles rurales ? L'expérience est actuellement tentée avec succès dans l'enseignement privé. De tels établissements permettraient de donner une forte culture générale, à base d'études latines au besoin. Ils conduiraient à l'examen de fin de troisième, au baccalauréat, pour lequel il ne serait pas mauvais de prévoir quelques épreuves spéciales, à l'enseignement supérieur des Facultés ou des écoles d'agriculture. Ils distribueraient une formation adaptée aux besoins régionaux et prépareraient une élite qui, loin de déserter son milieu naturel, serait capable d'en élever progressivement le niveau culturel et social.

A l'introduction de la clientèle de l'enseignement primaire supérieur dans les collèges, on ne peut faire le même reproche. Ces élèves des classes moyennes ne pourront que gagner à prendre contact avec les méthodes et les maîtres de l'enseignement secondaire. Mais c'est avec étonnement que l'on a vu annoncer au Journal Officiel l'institution d'une « Ecole normale » spéciale pour préparer les professeurs de l'*enseignement moderne*. Si cette section moderne devait se voir refuser les maîtres formés par l'Université et si l'examen auquel elle prépare, le « Certificat d'études modernes », ne devait différer que de nom du Brevet

élémentaire (dont le sort est encore incertain), on devrait craindre que, sous un changement d'étiquette, ne persistent les méthodes, l'esprit et les insuffisances de l'enseignement primaire supérieur.

Au fait, si par des procédés administratifs, tels que l'organisation d'examens spéciaux et la constitution d'un cadre particulier de professeurs, on ne maintenait artificiellement cet enseignement moderne en vie, il est vraisemblable, qu'avec le temps, il s'évanouirait de lui-même. Comment croire qu'ayant à choisir, dans un même établissement, d'une part entre un enseignement de valeur comme l'enseignement classique, un enseignement pratique efficace comme l'enseignement rural, technique, commercial et, d'autre part, l'enseignement moderne, les familles et les enfants se décideront pour l'enseignement qui n'assure aucune profession déterminée et ne délivre que des diplômes en fait dépréciés. L'enseignement primaire supérieur n'avait de sens que par ses sections professionnelles, commerciales, par son diplôme qui ouvrait les portes du petit fonctionnariat et par sa préparation à l'Ecole normale primaire. Maintenant que les sections professionnelles sont absorbées par l'enseignement technique et que l'on peut accéder à la carrière d'instituteur par l'une quelconque des branches du secondaire, il n'a plus de raisons d'être. Avec le temps, son remplaçant, l'enseignement moderne, semble destiné à disparaître comme lui, car les sections classiques lui seront préférées.

L'enseignement secondaire y gagnerait en cohésion et en efficacité.

C'était une des critiques adressée à la réforme de 1902 que d'abaisser le niveau des études par la multiplication de sections de valeur inégale. La section D (moderne) n'était pas la seule à tomber sous ce reproche. Il atteignait également la section latin-langues (B).

Malgré les efforts remarquables de nos professeurs de langues vivantes et les incontestables progrès qu'a fait, depuis 20 ans, leur enseignement, la section B n'a jamais donné pleine satisfaction. On accusait l'administration de se décharger sur elle des laissés pour compte des sections A et C. Mais il serait inexact de dire qu'elle ne contenait que des transfuges. Les élèves qui y ont accompli toute la série de leurs études se montrent, dans l'ensemble, beaucoup plus faibles en français et d'une culture générale moins large que leurs camarades des autres sections. Si l'on voulait à tout prix défendre sa valeur intrinsèque, il fau-

drait au moins avouer qu'elle n'a pas su attirer les candidats les mieux doués. Cela se comprend. On ne voit pas quels débouchés elle peut offrir. Ses élèves ne peuvent prétendre aux études littéraires supérieures, ni à l'Ecole normale supérieure, depuis que M. Carcopino a inscrit la version grecque au programme. Sans formation scientifique, ils se voient également fermer l'accès des grandes écoles et des carrières industrielles.

Sans doute a-t-on maintenu cette section B pour marquer l'importance actuelle de l'étude des langues et des civilisations modernes pour un homme qui veut être de son temps. C'est une évidence que nul ne songe à contredire et à laquelle les Français négligent par trop de porter attention, mais là n'est pas la question. Ce dont il s'agit, c'est de savoir si cette section B forme des esprits capables de pénétrer les civilisations étrangères. Car il n'est pas sûr que le moyen soit efficace. L'étude dès le jeune âge, de deux langues vivantes, avant que soient acquises la maîtrise de la langue maternelle, des méthodes de travail personnelles et une fermeté de jugement suffisante, semble prématurée. Le contesterait-on, qu'il faudrait cependant convenir qu'un enfant ne peut mener parallèlement l'étude du français, du latin, de deux langues vivantes et d'un minimum de sciences sans que ce soit aux dépens du sérieux de sa culture. Cette accumulation d'enseignements conduit à la multiplication des maîtres, au morcellement des horaires, finalement à la dispersion des efforts et des esprits. Ce sont les justes reproches sous lesquels sombra la réforme de 1902.

M. Carcopino a bien vu le danger. Après avoir fait l'éloge de M. Léon Bérard, qui eut le rare courage de dénoncer les méfaits du plan de 1902, et après avoir condamné les improvisations pédagogiques de 1936, M. J. Carcopino diagnostique avec force le mal dont souffre encore notre enseignement : « On spécialisait à outrance ; l'enfant était morcelé entre des disciplines multiples et des maîtres divers, le professeur de lettres, dont l'autorité était autrefois incontestée, devenait l'égal de ses collègues ». Pour remédier à ces graves défauts, la réforme confère au professeur de lettres une autorité éducative en lui proposant d'assurer, comme *maître d'éducation générale*, le contrôle du travail scolaire, des activités hors classe et les relations avec les parents. Elle demande de plus que, « sauf impossibilité absolue, l'enseignement du français, du latin et, s'il en existe, du grec, soit confié au même professeur ».

Malheureusement, ces excellentes dispositions n'auront pas la vertu de modifier les *horaires de classes* et les *programmes d'examens.* Or ceux-ci aggravent, plus encore que par le passé, la dispersion de l'enseignement.

Désormais, l'examen du *baccalauréat* comprendra, pour la *série A,* en plus de l'épreuve écrite de français, de latin et de grec, une épreuve de langues vivantes étrangères qui obtient même coëfficient que les autres. Cette épreuve de langues vivantes est également ajoutée à l'ancienne série d'épreuves du *baccalauréat, série C.* Ce dernier comprendre une composition de français, une version latine, une épreuve de langues vivantes étrangères (première langue), une composition de mathématiques et, à l'oral, une interrogation facultative portant sur une seconde langue vivante. Il paraît bien difficile d'assurer aux bacheliers une formation approfondie en chacune de ces matières qui deviennent pour eux essentielles, d'autant que l'introduction d'une forte dose d'éducation générale et sportive dans les *horaires* s'est effectuée, une fois de plus, aux dépens des disciplines principales : français, latin, grec, mathématiques, alors que le temps accordé aux disciplines accessoires est demeuré inchangé.

C'est ainsi que le programme de 1902 et le programme de 1938 attribuaient, en 6ᵉ et 5ᵉ, 10 heures au français et au latin, alors que le nouveau programme ne leur accorde plus que 9 heures en 6ᵉ et 8 h. 1/2 en 5ᵉ. En 3ᵉ et 4ᵉ, grec, latin et français seconde et première, le programme de 1902 comportait 5 h. de programme 1938, et seulement 10 h. 1/2 dans le nouveau. En seconde et première, le programme de 1902 comportait 5 h. de grec, 4 h. de latin, 3 h. de français ; celui de 1938, 4 h. de grec, 3 h. 1/2 de latin, 3 h. de français ; le nouveau programme, 3 h. de grec, 3 h. de latin, 3 h. de français. Pour les mathématiques, on note pareillement une diminution notable. En 1902, le calcul obtient 2 h. en 6ᵉ, 5ᵉ et 4ᵉ, 3 h. en 3ᵉ, 2 h. en deuxième et première A et B, 5 h. en 2ᵉ et 1ʳᵉ C et D. En 1938, leur part était de 2 h. 1/2 en 6ᵉ, 3 h. en 5ᵉ, 4ᵉ et 3ᵉ, 4 h. en 2ᵉ, 3 h. 1/2 en 1ʳᵉ. Elle est, dans les nouveaux programmes, de 1 h. en 6ᵉ, 1 h. 1/2 en 5ᵉ, 2 h. en 4ᵉ et 3ᵉ, 2 h. en 2ᵉ et 1ʳᵉ A et B (plus une heure facultative) et 3 h. en 2ᵉ et 1ʳᵉ C. Que l'on excuse cette arithmétique. L'organisation des nouveaux horaires était délicate. Des sacrifices devenaient nécessaires ou bien il fallait prévoir un aménagement nouveau de la scolarité équivalant à une prolongation des études de base sur un plus grand nombre d'années.

Il semble que l'on n'ait voulu prendre aucune solution radicale, mais simplement doser au mieux des exigences multiples. Ni les littéraires, ni les scientifiques, n'en seront probablement satisfaits. Les littéraires regretteront le peu de temps qui leur est laissé pour l'enseignement du français et des lettres anciennes, pour celui du grec notamment dont les horaires sont très fortement diminués. Les scientifiques se plaindront de la surcharge apportée à leurs élèves par l'enseignement de langues vivantes et, également, par la diminution de la formation arithmétique et mathématique.

Si les déclarations de M. Carcopino se réfèrent à des principes d'une sagesse incontestable sur la valeur respective des disciplines littéraires et scientifiques, de l'enseignement classique et de l'enseignement moderne, la répartition de ces disciplines à travers les horaires et les cycles ne semble, par contre, se référer à aucun principe arrêté. C'est cependant à une doctrine pédagogique solidement établie qu'il faudrait revenir, si l'on veut mettre fin aux vieilles querelles qui opposèrent artificiellement littéraires et scientifiques, partisans des langues vivantes et des langues anciennes. L'ordre des études n'est pas indifférent et les enfants ne profitent pas également de tout à tout âge. Ce sont des vérités qui n'ont cessé d'être reprises, ces dernières années, par toutes les assemblées de professeurs ou de parents, il faut constater qu'elles n'ont pas encore passé dans la pratique.

N'est-il pas évident, par exemple, qu'une bonne formation à base de lettres et de calcul doit précéder normalement les spécialisations ; que l'étude systématique de la géométrie et de l'algèbre gagne à n'être pas commencée avant que les esprits n'aient atteint une certaine maturité ? Si l'on admet ces bases premières, pourquoi ne pas donner à tous les enfants qui devront continuer leurs études, une formation classique à peu près identique. Elle se terminerait par une classe de grammaire et par une classe d'études des textes, autrefois dénommée « humanité ». Cette formation de base assurée, on pourrait alors aborder les options littéraires et scientifiques, l'étude plus approfondie des civilisations modernes et de leurs langues.

Bourses et gratuité.

M. Jérôme Carcopino, a voulu, dit-il, répudier ce que l'école unique avait de démagogique, mais conserver l'idée généreuse

à laquelle elle devait son prestige : donner l'aide de l'Etat à tout enfant méritant, quelle que fut son origine.

Dès l'année scolaire 1941-42, la gratuité du second cycle de l'enseignement secondaire est supprimée et, avec elle, le scandale de familles riches exonérées des frais d'éducation de leurs enfants. Par ailleurs, les bourses seront multipliées. Désormais elles ne seront plus l'objet d'un concours ; elles seront accordées à tous les élèves ayant obtenu la moyenne 12, note équivalent à la mention « assez bien ». Toutefois, pour être inscrit au nombre des enfants admis à présenter l'examen des bourses, il faut être agréé par le secrétaire d'Etat à l'Instruction publique, sur proposition du Recteur d'académie, transmettant l'avis favorable de Commissions régionale et départementale. Ce mécanisme a pour but d'éliminer les enfants de familles munies de ressources suffisantes pour payer les études.

Indépendamment de la question des Bourses, un autre problème reste à résoudre : le problème de l'aide qui doit être apportée à la famille dans son œuvre d'éducation, spécialement à la famille normale : la famille nombreuse. Cette aide devient une nécessité lorsque — c'est le cas présent — le régime, social, celui notamment des salaires et des allocations familiales, ne permet pas au chef de famille de faire poursuivre leurs études à ses enfants. Dans ce cas, c'est une mesure générale de péréquation entre les charges de familles avec et sans enfants qui doit corriger ce que la législation du travail et la répartition des charges sociales ont d'incomplet ou d'imparfait. Des *allocations scolaires*, données à partir d'un certain nombre d'enfants, et proportionnelles à ce nombre, peuvent y suffire. C'est la solution qui a été retenue depuis des années par les Associations de familles nombreuses, par les Associations de parents d'élèves des lycées, par le Associations de parents d'élèves de l'enseignement libre. L'Assemblée des cardinaux et archevêques de France lui a donné, dans sa dernière déclaration, une nette approbation. Des allocations familiales scolaires ainsi conçues sont acquises de droit aux familles, si les parents veulent que leurs enfants continuent leurs études. Il ne peut être question de concours ou d'examens. La présence dans un établissement scolaire, signe que l'enfant n'y est pas indésirable et profite de ses études, est un titre suffisant pour les obtenir.

Cette solution se concilie parfaitement avec la suppression de la gratuité et avec un régime de bourses. Elle fait supporter

à chaque famille les frais d'enseignement de ses enfants proportionnellement à leurs charges familiale et sociale. Rien n'empêche d'y joindre des *exonérations* de frais d'études, lorsque des familles sont mises, par suite de situations exceptionnelles, dans l'impossibilité d'apporter la contribution normale que le taux des salaires et les allocations permettent aux chefs de famille de payer.

Tout autre est le cas, dans notre régime scolaire actuel, de l'*enseignement obligatoire*. M. Carcopino déclare que la contrepartie de l'obligation imposée par l'Etat doit être la *gratuité* : « Juridiquement, la gratuité de l'enseignement primaire est liée à l'obligation à laquelle il est astreint ». L'enseignement primaire demeure donc gratuit. Et, bien que l'enseignement secondaire n'ait à aucun titre le caractère obligatoire, la gratuité dans les classes de son premier cycle a été maintenue, parce que les élèves y satisfont, jusqu'à 14 ans, à l'obligation scolaire (1). Or jusqu'ici, les élèves de l'enseignement privé, soumis à la même obligation scolaire, ne bénéficient pas de la même gratuité. Ils pourront désormais obtenir largement des bourses dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, pour parfaire leurs études. Encore faudrait-il qu'on leur donnât, dès le premier cycle de cet enseignement, comme dans l'enseignement primaire, le moyen de les entreprendre. Il faut espérer qu'il y sera pourvu par les lois et arrêtés qui doivent préciser bien des points de la réforme. Car, comme l'a déclaré M. Jérôme Carcopino, dans son allocution radiodiffusée du 16 mars 1941 : « La liberté de conscience ne doit pas être un luxe réservé aux seuls enfants favorisés par la fortune... Le droit du père de famille pauvre à préférer pour ses enfants l'école confessionnelle à l'école laïque doit pouvoir être reconnu par la loi ».

Pierre FAURE.

---

(1) En fait, le premier cycle de l'enseignement secondaire reçoit normalement des enfants jusqu'à 15 ans. Les élèves de l'enseignement secondaire profiteront donc, dans les établissements de l'Etat, d'une année supplémentaire de gratuité.

CHRONIQUE DE LA VIE FRANÇAISE

L'Europe de jadis, malgré les inquiétudes latentes de toujours, s'accordait normalement, de juillet à septembre, le luxe apaisant d'une détente estivale. Epoque de facilité bien révolue : bien qu'elle soit en marge de la guerre des armes, la France l'a durement appris. A plus d'un an d'événements qui lui furent si cruels, et dont une mémoire courte ou délibérément partisane oublierait l'enseignement, devant un avenir encore scellé, sous la contrainte de privations inéquitablement réparties, souffrante de ses prisonniers, un lourd malaise pèse sur elle. L'ayant reconnu et appelé de son nom, c'est à le dissiper que s'est appliqué le Maréchal, par son message du 12 août à la nation, message qui fera date.

Aucun des précédents n'aura sans doute atteint cette hauteur, qui culmine ici, de probité franche, de gravité dans la leçon, de fermeté dans l'affirmation et l'emploi immédiat d'une autorité sûre de son droit, servante de son devoir, même le plus rude. De ce message émane ce que M. Léon Bérard dénommait à Rome, le 14 juillet, « ce goût de la vérité, de l'âpre vérité.... principe de toute réforme » ; de lui s'entend aussi cette leçon empruntée à Bossuet, « que ce serait un étrange propos de vouloir se sauver avec ses vices et se convertir sans changer son cœur ».

« Si le roi savait », disait-on autrefois. Le Maréchal a prêté « les oreilles », « ouvert les yeux » ; il a su. Malgré « le double écran » d'une partisanerie politique à clans et à clientèles, et d'un « capitalisme égoïste et aveugle », entre le chef et le peuple « qui se comprennent si bien », la montée s'est faite de la plainte d'en bas contre le sabotage sournois de la volonté d'en haut. Des sanctions, dont quelques-unes retentissantes, ont prouvé que cette plainte a été écoutée et comprise. Plus que jamais les cœurs se seront donc ouverts à l'appel final que le Message adresse « à tous ceux qui ne pensent qu'au salut de la patrie », et nommément aux prisonniers, aux paysans, aux ouvriers de nos

banlieues ». Il faut que la France se redresse et vive. Désormais, la règle de l'action gouvernementale sera plus énergiquement encore celle du salut public. « Un pays battu, s'il se divise, est un pays qui meurt ; un pays battu, s'il sait s'unir, est un pays qui renaît ».

Choix décisif. La France voudra-t-elle ou non redevenir, dans une Europe neuve, par son propre retour aux disciplines d'antan, la nation témoin, riche de vraies valeurs de civilisation, qui sont chrétiennes de race ; voudra-t-elle redevenir un foyer d'influence et de santé morale rayonnante ? Le Maréchal a fait le choix en son nom, avec elle ; sa tâche propre qui est de l'aider à s'y tenir, serait, le cas échéant, de le lui imposer. En tout cas, il ne tolérera aucune attitude équivoque, ni que soient diluées les responsabilités doctrinales et concrètes, en tout cas fort précises, du passé.

C'est donc à la lumière de ce message qu'il convient d'apprécier les diverses mesures qui l'ont suivi, soit immédiatement, soit après coup. Les journaux les ont reproduites ; essentiellement, toutes procèdent d'une volonté lucide et ferme de gouvernement, où l'autorité, d'ailleurs légalement acquise, « ne vient plus d'en bas » ; libérée ainsi des servitudes de la masse confuse, irresponsable et mal renseignée ; sujette par contre des hauts intérêts nationaux, soutenue en sa tâche par l'assentiment et la docilité cordiale de l'opinion. La contrainte des partis politiques, l'énoncé de devoirs nouveaux aux préfets, à la police, à la Légion, aux commissaires du pouvoir, aux services du ravitaillement, aux organismes économiques, ont pour objet direct d'amener les Français à ce consentement généreux et intelligent de collaboration solidaire et disciplinée, sous la conduite du Chef. Le serment de fidélité au Maréchal, imposé à l'armée, à la magistrature, aux principaux fonctionnaires, fait de l'honnêteté morale et de la loyauté d'esprit, la règle des relations entre l'Etat et ses agents ; il entend mettre fin à toute attitude équivoque d' « attentisme » calculé et plus encore de freinage, sinon de sabotage des décisions gouvernementales. A ce sujet d'ailleurs, le Maréchal s'est exprimé avec une netteté accrue le 20 août, devant le Conseil d'Etat. « J'ai multiplié les appels au bon sens, à la raison, à la notion de l'intérêt public. Aujourd'hui le temps des équivoques est passé... Il faut se prononcer. On est avec moi ou contre moi ». Etre avec lui, c'est être tout bonnement Français. Et cela dit tout.

La Déclaration des Cardinaux et Archevêques de la zone occu-

pée, élaborée dans leur réunion à Paris, les 24 et 25 juillet, son Eminence le Cardinal Gerlier étant présent, souscrite depuis lors par tous les Archevêques de la zone libre et publiée le 28 août, constitue en fait une réponse officielle de l'Eglise de France à ces appels du Maréchal. Ce magnifique document, d'une rare lucidité d'expression, d'un franc réalisme chrétien, s'il a été rédigé par des Français pour des Français de cette heure, garde pourtant un sens universel, une portée durable, comme il se doit à une doctrine dont relève le monde entier de tous les temps. La valeur morale et sociale du christianisme, fondé sur Dieu, force primordiale de notre redressement, ainsi que ses apports indispensables, que le texte énumère, au rétablissement d'un ordre juste dans une Europe pacifiée, sont mis en un relief vigoureux. Sur le plan national strict, la Déclaration réclame des fidèles, leur liberté d'action catholique restant pleinement sauvegardée, la pratique « sans inféodation d'un loyalisme sincère et complet envers le pouvoir établi », la vénération pour le Maréchal et la collaboration à son œuvre, dans l'union avec tous les Français. La Déclaration ajoute : « Nous demeurons, en tant qu'Eglise, sur le plan religieux, en dehors de toute politique de parti, malgré les appels qui pourraient nous être adressés, de quelque côté que ce soit.. Du plan spirituel, où nous sommes placés, nous entendons pourvoir activement aux intérêts nationaux ».

C'est qu'en effet, qu'on l'avoue ou non, la source de notre salut est religieuse et morale. Qu'on y puise ; et, quant au reste, disent les chefs de notre Eglise, « sachons faire crédit à Dieu ».

C'est d'un tout autre esprit, on le conçoit, que s'inspire, sous le couvert de l'intérêt national, la perfide propagande actuelle de nos communistes français. Le double jeu politique de l'U. R. S. S., dont nous avons été victimes, continue à faire école chez nous. Aident visiblement à son relatif succès, en dehors même des réflexes suscités par le conflit germano-russe, les souffrances d'un pénible ravitaillement, parfois certaine chasse sans scrupule au profit individuel, gros ou petit. On ne l'ignore pas en haut lieu : d'où le souci manifeste d'une politique sociale, au sens le plus large, vigoureusement menée, attentive à tout contrôler, car la répression proprement policière, malheureusement indispensable, ne peut être qu'un moyen occasionnel, sans doute justifié par la nécessité de l'ordre, mais bien incapable à lui seul de restaurer la santé morale du pays. Une œuvre de rééducation

s'impose, qui sera lente. On est en droit, pour celle-ci, de faire fond sur l'action qui s'avère déjà bienfaisante, des divers Mouvements de jeunesse et de l'Ecole régénérée. Un tribunal d'Etat, créé récemment par une loi qui complète celle du 14 août 1941, est chargé particulièrement de la répression des menées communistes et anarchiques.

Entre temps, durant une période qui n'a pas été de vacances, l'étude de la Constitution s'est poursuivie en Commission Consultative nationale. Si les caractéristiques essentielles de l'Etat nouveau sont arrêtées — il sera « autoritaire, hiérarchique, social », — les formes définitives de sa structure ne paraissent être encore qu'à l'état de projet. La cellule politique et administrative de base, la commune, sera certainement maintenue, en son autonomie sérieusement contrôlée ; des groupements régionaux, esquissés déjà, et du type des anciennes provinces, seront établis. Quant aux organes ou assemblées chargés de représenter auprès du Gouvernement les grands intérêts nationaux, on ne sait rien encore de précis sur leur mode de formation et de recrutement, ainsi que sur l'étendue de leurs pouvoirs. Au reste, il semble exclu que la Constitution nouvelle puisse être promulguée avant la suppression de la ligne de démarcation et la signature de la paix.

Vie économique.

Après une longue pause de plusieurs mois, la Bourse s'est réveillée vers la fin du mois de juillet. Non seulement le nombre des transactions s'est considérablement augmenté, mais les cours se sont beaucoup élevés. Ce mouvement de hausse ne semble pas encore à son terme : en tout cas, la plupart des valeurs ont atteint ou dépassé leur propre record.

Les causes de cette vague de fond sont nombreuses et font apparaître la situation économique et politique du pays.

Dans la chronique financière du *Temps* (10 août 1941), M. Frédéric Jenny explique cette hausse par deux raisons qui sont : 1°) la loi du 26 juillet 1941, modifiant la taxe sur la plus-value des actions ; 2°) l'accumulation de l'épargne pendant les mois de la pause. La première de ces causes serait occasionnelle, la seconde réelle.

On se rappelle qu'en février et mars derniers le gouverne-

ment fut amené à prendre une série de mesures pour freiner la hausse des actions : en économie dirigée, il faut contrôler le prix des actions comme celui des salaires et des marchandises. Or, parmi ces mesures, figurait la loi du 15 mars sur les plus-values boursières, aux termes de laquelle 33 1/3 % de ces plus-values revenaient à l'Etat (1). Comme la chute des cours avait suivi la loi du 15 mars, et la hausse des cours celle du 26 juillet, il était naturel de chercher entre ces interventions du législateur et les mouvements de la Bourse une relation de cause à effet. Celle-ci existe certainement. Encore faut-il la préciser. L'intervention de mars est survenue au moment où le marché commençait à donner quelques signes d'essoufflement ; elle a précipité la chute des cours, devenue inévitable ; elle ne l'a pas créée. L'influence de la loi du 26 juillet sur la hausse des cours est exactement la même : elle en a précipité le départ ; mais elle n'a pas créé la hausse. La nouvelle loi, en ramenant le taux de la taxe de 33 1/3 % à 20 %, en exonérant de cette taxe les valeurs reçues par succession, ou conservées en portefeuilles pendant plus d'un an, en assouplissant les modalités de perception de la taxe, a, de toute évidence, encouragé la position acheteur. On notera, en passant, la double préoccupation de cette loi : atteindre la spéculation, respecter les placements. Mais attribuer la hausse actuelle des cours à la seule loi du 26 juillet serait une lourde erreur.

Pour M. Jenny, cette hausse proviendrait donc de l'accumulation des capitaux qui pendant une période relativement longue se serait constituée chez les épargnants. Le marasme a duré plus de trois mois, et, pendant ces trois mois, d'abondantes disponibilités se sont accumulées dans le public. Il suffisait d'une chiquenaude pour que cette épargne s'investisse. La loi du 26 juillet fut cette chiquenaude.

Ces explications sont exactes ; mais, à leur tour, ne sont-elles pas insuffisantes ? Deux autres causes interviennent pour expliquer la hausse de la Bourse depuis octobre 1940. Car le phénomène de hausse n'a pas commencé en juillet 1941, mais en octobre 1940, et la baisse de mars n'a pas ramené les cours de septembre 1940. L'une de ces causes est monétaire, l'autre commerciale.

---

(1) Une loi vient d'être publiée en Italie qui institue une nouvelle taxe frappant les plus-values des actions.

Nous ne chercherons pas ici la relation qui pourrait exister entre les deux.

Qu'une masse de capitaux se soit accumulée de mars à août auprès des épargnants, c'est un fait indiscutable : non seulement les cours avaient fléchi, mais les transactions étaient rares ; les détenteurs de capitaux restaient dans l'expectative. Mais, ceci dit, tout n'est pas dit. Il reste à expliquer comment cette accumulation a été suffisante pour déclencher la hausse actuelle. Il est peu probable que livrée à elle seule une épargne de quatre mois eût accumulé une masse de manœuvres capable de provoquer de telles fluctuations.

Ce n'est pas tout : abstraction faite de cette masse, la hausse acquise des matières premières, qui a toujours incité la spéculation à acheter des valeurs mobilières à revenu variable, et à les acheter cher, influe certainement sur la hausse actuelle des actions. La Bourse anticipe toujours : le cours des actions s'établit en fonction des dividendes éventuels et non des dividendes réels. Dès lors, la hausse des marchandises, qui a suivi l'armistice, devait avoir son contre-coup à la Bourse. Un seul obstacle pouvait empêcher cette hausse : l'inquiétude politique. Aussi, dès que les épargnants eurent observé les premiers symptômes d'une stabilisation politique et sociale du pays, la hausse a commencé. Comme nous n'en sommes plus aux premiers symptômes, la hausse persiste, et le cours des actions tend automatiquement à « coller » au cours des marchandises. Pour qu'il en fût autrement, il faudrait, comme en 1936 et 1937, que l'insécurité politique et sociale vienne briser la « confiance ». Nous n'en sommes plus là et nul ne le regrette.

Vie sociale.

Un lourd souci pèse sur le Gouvernement, au seuil de ce nouvel hiver de guerre : celui du ravitaillement. Les stocks de matières premières industrielles et de produits alimentaires, qui avaient pu tant bien que mal être gardés en réserve l'an dernier, s'épuisent. Le spectre du chômage ouvrier apparaît proche à l'horizon ; on en sait le danger. Les difficultés pratiques s'accroissent, d'une répartition équitable des aliments au bénéfice des villes, mal avantagées. Il s'agit d'aviser à temps. On s'y applique avec une intelligente activité qui peu à peu établira hiérarchie et ordre

dans le service des besoins avec le concours nécessaire des bonnes volontés individuelles.

En ce qui concerne spécialement l'industrie, et pour prendre les choses de haut, on a vu avec quelle vigueur, par deux fois, le Chef de l'Etat avait dénoncé les abus d'un certain capitalisme de trusts et de monopoles où, dans l'organisation économique générale, « les grandes sociétés s'étaient arrogé une autorité excessive et un contrôle souvent inadmissible », mettant le pays « sous la tutelle de l'argent ». Il ne s'agit pas, dans la pensée du Maréchal, de détruire les grands organismes privés, industriels, commerciaux, financiers, qui représentent en beaucoup de cas des concentrations utiles à la collectivité, au même titre que les services publics, et de les remplacer par une bureaucratie d'Etat, socialisante ; mais de les intégrer dans le système économique national, de les orienter de gré ou de force vers la satisfaction primordiale de vrais besoins collectifs. C'est pourquoi tout un ensemble d'organes supérieurs, commissions, comités, bureaux ont été mis sur pied pour coordonner, diriger, contrôler l'activité économique générale. Parmi ces institutions, notons le Bureau Central des recherches en laboratoires, le Conseil National du Ravitaillement, l'Office de Répartition des produits industriels (régulateur de la monnaie-matière, c'est-à-dire des fournitures aux industriels), l'Institut de la Conjoncture (pour étudier l'évolution de la situation économique en France et à l'étranger, et formuler des prévisions sur l'évolution probable ultérieure), les Comités d'organisation de l'industrie aéronautique, de la distillerie, le Bureau Economique des Colonies à Alger, etc.

Tout ce qui s'exécute présentement pour prévenir le chômage massif, assurer des matières premières à notre industrie, organiser celle-ci dans un système économique d'ensemble sur des bases rationnelles et sociales, serait évidemment compromis si, dans le même temps, n'était assurée à la nation, en sa masse entière, une alimentation suffisante, compte tenu des besoins individuels respectifs, selon l'âge, la santé, le travail ou les lieux. D'où l'acuité du problème de ravitaillement général au seuil de ce nouvel hiver de guerre ; d'où la responsabilité qui pèse d'abord, la plus lourde, sur le Secrétariat d'Etat chargé de ce service ; sur la masse des Français ensuite, tant producteurs que consommateurs.

Dans la période antérieure, succédant au chaos de la défaite

et à l'imprévoyance de la première année de guerre, un système de répartition avait été improvisé qui permettait selon les mots du Maréchal, aux dirigeants des Bureaux Nationaux et aux grossistes de s'assurer « un contrôle excessif et usuraire sur toute la filière du ravitaillement ». Le système a été condamné et justement frappé dans la personne d'un homme. Parallèlement se développait à l'excès le marché noir, non pas tant au profit du consommateur moyen, en chasse de sa nourriture quotidienne, qu'à celui des stockeurs et des spéculateurs. On va mettre ordre à tout cela : deux discours presque simultanés (14 sept.), l'un du ministre de l'agriculture, M. Caziot, l'autre du nouveau secrétaire d'Etat au ravitaillement, M. Charbin, nous en ont informés. Les erreurs commises et les abus aussi, auront servi. Grâce au travail acharné de nos paysans, en l'absence de leurs prisonniers, travail auquel le ministre a rendu un hommage mérité, nous sommes à peu près garantis d'avoir en suffisance les denrées essentielles : pain, beurre, pommes de terre, vin. Pour la viande, il faudra jeûner en attendant que soit reconstitué le cheptel. On s'en tirera donc, malgré les charges que nous impose l'armistice, pourvu que tous soient strictement fidèles à ces deux devoirs : l'honnêteté et la discipline. « Le sort de chacun de nous, a dit M. Caziot, est lié au sort de la communauté nationale et l'enrichissement dans la misère publique est un leurre autant qu'un crime ». Nos campagnes auront donc à se plier de bon cœur à un régime d'exception temporaire : « On doit savoir dans les campagnes, a dit M. Charbin, que les Français des villes sont sous-alimentés ». L'Etat, par contre, tout en réduisant au minimum la paperasserie et les tracasseries administratives, sans rejeter le concours des grossistes et intermédiaires contrôlés, s'emploiera lui-même par achats directs, stockages, avances de paiements aux producteurs, puis distributions rationnelles dans les régions, à répartir équitablement les produits. Les délits, surtout les gros, seront immédiatement sanctionnés. Il est agréable de noter comment M. Caziot plus particulièrement a souligné l'aspect moral de ce problème de ravitaillement.

Vie professionnelle.

Depuis plusieurs semaines, le Gouvernement s'est beaucoup occupé de l'organisation professionnelle.

Non seulement les comités d'organisation professionnelle ont

été dotés d'un conseil consultatif, mais encore les règles générales de la future charte des professions et du travail ont été précisées par le « Comité de l'Organisation professionnelle ».

Un arrêté du 1er septembre, particulièrement important est à signaler, touchant la réforme des Comités d'organisation industrielle qu'annonçait le message du 12 août : des Conseils Consultatifs tripartites comprenant en nombre égal des représentants des chefs d'entreprise, des agents de maîtrise et des ouvriers, siégeront à côté des Comités d'Organisation industrielle et auront pour mission de donner leur avis sur toutes les mesures temporaires de réorganisation de la profession ainsi que sur celles imposées par la pénurie de matières premières de nature à entraîner la fermeture totale ou partielle de certaines entreprises. Dans ce dernier cas, ils devront être consultés au sujet de l'emploi du personnel privé de son travail normal. C'est un pas net en avant dans la ligne et en l'esprit du véritable Corporatisme.

Au terme de sa troisième session (août 1941), le Comité de l'Organisation professionnelle est arrivé à des conclusions très précises sur la future charte du travail.

Sur le plan local nous aurons trois syndicats par profession. Ces syndicats représenteront respectivement : a) les employés et les ouvriers, b) les employeurs, c) les ingénieurs et les cadres. Les professions seront au nombre de dix. Ce chiffre n'est pas définitif : des subdivisions pourront être créées ultérieurement.

Ces syndicats seront uniques par profession ; ils ne seront pas obligatoires en ce sens que nul ne sera tenu de participer aux responsabilités et à la gestion syndicales, mais tous, patrons, ouvriers ou techniciens, participeront aux frais.

Voici d'ailleurs le texte de M. Lucien Romier :

« Un autre problème se posait devant le Comité d'organisation professionnelle. Le syndicat devait-il être unique et obligatoire ?

Il devait être unique pour faire disparaître la pluralité des syndicats existant antérieurement. En ce qui concerne l'obligation, nous n'avons pas voulu prendre de solution entière. Nous avons entendu les exposés des uns et des autres, nous montrant les avantages et les inconvénients de cette obligation.

Si le syndicat est obligatoire, tous les membres d'une catégorie sont appelés à voter, à contribuer à la gestion du syndicat, et ainsi disparaîtra le règne d'une minorité conduisant une masse qu'on pourrait supposer amorphe.

Mais, d'autre part, en obligeant tous les ouvriers à se syndiquer malgré eux, il n'est pas prouvé qu'on augmente l'influence du syndicat et l'on ferait disparaître l'apostolat dans le syndicalisme.

En définitive, nous nous sommes arrêtés à la formule suivante : le droit pour tous les intéressés d'une profession d'être inscrits à un syndicat, mais ne les obligeant pas à participer à sa gestion ni aux responsabilités ». (Conférence de M. Lucien Romier à la presse, *Le Temps,* 11 août 1941).

Les Unions locales interprofessionnelles seront supprimées.

Les représentants des syndicats formeront, toujours sur le plan local, le « comité mixte social » de la profession. Ce comité sera permanent. Il aura pour charge toutes les questions sociales intéressant les membres d'une même profession. Il sera géré par un conseil d'administration tripartite. Il comprendra en outre un commissaire du Gouvernement, vraisemblablement l'inspecteur du travail. Il aura le pouvoir *d'arbitrer* tous les différends d'ordre social qui pourraient surgir dans la profession à l'échelle locale *et d'imposer* sa décision ; les différends juridiques inter-individuels continueront à relever des prud'hommes. Dès lors, grâce au comité mixte, ni grève ni lock-out ne pourront se produire sur le plan local.

Le comité mixte aura sa maison : « la maison commune » ; elle appartiendra à la profession.

Enfin le comité mixte gérera les fonds sociaux, le « patrimoine corporatif » et englobera tous les organismes de secours, de renseignements, d'information, pour les trois catégories de la profession.

Les représentants des syndicats au sein des comités mixtes seront élus. En attendant la fin des hostilités, les hommes qualifiés qui sont à la tête des syndicats seront confirmés dans leur poste. Pour être élus, les chefs d'entreprise devront avoir exercé leur profession pendant cinq années consécutives. Dans sa conférence à la presse, M. Lucien Romier, ministre d'Etat, fut on ne peut plus formel sur le principe de l'élection.

Sur le plan régional, nous aurons une organisation analogue. D'une part les syndicats locaux formeront, par profession, une *union* syndicale régionale. D'autre part les trois unions syndicales régionales formeront le comité mixte social régional. Les unions syndicales interprofessionnelles d'ouvriers, de patrons ou de techniciens, sont interdites sur le plan régional comme sur le plan local. Il n'y aura aucune organisation départementale.

Sur le plan national, nous retrouverons les *fédérations* syndicales : trois par famille professionnelle, et comme il y a dix familles, cela nous donnera donc trente fédérations : dix fédérations de salariés, dix de techniciens, dix d'employeurs. A côté des fédérations, ou plutôt les englobant, nous aurons encore un comité social mixte

national. Enfin, il n'est pas interdit de penser qu'un comité social mixte national et interprofessionnel viendra couronner l'édifice.

Cette construction est claire, logique, nous dirions même de style ou d'allure classique. C'est une qualité : tant de nos grandes institutions ne ressemblent plus à rien à force d'être retouchées, agrandies ou modifiées. Néanmoins nous croyons que, sans nuire à l'unité, on pourrait sauvegarder davantage l'adversité. Que peut valoir pour la paix sociale un syndicat unique et obligatoire qui n'inspire pas un attachement profond ? M. L. Romier, lui-même, semble bien reconnaître que la paix sociale est autre chose que l'ordre public. Ce n'est pas en vain que la Papauté a recommandé aux ouvriers chrétiens d'avoir des organisations professionnelles qui demeurent à leur service.

Vie corporative.

Toute une série de professions viennent de recevoir leur statut ou leur nouveau statut.

La vie corporative renaît.

I. — Depuis la fin du mois de juillet les banques sont dotées d'un statut.

Ce statut n'a pas pour but de redresser, dans le milieu de la banque française, des situations financières compromises (il n'y avait pas lieu), ni même de porter remède à de grandes défaillances morales généralisées, mais d'insérer plus exactement son activité dans le cadre général de la nouvelle organisation professionnelle et de l'économie nationale.

Elle crée trois organismes nouveaux. Le *premier* est une association professionnelle unique, de type syndical, à laquelle toutes les banques sont tenues d'adhérer et qui se substituera à toutes les associations ou syndicats actuels. La définition de la banque et du banquier est précisée ; certaines obligations statutaires formulées ; le banquier, pour son compte, devra être Français d'origine, sauf dérogation, et n'avoir point encouru certaines condamnations. Le *second* est un Comité permanent de six membres choisis par le ministre parmi les banquiers, avec adjonction d'un Commissaire du Gouvernement qui assistera à ses séances. Le rôle de ce Comité est considérable : en dehors des décisions générales concernant l'organisation professionnelle proprement dite, il pourra prendre des décisions individuelles motivées par des manquements aux règles de la profession, mais aussi par des raisons économiques, de rationalisation, par exemple ; ordonner la fermeture de tels guichets, telle fusion de banques, telle radiation même. Le *troisième* organisme est la Commission de Contrôle, tribunal d'appel pour les décisions du Comité permanent, où l'élément professionnel est représenté par le Gouverneur de la

Banque de France et le Président du Comité permanent. Il veille à l'application de la loi et sanctionne les manquements.

A l'époque surtout où du fait de la guerre, véritablement mondiale, du moins par ses contre-coups, aucun pays n'échappe aux fluctuations monétaires et financières et ne peut davantage se soustraire à l'emprise de la spéculation sur titres, soit subie et passive, soit trop entreprenante à la quête du profit, il était bon que chez nous aussi un plus ferme contrôle de l'Etat sur la profession bancaire, et de la profession sur elle-même, amoindrît très sensiblement le danger des initiatives individualistes. En matière par exemple de cotation des titres à revenu variable, dont la hausse désordonnée pourrait être plus que le signe d'une dépréciation injustifiée du franc.

II. — La loi du 15 juillet 1941 (*J. O.*, 17 juillet 1941), réorganise la nomination des professeurs de l'enseignement supérieur.

Les professeurs de l'enseignement supérieur étaient nommés par le ministre sur une double présentation : celle du conseil de la Faculté intéressée et celle du conseil supérieur de l'instruction publique. Celui-ci ayant été suspendu par la loi du 12 juillet 1940, une réforme s'imposait.

La nouvelle loi maintient la double présentation : celle du conseil supérieur est remplacée par une formule très originale.

Si les professeurs d'une même Faculté ont entre eux des liens très réels, ces liens existent aussi entre professeurs enseignant la même matière en diverses Facultés. La nouvelle loi demandera donc aux « spécialistes » de faire la seconde présentation. Dès lors un latiniste ne pourra être nommé dans une Faculté de province que s'il est présenté par cette Faculté et par les latinistes des autres Facultés. Paris relève de quelques règles spéciales.

La réforme s'inspire donc d'un souci, louable et neuf, de décentralisation professionnelle.

III. — La « loi du 16 juin 1941, réorganisant les Chambres de notaires et instituant des conseils régionaux et un Conseil supérieur du notariat », (*J. O.*, 28 juillet 1941), supprime et remplace la loi du 4 janvier 1843 et les décrets du 30 janvier 1890.

La nouvelle loi supprime les Chambres de notaires des arrondissements et les remplace par des Chambres départementales, des Conseils régionaux et un Conseil supérieur du notariat.

On se rappelle que les Chambres d'arrondissement avaient été créées pour grouper autour d'un même « Tribunal civil » les notaires de son ressort. L'inconvénient du système était de faire des Chambres squelettiques et d'autant plus squelettiques que le nombre des notaires ne cesse de décroître par suite du rachat des charges. Les Chambres départementales retrouveront donc l'importance, et par suite, l'autorité, qui manquait à leurs devancières.

Le Conseil régional représentera les notaires qui relèvent d'une même cour d'appel. Les attributions seront importantes : il étudiera (c'est-à-dire, pratiquement il réglera) les questions relatives au recrutement, à la discipline des clerc et employés, à l'organisation des écoles de notariat ; enfin il émettra des avis sur les règlements établis par les Chambres départementales et sur les créations et suppressions d'offices.

Le Conseil supérieur représente toute la profession : il organise les œuvres sociales et en surveille le fonctionnement ; il donne son avis sur les questions professionnelles ; il est en contact avec le Garde des Sceaux.

La nouvelle loi crée donc une organisation hiérarchique à trois degrés, dont le but évident est de renforcer la discipline sur le plan local, la vie professionnelle sur le plan régional, et la représentation officielle sur le plan national.

IV. — Le Barreau, une des vieilles institutions qui ait survécu à l'Ancien Régime, bien que la Révolution l'ait supprimée, vient de recevoir, lui aussi, une nouvelle organisation. Trois lois récentes viennent de régler successivement sa discipline propre (loi du 26 juillet 1941), son entrée dans les justices de Paix (loi du 26 juin 1941), ses relations avec le statut des juifs.

La réforme s'attache, d'abord à la formation des futurs avocats : désormais un certificat d'aptitude sera nécessaire, en plus de la licence, pour être admis « stagiaire ».

Elle joint aux incompatibilités anciennes ou récentes, telles que l'exercice de toute fonction salariée, de tout négoce, de tout emploi à gages, de toute charge d'officier public ou ministériel (huissier, avoué, notaire), la plupart des fonctions publiques et des emplois de directeurs ou d'administrateurs de sociétés. Depuis la nouvelle loi sur les sociétés anonymes, cette incompatibilité s'imposait. Par contre, l'avocat peut toujours exercer les fonctions municipales, et tous les mandats exigences de la profession.

La réforme s'efforce enfin de doter le Conseil de l'Ordre des pouvoirs disciplinaires indispensables. D'une part, celui-ci reste maître absolu des admissions ; d'autre part, il a le droit (et parfois le devoir) d'omettre au tableau, sans vaine procédure, mais après avoir entendu l'intéressé, tout membre indigne du Barreau ; le contrôle de ces omissions est assuré par la Cour d'Appel ; le Conseil de l'Ordre possède enfin le droit de radier. L'avocat radié ne peut se faire inscrire au tableau ni au stage d'aucune autre juridiction ; mais il peut faire appel et doit toujours être entendu par le Conseil.

Les buts de la réforme sont manifestes : renforcer la valeur morale et professionnelle des avocats. Quelques scandales récents laissaient croire en effet que certains d'entre eux avaient oublié les sévères exigences de sa profession.

Signalons enfin qu'un « numerus clausus » détermine pour les juifs la proportion tant à l'admission qu'à l'exercice de la profession.

V. — La réforme de la profession pharmaceutique est à l'ordre du jour. M. le docteur Serge Huard, Secrétaire d'Etat à la Famille et à la Santé, n'a pas caché dans ses déclarations faites à la presse, qu'il entendait réaliser cette réforme sans plus tarder.

Les grands traits du nouveau statut seraient les suivants :

La profession pharmaceutique comprendrait trois Chambres corporatives, celle des fabricants, celle des grossistes, celle des détaillants.

La vente au détail devra se faire sous le contrôle effectif du pharmacien.

Enfin, les pharmacies resteront des officines et la profession pharmaceutique : une profession libérale. Nous ne verrons plus ni le bazar pharmaceutique où l'on trouve l'appareil de photo, la gaine, et la voiture d'enfant, ni le pharmacien commerçant qui n'est jamais dans son « magasin ».

Voilà bien, en effet, quelques principes dont l'application s'impose et que l'élite du corps pharmaceutique réclame avec insistance.

Vie ouvrière.

Les salariés, de leur côté, n'ont pas été oubliés. La loi sur les démobilisés a été modifiée ; le licenciement des employés des maisons de vente au détail de chaussure et de textile a été sévèrement réglementé ; les infractions au Code du Travail ont été renforcées ; enfin une nouvelle loi viendra fixer prochainement le statut des ouvriers à domicile.

Parcourons rapidement l'ensemble de ces mesures.

I. — L'embauchage des démobilisés fut longtemps l'objet des préoccupations gouvernementales ; la libération des prisonniers lui ayant donné un surcroît d'actualité et d'intérêt, une nouvelle loi vient de préciser cette question.

La loi du 30 juin 1941 (*J. O.*, 14 juillet) reprend d'abord toute la question en fondant dans un même texte les différentes lois ou décrets antérieurs, relatifs soit à la reprise du contrat de travail des démobilisés, soit à la priorité d'embauchage des différentes catégories de travailleurs.

Elle précise en outre certains points obscurs et pose quelques principes nouveaux.

Le mot « démobilisé » contenu dans le décret-loi du 21 avril 1939 était l'objet de discussions interminables. Certains employeurs, prenant ce mot dans son sens strict, prétendaient refuser le bénéfice de la loi à tous ceux qui n'avaient pas eu à répondre à un ordre de

mobilisation proprement dite. La nouvelle loi précise au contraire que les employeurs devront garantir la reprise du contrat de travail quelle qu'ait été la durée de l'emploi à tous ceux de leurs ouvriers qui auront été « *appelés* » sous les drapeaux, soit en raison de l'appel de leur classe, soit en raison de la mobilisation générale, soit en raison d'un engagement volontaire, ou qui, enfin, auront été « *maintenus* » sous les drapeaux postérieurement à la date normale de leur libération.

La nouvelle loi ajoute même que le contrat de travail sera considéré comme n'ayant jamais été interrompu, afin que l'avancement, les augmentations, les primes à l'ancienneté, bref tout ce qui pourrait dépendre de la durée de l'emploi ne soit pas modifié par le service de la nation.

Les intéressés devront, sous peine de nullité, faire leur demande de réintégration dans les trois mois qui suivront leur libération.

La nouvelle loi stipule enfin qu'il pourra, au besoin, être procédé à des licenciements pour permettre l'embauchage des démobilisés.

II. — Si les bons d'achat et la carte de vêtement permettent de réserver à chacun sa part, il n'en demeure pas moins vrai que la consommation s'en trouve fortement réduite, et que, par elle, tout un secteur du commerce de détail se trouve sérieusement touché.

Allait-on faire des chômeurs de tout le personnel employé dans ces établissements ?

La loi du 2 juillet 1941 s'efforce d'y remédier.

Elle pose en principe que les établissements ou parties d'établissements de vente au détail — qui ne pourraient pas exercer leur activité normale par suite de la loi du 5 janvier 1941, relative au ravitaillement de la population en chaussures ou de la loi du 11 février 1941 portant réglementation provisoire de la vente des vêtements et articles textiles — ne doivent procéder à aucun *licenciement* de personnel jusqu'au 30 septembre 1941.

Après quoi le nouveau texte s'occupe des *mises en congé*, limitées ou illimitées, de la *réduction des heures de travail*, et des diminutions de traitement consécutives à ces mesures.

Signalons en passant que le bénéfice des allocations familiales reste assuré en toute hypothèse aux ouvriers ou employés qui subiraient des réductions de travail (art. 4).

III. — Dans son rapport au Chef de l'Etat le Garde des Sceaux fait observer que « les sanctions prévues pour la répression des infractions aux dispositions concernant la législation du travail sont souvent inopérantes ».

Trois causes principales semblent justifier ce fait : la lenteur de la procédure, la disproportion entre la faute commise et la répression, l'insuffisance des peines dans certains cas particuliers.

Certaines infractions sont poursuivies devant les tribunaux correctionnels bien que leur gravité ne le mérite pas. Dans ce cas, le résultat est double : d'une part, on se heurte à la lenteur de la procédure correctionnelle ; d'autre part, les tribunaux, n'osant appliquer la loi dans toute sa rigueur, prononcent généralement le sursis.

D'autre part, certains textes interdisent en cas de pluralité d'infractions le cumul indéfini des peines et prévoient à la place un maximum au delà duquel le total ne peut pas s'élever. Il en résulte que les grandes entreprises bénéficient du maximum et que les petites demeurent soumises au cumul.

Enfin certains entrepreneurs se moquant des indemnités pourvu que les bénéfices soient encore plus élevés, n'hésitent pas à violer la loi impunément.

Pour remédier à ces causes, la loi du 2 juillet 1941, (*J. O.*, 20 juillet 1941), portant modification des dispositions relatives à la répression des infractions aux dispositions de la législation du travail, prévoit quatre séries de mesures :

1°) elle rend justiciable du tribunal de simple police les infractions qui relevaient du tribunal correctionnel ;

2°) elle supprime les maxima prévus en cas de pluralité et laisse jouer le cumul indéfini des amendes ;

3°) elle prévoit que l'accès à une fonction de direction ou de gestion des organisations professionnelles dont la liste sera fixée par arrêté, pourra être interdite aux employeurs condamnés pour récidive ou ayant subi des condamnations multiples au cours de la même année ;

4°) elle autorise en cas d'infractions réitérées que les Comités d'organisation professionnelle interviennent et appliquent les sanctions qui leur appartiennent ;

5°) elle stipule que l'article 463 du Code pénal sur les circonstances atténuantes ne sera pas applicable aux condamnations prononcées pour de telles infractions (1).

Cet ensemble de réformes pourrait être fort efficace si les juges de paix veulent bien y veiller. Mais il faudrait, peut-être, aussi organiser les poursuites : les coupables ne se dénonceront pas davantage et les victimes se tairont, continueront sans doute à se taire. L'expérience nous dira si la réforme est suffisante. En tout cas, telle qu'elle est, elle est une amélioration sur le passé.

IV. — Le statut des ouvriers à domicile a toujours présenté trois grosses difficultés.

---

(1) Art. 463. Les peines prononcées par la loi contre celui ou ceux des accusés reconnus coupables, en faveur de qui le jury aura déclaré les circonstances atténuantes, seront modifiées ainsi qu'il suit...

Une difficulté juridique d'abord. Que faut-il entendre par travailleur à domicile ? Comment arriver à une définition assez large pour les englober tous, assez précise pour laisser de côté les artisans ? La tâche n'est pas commode : bien des hommes de bonne volonté y ont échoué.

Une difficulté sociale aussi : la première loi sur le travail à domicile (10 juillet 1915), s'était limitée aux « travailleurs » de l'industrie du vêtement. Ses dispositions avaient été étendues progressivement aux travailleurs de plusieurs autres industries. Or il ne s'agit plus aujourd'hui de prévoir quelques nouvelles extensions particulières, mais de forger une règle générale valable pour toutes les industries, pour les hommes comme pour les femmes.

Une difficulté économique enfin : beaucoup de travailleuses à domicile ne cherchent dans leur travail qu'un salaire d'appoint. En conséquence, elles tendent à travailler au-dessous du minimum horaire vital. Comment endiguer cette concurrence ?

Mais il serait facile, semble-t-il, de trouver des procédures plus rapides pour déterminer les salaires de base des travailleurs à domicile, de mettre en œuvre des moyens de contrôle plus efficaces pour s'assurer que le taux des salaires a été respecté par l'employeur et le salarié, de créer enfin des sanctions applicables contre les violateurs de la loi.

Telles sont les difficultés et les possibilités de la réforme.

Famille.

Les mois d'été ont été marqués par la nomination des 41 membres du Comité consultatif de la Famille française, dont avait parlé la précédente chronique (J. O., 19 juillet et 10 août 1941). Relevés dans la liste des représentants des mouvements familiaux, les noms de MM. Lefebvre-Dibon et J. Chaine (Alliance Nationale) ; J. Ferté (Commission rurale du Comité national de coordination) ; E. Gounot, Lecoin, Pernot (Familles nombreuses) ; Prigent (L. O. C.) ; Lancelot et A. Thiriez (Centres départementaux de coordination).

La Section permanente du Comité comprend les cinq personnalités suivantes : MM. E. Jordan, G. Bonvoisin, J. Ferté, Monsaingeon et Prigent. Les mères de famille ainsi que les mouvements féminins ont 7 représentants à ce Comité dont : Mme Béréziat (Ligue de la Mère au Foyer) ; Mme Baetz (Familles nombreuses) ; Mlle Butillard (Union féminine civique et sociale) ; Mlle de Robien (Institut social familial et ménager). Un décret du 10 août 1941 soumet à une Commission de ce Comité toutes les propositions et demandes de médailles à la Famille française,

une fois pris l'avis du Préfet compétent (J. O., 13 août 1941, p. 3288). Le Commissariat général à la Famille décide de leur attribution (Décret du 16 sept.).

En vue d'étudier le statut de droit public des Associations familiales une commission a été créée au sein du Comité consultatif, composée ainsi : Vice-Amiral de Penfentenyo, MM. Pernot, Renaudin, Gounot, Robert, Salleron, Santriau et M. l'abbé Viollet.

Un Conseil de perfectionnement des Ecoles d'infirmières et d'assistantes du Service social a de même été institué par décret du 11 juin 1941. Le Secrétariat d'Etat à la Famille et à la Santé a eu l'heureuse idée de désigner au sein de ce conseil de cinq membres, une mère de famille, Mme Rollin, de la Ligue Ouvrière, pour représenter l'opinion et les réactions des familles ouvrières qui sont, dans la plupart des cas, les bénéficiaires des services sociaux (J. O., 13 août, p. 3389).

Le 11 août, M. Jacques Chevalier ayant, pour raison de santé, donné sa démission de Secrétaire d'Etat à la Famille, M. le docteur Serge Huard, précédemment Directeur de la Santé publique, a été appelé à lui succéder au Secrétariat d'Etat. Une loi du 10 sept. en a réorganisé les services, lui donnant pour mission principale d'étudier et de présenter une législation qui traduise la politique familiale du Gouvernement.

Ecole.

La loi sur la réforme de l'Enseignement vient d'être promulguée. M. Carcopino, ministre de l'Education nationale, en a commenté lui-même, à la radio, le 3 sept., les directives générales et les principales dispositions. Il suffira de renvoyer le lecteur aux articles que *Cité Nouvelle* publie sur ce sujet.

Nos prisonniers.

Comment réagissent nos prisonniers durant cette captivité qui se prolonge pour tant et tant d'entre eux ? Dans l'important courrier qui quotidiennement arrive d'Allemagne, maintes lettres signalent l'existence d'un intense courant religieux.

« Un extraordinaire travail spirituel se fait par la grâce de Dieu. Pâques excellentes, retours par centaines sur les 5.000 que nous sommes dans ce stalag ».

D'un autre stalag :

« Belle fête de Pâques. Nous eûmes tous les offices avec diacre et sous-diacre. Par les photos que nous vous enverrons, vous jugerez de la décoration de la chapelle, faite uniquement par les prisonniers, y compris le tableau de la résurrection. Malheureusement, temps maussade ».

« Ce matin, très belle grand'messe en plein air. Cela rappelait Lourdes et notre belle France. Comme on aime son pays, quand, comme nous, on en est éloigné » !

D'un oflag (IV D) où la vie est intense :

« Nous avons fêté de notre mieux l'anniversaire de *Rerum Novarum* ».

« Fête religieuse de Pâques consolante, mais pluie battante, qui empêcha la grand'messe en plein air projetée pour tout le camp avec chorale de 400 chanteurs. Chacun dut se réfugier dans sa paroisse... c'est-à-dire son block. Nous avions eu tous les offices de la Semaine Sainte, y compris les chants de la Passion et de l'Exultet. Le samedi, j'ai baptisé un néophyte de 22 ans, officier d'active. Nous pleurions de joie tous les deux après la cérémonie. C'est le septième baptême au camp. Le lendemain, première communion, et bientôt peut-être confirmation ».

D'un autre officier du même camp :

« Récemment le R. P. X... (un aumônier militaire qui est resté, malgré son âge, volontairement prisonnier dans le camp) espère la visite d'un évêque allemand qui donnerait la confirmation à 40 officiers ».

Puis quelques lignes plus loin, le même correspondant raconte :

« Splendide procession de la Fête-Dieu. Je ne crois pas exagérer en disant que les quatre cinquièmes du camp y ont participé. Que de dévouement et de piété ! Des officiers se sont privés de draps de lit pendant vingt jours pour les garder propres et utilisables pour la décoration des baraques. Aussi, sur plusieurs centaines de mètres, des tentures blanches à fleurs rouges ont agrémenté les tristes maisons brunes. Mais le plus beau, c'étaient les trois autels monumentaux dressés dans les trois blocks. Avec des tables, des bancs, des poteaux de basket, des couvertures, on est arrivé à faire des choses magnifiques. Deux tableaux de Max Ingrand et Garcia, artistes parisiens de grand talent, nous émurent profondément. Je garderai longtemps le souvenir de cette jeune France déshabillée, meurtrie, épousant l'om-

bre tutélaire du Sacré-Cœur et reprenant force et confiance dans son regard. Evidemmen — ici comme partout ailleurs — il s'est trouvé des esprits bougon t critiques pour s'appesantir sur les défauts d'une œuvre si belle . corps trop allongé, mains du Christ démesurément grandes, etc. Tous ont été touchés : c'est l'essentiel. Le R. P. X... enthousiasmé de tant de foi, rapporta dans son sermon le trait suivant : Un officier malade se mettant en tenue pour saluer au « garde-à-vous » le Saint Sacrement » !

***

Les manifestations qui se déroulent dans les camps ne sont pas d'ordre uniquement religieux. Témoin les fêtes du 1er mai autorisées par les autorités allemandes en divers camps.

Ainsi au stalag I A où tous les aspirants ont récemment été groupés :

« Le 1er mai a été une grande fête nationale : acclamations unanimes au message du Maréchal Pétain, etc... De vrais accents du meilleur esprit français. Nos danses nationales ont été ressuscitées. Trois jours après, fête de la Pologne qui a montré la sympathie qui nous unit à nos camarades prisonniers ».

Et de nouveau dans l'oflag IV D :

« Le 1er mai fut pour nous un jour inoubliable. L'autorité allemande fit preuve de grande libéralité : Nous avons pu nous unir à la fête française du Travail et de la Paix Sociale. Cérémonie religieuse pour le Chef, le Maréchal Pétain : les acclamations de Moussorgsky furent chantées par une chorale de 500 membres. A 10 h. 1/2, dans la prairie du block IV, les 4.000 officiers du camp étant formés en carré ; salut émouvant aux couleurs ».

De cette cérémonie, quelques détails nous sont parvenus par un autre témoin :

« Après l'appel du matin, j'ai conduit les 170 officiers de ma baraque, pas cadencé, tenue impeccable, sur un des grands terrains vides du camp. Chaque baraque y arrivait à son tour, et bientôt le camp entier y faisait un immense carré. Alors le colonel Meunier arriva avec la garde du drapeau, 8 officiers d'armes différentes. Un grand mât avait été dressé : auprès un capitaine de frégate et un marin.

— « Envoyez les couleurs » !

Et nos trois couleurs montaient dans l'air. Sonnerie « Au drapeau ». Puis Marseillaise par notre orchestre.

— « Face à l'ouest » !

Et tout le monde pivota vers l'ouest.

— « La France, Salut » !

Minute de silence.

— « Amenez les couleurs » !

Sonnerie, Marseillaise.

Et on regagna les baraques au pas.

Ce fut très émouvant. Ici entre nos baraques, nous avons avec nos pauvres moyens, décore nos abris : Pétain, ses armes, quelques écussons provinciaux. Partout les trois couleurs .Belle journée, un peu mélancolique ».

***

Il ne faudrait pas cependant que ces récits réconfortants fassent oublier le sort douloureux de la masse des prisonniers.

D'un étudiant :

« Bavarder avec vous, c'est m'évader un peu de la mélancolie de cet après-midi de repos (?). La porte verrouillée, nous nous livrons à qui mieux-mieux à la lutte anti-mouches ; le temps orageux les rend folles, et comme notre prison ouvre dans l'écurie, les vagues se succèdent. Et pourtant je suis pénétré d'un animal besoin de dormir : la semaine fut fatigante, ces derniers jours surtout, où, sous un soleil de plomb, il fallait faire face à un déluge de gerbes poussiéreuses, dont les barbillons valent les cilices les plus « dernier cri » ! Puis, quand les 10 h. de boulot sont finies, on s'en revient (au pas cadencé) avaler une assiette de patates, prendre une bonne ablution dans l'abreuvoir et attendre le sommeil... et le réveil : dormir, c'est bon, c'est l'évasion. C'est un peu terre à terre, n'est-ce pas ? Que voulez-vous, voilà le quinzième mois bien entamé, et l'engrenage de la vie monotone et absorbante finit par engourdir les facultés de l'âme ».

Puis, d'un jeune séminariste :

« Il y a un an, nous atteignions la Hollande, ayant traversé la France depuis l'Oise, et toute la Belgique. Nous étions à la veille de nous embarquer sur une péniche à destination de l'Allemagne. Au camp, je rencontrais K... Les huit jours que j'y passais furent pour moi une retraite. J'avais le bonheur d'assister à une messe chaque jour et de communier. Dans la journée, à loisir, je pouvais prier. J'avais une « Imitation » qui, avec un chapelet, constituait toute ma fortune. Bientôt je « faisais » un autre camp, puis un autre. Dans ce dernier, je fis ma dernière communion. Jusqu'à quand ?... Puis, je fus dirigé sur une ferme où je suis encore !... ».

Et d'un autre séminariste :

« Je suis domestique dans une ferme depuis dix mois, très isolé... Une messe deux jours après Noël... C'est tout ! Pas une seule communion. Un prêtre allemand devait venir aujourd'hui... Mais ce soir, déception : un malentendu entre lui et notre gardien l'a empêché de venir. Ce sera peut-être pour bientôt... La seconde messe de ma captivité !... Le temps pascal se passera donc encore sans messe ni communion ! Ce manque de secours religieux m'est très dur, vous le devinez !... » (27 avril).

Cas exceptionnels que ceux décrits par ces dernières lettres. Mais ils existent et cela suffit pour nous inciter à davantage songer à ceux des nôtres qui, là-bas, attendent, jour après jour, l'heure du retour à leur foyer.

REVUE DES LIVRES

R. P. Panici, s. j. — **Conférences de Notre-Dame de Paris 1941.** — *Christianisme et valeurs vitales : Le Christ et la grandeur humaine.* Editions Spes, Paris, 1941. Un volume in-8 couronne, 224 pages avec notes. Prix : 18 fr.

— **Retraites pascales.** — *La valeur religieuse personnelle.* — Editions Spes, Paris, 1941. Un volume in-8 couronne, 96 pages. Prix : 6 fr.

Lorsque, dans quelques décades, on relira les Conférences de Notre-Dame de Paris, on sera frappé de leur adaptation providentielle aux nécessités de leur époque. C'est toute l'histoire intime de notre société qui surgira de ces pages denses et lumineuses.

Le R. P. Panici tient de ses deux immédiats et éminents prédécesseurs. Il enseigne avec clarté, précision, vigueur, sans cesser de percevoir les vibrations les plus ténues du monde moderne.

Spécialiste des retraites fermées, une longue auscultation de l'âme contemporaine lui a permis d'en déceler tous les maux. Pour panser la France meurtrie on ne pouvait trouver mains plus délicates ni plus expertes.

Aux chrétiens prostrés par la défaite, aux incroyants rongés par le matérialisme et le laïcisme, il rend des raisons d'espérer.

Le Christ exalte la grandeur humaine.
Le Christ exalte notre âme et notre intelligence.
Le Christ exalte notre volonté libre et son amour.
Le Christ exalte notre destinée éternelle.
Le Christ exalte nos relations avec Dieu et avec les hommes.
Le Chrsit exalte notre valeur de personnes dignes de respect.

A ces brillantes et profondes synthèses de la doctrine chrétienne n'est-il pas permis de préférer, à cause de leur charme tout évangélique, les homélies de la retraite pascale ?

Par un appel enthousiaste « à la foi », « à la pureté », « au sacrifice », l'apôtre entraîne vers Jésus-Hostie les âmes avides et fières de se donner. Connaissant bien la Palestine, il sait évoquer en quelques touches discrètes des paysages qui sont des états d'âme.

Signalons entre tous l'émouvant diptyque de Madeleine et de Simon le Pharisien, le contraste poignant entre l'orgeuil qui s'endurcit et le cœur captif qui se libère... « *qui se humiliat exaltabitur* ». Prendre conscience de ses titres de noblesse, de sa grandeur de fils de

Dieu, n'est-ce pas ce dont notre peuple humilié avait le plus besoin ? ». Chaque chrétien, dans le cas où une société païenne v[illegible]drait l'écraser en tant que personne, ne peut consentir à sacrifier sa [illegible]nité ».

Paul GOUBERT.

Prière du Prisonnier. — Aumônerie des Prisonniers de Guerre, 2, rue Leneveux, Paris ; 38, Cours Gambetta, Lyon.

Cité Nouvelle a déjà eu l'occasion de signaler la remarquable activité de l'Aumônerie française des Prisonniers de Guerre. Par ses soins a été mis en vente un missel intitulé « Prières du Prisonnier », édition retouchée de la publication jociste : « Soldat du Christ », qui a connu un si grand succès. L'avantage de celui-ci c'est qu'une fois pour toutes il a été admis par la censure allemande et a été autorisé dans tous les camps de prisonniers. Il ne connaîtra donc pas le retard nécessairement provoqué par la censure locale de chaque camp.

Sous un format réduit, il contient les prières usuelles du chrétien, l'ordinaire de la messe, les parties spéciales des offices dominicaux et de beaucoup de fêtes, les psaumes et chants liturgiques vespertinaux et des complies, l'explication des divers sacrements, de nombreux cantiques, diverses prières individuelles, un résumé de la Religion.

Gabriel ROBINOT MARCY.

René BOUVIER. — **Le redressement de la Prusse après Iéna.** — Editions Fernand Sorlot, 1941. 122 pages. Prix : 15 fr.

Livre instructif. Il montre la Prusse après Iéna, dans une situation qui n'est pas sans analogie avec celle de la France d'aujourd'hui. En grande partie le pays était occupé et la zone laissée libre était loin d'échapper à la surveillance du vainqueur. Le vaincu, humilié, médita les leçons de sa défaite. Ne s'était-il pas trop fié à sa force et n'avait-il pas négligé de s'adapter aux exigences d'une guerre moderne ? Sa faute, il la payait cher maintenant : les frais de l'armée d'occupation ruinaient le trésor, les réquisitions affamaient la population. D'où la faim, la misère, une recrudescence des maladies.

Cependant, en silence, des patriotes rêvaient de redressement. Nommons spécialement le baron de Stein et le plébéien Scharnhorst, les deux grands animateurs de l'équipe de redressement. Réformateurs hardis, de tempéraments fort divers, tour à tour ils durent céder aux injonctions du Maître de l'Europe et disparaître. Ils n'en avaient pas moins contribué au relèvement de l'édifice prussien !

L'attitude du Roi fut fort longtemps énigmatique. Volontairement effacé, temporisant au point de se faire accuser par les patriotes

de lâcheté et même de traîtrise, il laissait à l'armée le temps de se reconstituer d'une manière peu voyante ; à la diplomatie, une silencieuse mais grande activité. Jusqu'au jour où les armées victorieuses d'Oudinot, ayant traversé Berlin, s'enfoncèrent en Russie. Alors, le 17 mars 1813, Frédéric-Guillaume lançait la célèbre proclamation qui invitait les « habitants de la Prusse, du Brandebourg et de la Poméranie » ne voulant pas cesser d'être Prussien, à « mener le dernier combat décisif » pour l'existence de leur Patrie.

L'épreuve avait duré sept ans, pendant lesquels de nombreuses et hardies réformes intérieures — parfois sévères et toujours discutées — avaient préparé le redressement.

Gabriel ROBINOT MARCY.

D. VICTOROFF et B. GILLES. — **Guide de l'Etudiant en Sociologie et Morale.** — Presses Universitaires de France, 1941. 56 pages. Prix : 12 fr.

Cette brochure est destinée aux étudiants qui préparent les certificats, soit de sociologie, soit de morale et sociologie. Un premier chapitre d'introduction précise d'abord qu'il s'agit ici de sociologie au sens strict : Auguste Comte mis au point par Durkheim et que la morale doit s'y entendre au sens purement descriptif : « Elle s'interdit de passer à toute application pratique immédiate, elle ne prononce plus de jugements de valeur » (p. 5). Viennent ensuite des conseils et des renseignements très pratiques sur les cours à entendre, les conférences à suivre, les bibliothèques à fréquenter, les dissertations à composer.

Le deuxième chapitre donne le programme des certificats de sociologie et de morale et sociologie, avec les sujets de dissertation proposés au cours des dix dernières années.

Dans un troisième chapitre vient d'abord une bibliographie des ouvrages essentiels, puis une bibliographie plus abondante sur les principales questions.

Paul ALLARD.

Suzanne SAILLY-LAISNE. — **Orage sur la Moisson.** — Editions Spes, 1941, 254 pages. Prix : 21 fr.

Depuis la guerre, nous n'étions plus habitués aux travaux de ce genre. Au prix d'un patient labeur, Mme Sailly-Laisné a dépouillé près de 500 réponses d'une enquête menée en 1938-1939 par la J. A. C. auprès de ses sections. Documentation de toute première main provenant de plus de quatre cents villages disséminés à travers le pays, d'un intérêt presque plus grand aujourd'hui qu'hier, puisque le Chef de l'Etat a proclamé la nécessité de revenir à la terre. Mais pour y

arriver, ne convenait-il pas de savoir d'abord pourquoi elle a été abandonnée ? Les causes en sont multiples : législation concernant l'héritage, la pauvreté paysanne, le surmenage des femmes, le désir d'ascension sociale, l'influence de l'école, la carence des pouvoirs publics, etc. N'allongeons pas ici cette énumération.

Mais, direz-vous, depuis dix-huit mois bien des améliorations ont été apportées à cet état de choses !

Indiscutablement. Mais beaucoup reste à faire : le dernier chapitre le montre éloquemment avec chiffres et faits à l'appui. Pour un jeune ménage qui voudrait s'établir, le problème financier demeure redoutable, alors qu'un cheval coûte présentement 30.000 francs, une paire de bœufs 40.000. Et tout est à l'avenant. Quels paysans pourraient sans emprunter faire de tels débours ? Alors, c'est fatalement le redoutable régime des dettes. Si encore il y avait abondance d'exploitations à prendre !... Signalons encore les réformes qui s'imposent concernant l'apprentissage, les loisirs, l'habitat rural, etc...

Le problème subsiste donc, urgent et difficile. La remarquable étude que voici en fournit les données.

Gabriel Robinot Marcy.

André Tenneson, s. j. — **Un Directeur d'âmes : le Père Frédéric Gibert.** — Editions Spes, Paris, 1941. Un volume 14×22 de XII-242 pages. Prix : 25 fr.

« Le R. P. Gibert, un Parisien entré dans la Compagnie de Jésus après son sacerdoce, vivant exemple de piété et d'austérité, dont la vue valait déjà un sermon et qui a emporté au ciel le secret de tout le bien qu'il a fait aux prêtres, dans la villa Maurèse, ce haut lieu de notre diocèse de Paris ». Ces quelques lignes de M. le chanoine Froidevaux figurent heureusement, en guise de légende, au bas de la photographie liminaire du R. P. Gibert. Les prêtres, la villa Maurèse : en ces quelques mots tient le ministère essentiel du R. P. Gibert, car ses confrères dans le sacerdoce, après avoir suivi, l'été, quelqu'une des retraites de style ignatien qu'il avait organisées à leur intention, revenaient souvent, au cours de l'année, pour une récollection mensuelle ou une visite de direction. Afin de souligner ce ministère suivi auprès du clergé de la région parisienne, S. Exc. Mgr Beaussart, Auxiliaire de Paris, a bien voulu adresser au P. Tenneson une importante lettre-préface.

Nul doute, en effet, que cette biographie dont l'auteur a voulu faire comme un florilège des notes spirituelles et des lettres de direction du R. P. Gibert, ne prolonge la bienfaisante influence de l'ancien directeur de la villa Maurèse auprès de tous ceux qui l'ont connu et vénéré. Le travail du P. Tenneson est presque exhaustif ; mieux encore, il est sincère, n'hésitant pas à nous révéler le pénible état

de tension nerveuse qui fut la croix constante de ce saint religieux ; grâce à lui nous suivons, sur pièces, les méfaits dans une âme vouée à la perfection, d'une intelligence trop raisonneuse et d'une dévorante introspection. A la fin de cette vie d'ascète une légère détente se produit et l'on pousse un soupir de soulagement en surprenant, dans une note intime, le R. P. Gibert en train de se souhaiter à lui-même : « ...l'action large avec les puissances totales, naturelles, artistiques, surnaturelles ».

Jean du Rostu.

Pierre Péguy. — **Péguy présenté aux jeunes.** — Gallimard, Paris. Un vol. in-16, 80 pages. Prix : 10 fr.

De quels « jeunes » s'agit-il ? On abuse tellement du mot qu'il y aurait parfois utilité à préciser. Notre impression est que les deux premiers chapitres (préparations, jeunesse) sont vraiment intéressants pour ceux de 16 à 20 ans, les autres chapitres moins. Ou alors il faudrait envisager les jeunes « prolongés ». N'aurait-on pas pu dégager dans les divers aspects de cette admirable vie militante, quelques tableaux moins schématiques, moins encombrés de notes, plus saisissants et, par là même, plus aptes à aider les jeunes âmes « à reprendre confiance en elles », comme le souhaite dans l'introduction le sympathique auteur

Maurice Rigaux.

A.-D. Sertillanges, membre de l'Institut. — **Athées, mes frères.** — Collection catholique. N. R. F., Gallimard, Paris. 60 pages.

Le titre au sommet des pages devient : « Athées, mes frères en Dieu ». On pourrait mettre équivalemment : « *Omnis lingua confitebitur Deo* », car le P. Sertillanges se propose de revendiquer pour les athées autant que pour les croyants de toute religion, la commune fraternité dans la confession de Dieu. « Il n'y a pas d'athées, il n'y a que des inconscients... car effectivement, et en dépit de tout discours contraire, personne ne nie Dieu ».

Les démarches de la spéculation et de l'action impliquent toutes, au point de départ, le Terme, souvent inavoué mais toujours présent : le Dieu des métaphysiciens, de l'artiste ou du mystique, le Dieu de la conscience morale individuelle et sociale. Les négations l'affirment en se posant comme absolues, les désenchantements l'appellent en pleurant le vide de l'existence qui prétend l'ignorer.

Il fait chercher ailleurs, dans l'œuvre du P. Sertillanges, de plus amples détails sur les présupposés de son Apologétique. Ce petit volume demeure un excellent point de départ pour des réflexions fécondes.

Rodolphe de Léo.

LES ÉVÉNEMENTS

19 *Août.* — M. Romier donne lecture au Conseil National d'un message du Maréchal sur la réorganisation administrative.

20 *Août.* — Le Conseil d'Etat prête serment au Maréchal Pétain.

21 *Août.* — Les Allemands s'emparent de Kherson, à l'embouchure du Dniepr.

23 *Août.* — Institution d'une procédure spéciale accélérée contre les communistes.

24 *Août.* — M. Churchill rend compte à la radio de son entrevue avec le Président Roosevelt.

25 *Août.* — L'Angleterre et la Russie entament des opérations conjointes contre l'Iran.

L'ambassadeur du Japon intervient auprès de M. Molotov au sujet du ravitaillement de l'U. R. S. S. en pétrole américain via Vladivostok.

26 *Août.* — Le Japon confirme officiellement que des négociations sont engagées par lui avec les Etats-Unis.

27 *Août.* — Attentat à Versailles contre MM. Pierre Laval et Marcel Déat, à l'issue d'une cérémonie de la Légion française contre le bolchevisme.

28 *Août.* — Changement de gouvernement et fin des hostilités en Iran.

Le Président Roosevelt reçoit un message personnel du prince Konoyé, premier ministre du Japon.

29 *Août.* — Voyage du Maréchal en Gascogne : étapes à l'Isle-Jourdain, Auch, Nérac.

Les Allemands prennent les ports de Reval (Tallinn) et de Port-Baltique, dans le golfe de Finlande. La flotte russe subit des dommages.

Un communiqué du Reich fait connaître qu'une entrevue Hitler-Mussolini a eu lieu, sur le front oriental, entre le 25 et le 29 août. Il précise les buts militaires de l'Axe : « détruire le danger bolchevique et l'exploitation ploutocratique », « créer un nouvel ordre européen basé sur une ample collaboration de toutes les nations du continent ».

30 *Août.* — Suite du voyage du Maréchal en Gascogne : Agen.

Les Finlandais occupent Viborg (Viipuri) en Carélie .

31 *Août.* — La Légion des Combattants fête son premier anniversaire.

Etat de siège à Téhéran.

1er *Septembre.* — Les troupes britanniques et soviétiques font leur jonction en Iran.

L'amiral Auphan est nommé chef d'état-major des forces maritimes françaises.

3 *Septembre.* — M. Carcopino dessine, dans ses lignes principales, la réforme de l'enseignement telle qu'elle paraît au Journal Officiel, en une trentaine de décrets et arrêtés.

4 *Septembre.* — Prise de Briansk, à 350 kilomètres sud-ouest de Moscou.

5 *Septembre.* — M. Marcel Gitton, ancien député revenu du communisme, est assassiné à Paris.

8 *Septembre.* — La prise de Schlusselburg, sur le lac Ladoga, achève l'investissement de Leningrad par les armées allemandes et les troupes finlandaises.

Le docteur Aublanc est nommé directeur général à la Famille et à la Santé.

9 *Septembre.* — Des forces anglo-canadiennes débarquent au Spitzberg.

Institution en France d'un Tribunal d'Etat pour la répression des menées nuisibles à l'ordre public.

10 *Septembre.* — M. Myron Taylor, envoyé personnel du président Roosevelt, est reçu par Pie XII.

11 *Septembre.* — Le Président Roosevelt annonce à la radio une intensification d'activité des patrouilles navales et aériennes américaines. « Si des navires de guerre allemands ou italiens pénètrent dans les eaux dont la protection est nécessaire pour la défense américaine, ils le feront à leurs propres risques ».

16 *Septembre.* — Le Chah de Perse, Riza Pahlevi, abdique en faveur de son fils.

17 *Septembre.* — Les états-majors anglais et russe se rencontrent à Téhéran.

Le gérant : Louis Laboureur. IMP. LABOUREUR ET Cie, ISSOUDUN (INDRE)